Neuchâtel — N° 272 (16 pages) Un numéro 20 centimes Vendredi 21 novembre 1958

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

220me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « *ASSA* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

AUTOUR DU STATUT D'OCCUPATION DE BERLIN

L'alerte berlinoise

ON s'est demandé pourquoi l'U.R.S.S. avait tout à coup posé de nouveau la question de Berlin. On s'était demandé pareillement, il y a quelques semaines, pourquoi la Chine communiste avait soulevé brusquement le problème de Formose. Ces étonnements occidentaux... nous étonnent. On oublie constamment à l'ouest que pour le bloc soviétique rien n'est jamais résolu. La coexistence pacifique n'est qu'un masque. Il faut sans cesse tenir l'adversaire en alerte, le harceler et l'inquiéter. Le communisme n'aurait aucun sens s'il se cantonnait dans les frontières des pays auxquels il s'est imposé. Sa raison d'être exige qu'il soit en expansion perpétuelle. S'il ne conquiert pas, il recule. Devenu conservateur, il se trahit lui-même. La société russe d'aujourd'hui n'est pas celle qu'avaient rêvée les pionniers bolchévistes. C'est pourquoi le communisme doit continuellement trouver un alibi. Tout totalitarisme cherche au dehors ce qu'il est incapable de réaliser au dedans !

On dira que tant à Berlin qu'à Formose les chefs communistes savent bien que leurs entreprises sont présentement vouées à l'échec. De même que les Américains ne sauraient abandonner le gage indispensable que représente pour eux le maintien du bastion nationaliste chinois en Extrême-Orient, de même les Alliés occidentaux ne sauraient admettre que soit revisé unilatéralement le statut de l'ancienne capitale allemande. Ils n'ont pas pu l'accepter en 1949 au temps de Staline et ils ont engagé alors l'épreuve de force du pont aérien qu'ils ont gagnée, ils ne sauraient pas céder davantage aujourd'hui.

Mais ce qui compte aux yeux des Khrouchtchev et des Mao Tsé-toung — dont le jeu apparaît étroitement concerté — ce n'est pas de réussir dans l'immédiat ; c'est à long terme qu'ils envisagent leur action, et tous leurs gestes sont soigneusement considérés et pesés en vertu d'un « plan directeur ». En même temps, leur attitude s'inspire toujours de préoccupations psychologiques bien claires. A chaque offensive nouvelle, on affaiblit un peu plus le moral de l'adversaire, et c'est ce qui importe. Combien d'Occidentaux, lors de la dernière crise d'Extrême-Orient, finissaient par dire qu'il était stupide de défendre encore la cause de Tchang Kaï-chek et qu'une seule Chine devrait être reconnue et admise à siéger à l'O.N.U., celle qui est une « réalité », la Chine de Pékin. Et combien sont-ils maintenant, dans l'affaire berlinoise, à critiquer le « négativisme » des Alliés qui s'opposent à tout arrangement et qui n'ont cure de la réunification allemande ! Cet affaissement de l'opinion occidentale est le plus sûr atout des Khrouchtchev et des Mao. Leurs adversaires, ils entendent les avoir à l'usure...

Cependant, dès qu'on y réfléchit, on ne peut que considérer l'ampleur et l'importance de la partie engagée. On ne peut qu'être effrayé par ce qui ici est mis en cause : les principes qui, seuls, sont à même d'assurer la survie de l'Occident. Si les Alliés n'ont pas pu jusqu'à présent envisager un règlement de la question allemande, c'est uniquement parce que les Russes n'ont jamais voulu que ce pays détermine son destin par le jeu d'élections libres. D'un scrutin, ils n'admettent que la parodie à laquelle ils viennent de se livrer dimanche dernier dans la zone orientale comme en Hongrie. Mais s'il s'agit que des citoyens expriment sans contrainte leur volonté et se prononcer pour une politique de leur choix, là le communisme n'est plus d'accord ; plus encore, il s'oppose à une telle attitude par tous les moyens en sa possession, parce que ce genre de civisme répugne profondément à ses raisons d'être.

Sur un point aussi essentiel, l'Occident peut-il transiger ? On sait bien que non. Alors pourquoi faut-il que tant de gens à l'Ouest même, entretiennent l'équivoque d'un arrangement possible sur d'autres bases que celles que nous venons de définir ? Qu'ils agissent consciemment ou qu'ils agissent inconsciemment, le résultat est le même. Dans les deux cas, ils font le plus grand mal à la cause occidentale et favorisent les desseins soviétiques.

René BRAICHET.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

TOUS LES SPORTS

- *L'adversaire de Young Sprinters succombe sous une avalanche de buts.*
- *L'expédition des gymnastes neuchâtelois.*
- *Chez les basketteurs.*

PLAISIR DE LIRE

Page 6 :

- *Constitution d'une association pour l'énergie atomique.*

Page 9 :

DES STUDIOS A L'ÉCRAN

- « *Marie-Octobre* ».

Page 13 :

- *La comédie électorale de l'Allemagne orientale.*

Rencontre à Bonn Adenauer - Smirnov

L'ambassadeur soviétique a informé le chancelier des mesures que l'U.R.S.S. envisage de prendre pour atteindre son but

BONN, 20 (Reuter). — M. Andrei Smirnov, ambassadeur de l'Union soviétique à Bonn, a été reçu jeudi par le chancelier Adenauer.

Un porte-parole de l'ambassade de l'U.R.S.S. à Bonn a déclaré que l'ambassadeur Smirnov avait informé le chancelier Adenauer des plans soviétiques de mettre fin au statut d'occupation de Berlin.

La déclaration publiée par l'ambassade soviétique relève :

« L'ambassadeur a informé le chancelier fédéral des mesures que l'Union soviétique envisage de prendre pour atteindre son but qui est de mettre fin au statut d'occupation de Berlin. »

Tant les porte-parole allemands que soviétiques se refusèrent à donner d'autres détails. M. Smirnov resta une heure environ chez le chancelier fédéral. M. von Brentano, ministre des affaires étrangères, assista à l'entrevue.

(Lire la suite en 15me page)

Selon l'ambassadeur de Ceylan à Moscou

Malenkov serait toujours vivant

COLOMBO, 20. — M. Georgi Malenkov est toujours vivant, selon M. G.-P. Malalasekera, ambassadeur de Ceylan à Moscou, qui vient d'arriver à Colombo, afin d'assister à un congrès boudhiste.

M. Malalasekera a ajouté que la première fois qu'il avait entendu dire que Malenkov avait été tué à coups de revolver, il se trouvait à Paris et qu'il en avait été surpris, car il n'ayait entendu rien de semblable à Moscou. M. Malalasekera a toutefois ajouté que des rumeurs sur la mort de M. Malenkov avaient circulé il y a quelques mois et qu'il était arrivé à déterminer qu'il s'agissait d'un ingénieur nommé également Malenkov qui avait été exécuté.

L'ambassadeur de Ceylan à Moscou a enfin déclaré que M. Malenkov a été vu pour la dernière fois à Moscou au mois de juin et que, selon ses renseignements, il continue à diriger la centrale électrique à laquelle il avait été affecté après sa disgrâce.

Grève des étudiants en sciences à Paris

Une grève de protestation de trente-six heures a été organisée à Paris par les étudiants et les professeurs de la faculté des sciences pour protester contre la pénurie et l'exiguïté des locaux. Au cours des manifestations, les étudiants portaient des pancartes suggestives telles que « Des amphis, pas des boîtes à sardines ».

La France à la veille des élections législatives

III. LES PARTIS EN PRÉSENCE

(Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » des 19 et 20 novembre)

Le parti communiste que dirigent MM. Maurice Thorez et Jacques Duclos, va seul à la bataille. Il présente partout des candidats, soit 465 pour le territoire métropolitain. 98 en 1951 les communistes s'étaient retrouvés 139 lors des élections de 1956 où ils avaient obtenu 5,454,589 voix représentant 25,38 % des suffrages exprimés.

Les événements des deux dernières années : affaire de Hongrie et guerre d'Algérie ont quelque peu affaibli le parti communiste dont les militants ont eu peine à suivre l'écœurante docilité des dirigeants. Déjà en perte de vitesse dans les organisations syndicales — 10 % environ — il a essuyé un échec formidable au référendum où 1,500,000 de ses habituels électeurs ont, en répondant « oui » au général de Gaulle, détruit le mythe d'une extrême-gauche française disciplinée jusqu'à la servitude.

Ces 1,500,000 défaillants réintégreront-ils le bercail moscoutaire ou, dans le cas contraire, à quelle formation politique se rallieront-ils ? C'est là, une des grandes inconnues de la votation des 23 et 30 novembre prochains.

De toute façon, le scrutin uninominal dessert les intérêts du parti communiste et aucun désistement officiel n'aura, en principe, lieu en sa faveur. Les socialistes qui, cette fois-ci, aspirent — et c'est bien leur tour — à plumer la volaille communiste ont répondu par la négative aux offres de regroupement à gauche que M. Jacques Duclos leur avait faites. En revanche le P. C. partout où il se verra battu incitera ses militants à reporter leurs suffrages sur le « candidat de gauche le mieux placé pour battre la réaction » avec une préférence, malgré tout, pour ceux qui se réclamant du « non », tels par exemple les radicaux mendésistes ou les socialistes minoritaires.

A vues humaines, on pense que l'effectif des élus moscoutaires devrait se situer entre 30 et 40 députés. Le P. C. ne l'ignore pas, il en a pris son parti et cherche surtout à matérialiser sa présence par le décompte de ses voix au premier tour.

Aucun des grands ténors du parti : Maurice Thorez, Jacques Duclos, Jeannette Vermersch (Mme Thorez à l'état civil), ou Waldek Rochet ne paraissent sérieusement menacés, ayant choisi — et c'est de bonne guerre — des circonscriptions où la majorité communiste est en principe d'avance assurée.

Union de la gauche socialiste et Union des forces démocratiques

L'Union de la gauche socialiste qui présente 80 candidats environ représente une tentative de regroupement des groupuscules progressistes gravitant à la frange du P. C. Animée par deux journalistes (MM. Claude Bourdet et Gilles Martinet, directeur et rédacteur en chef de l'hebdomadaire crypto-communiste « France-Observateur »), elle ne saurait prétendre, surtout dans le cadre d'une élection au scrutin nominal, à jouer un rôle d'une quelconque importance.

M.-G. GÉLIS.

(Lire la suite en 13me page)

Prévisions de M. Soustelle

Les deux pôles du prochain parlement seront les socialistes à gauche et les indépendants à droite, l'U.N.R. établissant un pont entre eux

PARIS, 20 (A.F.P.). — Un petit nombre de communistes, un important contingent de socialistes, flanqués d'un certain nombre de radicaux et de quelques M.R.P. de gauche, un nombre encore plus important d'indépendants, paysans et M.R.P. de centre-droit, quelques élus d'extrême-droite, voici, selon M. Jacques Soustelle, ministre de l'information, ce que sera la composition du nouveau parlement.

M. Soustelle, qui a établi ces pronostics au cours d'une interview accordée au « Journal du parlement », a précisé qu'une telle chambre pourrait se polariser autour des indépendants, à droite, et des socialistes, à gauche.

« Je conçois, au contraire, a-t-il dit, le rôle des députés U.N.R., que je souhaite bien entendu les plus nombreux possible, comme celui d'un pont. »

« Le problème essentiel, a ajouté le ministre, sera d'éviter que les modérés fassent une politique économique trop doctrinale, risquant de conduire à une déflation et, réciproquement, d'empêcher les socialistes de retomber dans leurs vieux mots d'ordre « anticolonialistes » inadaptés à une situation où les agents de l'impérialisme égyptien restent aux aguets pour implanter en Algérie ce que vous savez. »

« Ne craignez-vous pas, a-t-on demandé ensuite à M. Soustelle, que le problème de l'intégration divise toute majorité future ? »

« L'intégration, a souligné le ministre, n'a rien à voir avec l'assimilation. Il faut prendre l'Algérie telle qu'elle est, avec ses précieuses particularités, sa personnalité et l'originalité de ses communautés religieuses et territoriales. Je n'ai jamais dit qu'il fallait uniformiser, centraliser ; je suis pour la décentralisation en métropole même... L'intégration signifie ceci : la même souveraineté, de Dunkerque à Tamanrasset, l'égalité morale, le respect mutuel de tous les citoyens d'abord, puis l'industrialisation et l'émancipation des femmes. On se refuse à voir que l'intégration est donc progressive au sens où la gauche a toujours employé le mot. Les élections en Algérie, malgré toutes leurs imperfections, y auront une portée révolutionnaire. »

Epilogue d'un procès d'espionnage

LE PREMIER-LIEUTENANT BERLI condamné à quatre ans de réclusion

Il est en outre dégradé, exclu de l'armée et privé des droits civiques pour cinq ans

ZURICH, 20. — Le tribunal de division 6 a condamné jeudi soir le premier-lieutenant Hans-Ulrich Berli à quatre ans de réclusion, à la dégradation, à l'exclusion de l'armée et à 5 ans de privation des droits civiques.

Le prévenu a été déclaré coupable de violations de secrets militaires (art. 86, chiffre 1, alinéa 2 du code pénal militaire), de violation du secret de service (art. 77), de service de renseignements militaires (art. 274 du code pénal) et d'espionnage militaire en faveur d'un Etat étranger (art. 301 c.p.s.).

Les 500 fr. remis à l'accusé par un secrétaire de la légation de Tchécoslovaquie sont considérés comme acquis à la Confédération. Les frais de la procédure sont à la charge de l'accusé et la sentence doit être exécutée à Berne.

La motivation du jugement

Il ressort de la motivation du jugement faite par le grand juge, que le plt. Berli a tout d'abord remis au troisième secrétaire de la légation de Tchécoslovaquie une liste de douze officiers de son unité, dont un ami personnel de feu son père. Il lui a fourni également un ordre de bataille d'une division, d'une brigade, d'un bataillon de fusiliers et de ses compagnies, ordre dont il avait eu connaissance lors de son école d'officiers. A son domicile, il s'est emparé d'un mémoire manuscrit rédigé par son père et traitant des problèmes du service d'instruction, mémoire dont le tribunal n'a pas eu connaissance. Il a encore accepté d'autres missions qu'il n'a pas accomplies. Mais selon le code pénal militaire, ceci équivaut à un délit commis. Il s'agissait notamment de fournir des renseignements sur d'imaginaires tanks suisses en construction, sur le nouveau fusil d'assaut et sur l'aviation suisse. Berli avait de même accepté de donner des précisions sur le dispositif de mobilisation de la 6me division et son système de défense.

Pleinement responsable

Le tribunal n'a pas admis les thèses du psychiatre et a considéré l'accusé comme pleinement responsable. Il n'a trouvé dans son comportement aucune circonstance atténuante. La faute du plt. Berli, a déclaré le grand juge, a été grande objectivement et subjectivement. Pour le tribunal, l'acte le plus méprisable, dans toute l'affaire, est le fait que Berli, sans aucune piété filiale, ait dérobé pour le vendre un document de la main de son père.

Où se trouve le professeur Galeazzi - Lisi ?

Selon certaines informations, l'ancien archiatre de Pie XII se serait rendu à Bruxelles, mais, selon sa secrétaire, il serait encore à Rome

ROME, 20 (A.F.P.). — Le mystère le plus entier plane sur le départ du professeur Riccardo Galeazzi-Lisi, ancien archiatre du pape Pie XII.

Selon différents témoignages, l'ex-archiatre pontifical aurait bien quitté Rome jeudi matin pour se rendre à Bruxelles. On rappelle à ce propos que l'avion dans lequel il aurait pris place a été dérouté sur Dusseldorf, en raison du mauvais temps qui sévit sur la Belgique.

(Lire la suite en 15me page)

Un chien sauve un enfant

TOULON, 20. — Alors qu'il jouait dans la campagne, aux environs de Carqueiranne, en compagnie d'un chien, le petit Raymond Laugier, 10 ans, est tombé dans un puits profond de 17 mètres. Dans sa chute, l'enfant ne fut pas blessé et, s'accrochant à un tuyau de plomb, parvint à se maintenir à la surface de l'eau. Néanmoins, l'accident n'ayant pas eu de témoin, le petit Raymond risquait fort de s'épuiser à appeler vainement au secours.

Fort heureusement, le chien se rendit chez son maître, M. Milhe, horticulteur à Carqueiranne, et parvint, en le tirant par la manche, à le persuader de le suivre jusqu'au puits.

L'enfant put être sorti de sa fâcheuse position. Il était transi de froid, mais sain et sauf.

CLIN D'OEIL

MUSIQUE D'AUTOMNE

PAR cet après-midi mort, assise derrière ma fenêtre, je regardais la rue. L'atmosphère paraissait jeter un regard dans la chambre qui répondait par le même regard morne. Et je me sentais entre deux réalités et deux choix, sans savoir vers lesquels me diriger pour échapper à la grisaille qui enveloppait tout : il y avait le monde extérieur, la nature, mais elle était sans joie. De l'autre côté de la fenêtre s'étendait l'espace concentré de la chambre, mais il fallait pour s'y sentir à l'aise vaincre la paresse et l'ennui qu'il inspirait, il fallait choisir une occupation. Un livre ? une étude ? un travail manuel ?

Entre temps, un cahier de musique tout neuf sous le bras, mon frère était entré dans la chambre et s'était assis devant le piano. Pour la première fois il voyait (avant de l'entendre) en noir sur blanc, comme une réalité encore hermétique, les notes de la sonate à Waldstein de Beethoven. Il y eut un instant de silence : mon frère détaillait l'œuvre, mieux encore il la mesurait, comme on mesure la force d'un adversaire.

Et la lutte commença. Car, tandis que la main gauche s'aventurait la première et attaquait les graves accords par lesquels débute l'œuvre, je me rendais compte qu'en effet il s'agissait bien d'une lutte. Il fallait que les signes froids et le silence du cahier se transforment en sons, en rythmes, en musique. Il fallait que le secret des notes écrites passent dans les mains du pianiste pour y trouver leur signification. Pour l'instant il y avait dualité entre l'œuvre qui ne se livrait pas encore et mon frère qui voulait l'arracher en quelque sorte au papier pour se l'approprier.

Comme dans toute lutte, il y eut de nombreuses batailles ; les passages difficiles devaient tomber, comme des places fortes ; chaque page tournée marquait une avance lente et difficile. Et mon frère s'acharnait. De plus en plus concentré et obstiné, il morcelait l'œuvre sans pitié, analysait chaque variation, s'élançait sur les arpèges mélodiques qui auraient dû couler comme un ruisseau argenté sous sa main droite, et qui résistaient encore.

Mon frère alors reprenait tout, bribe par bribe, il variait les rythmes pour s'assouplir les doigts, puis rassemblait tous ces morceaux dans une véritable synthèse créatrice. La sonate lentement prenait vie ; du cahier qui peu à peu ressemblait à une enveloppe vide, elle passait dans les mains du pianiste où elle trouvait forme et substance. « Ah ! je l'aurai ! » disait mon frère dans son excitation, et le plaisir de la conquête égalait celui de la recherche musicale.

Le temps passait vite. Le crépuscule était tombé. Il faisait sombre maintenant, dans la rue comme dans la chambre. Seul le piano, sur lequel on avait placé une lampe, était éclairé. Et cette lumière me paraissait symbolique. Comme si elle représentait la flamme musicale qui avait illuminé de l'intérieur la grisaille de novembre étendue de part et d'autre de la fenêtre.

SOURIS.

Le franc français menacé ?

Paris affirme sa volonté de combattre toute nouvelle dépréciation

(Voir nos informations en dernières dépêches.)

Tornades hivernales sur le Texas

De violentes tempêtes ont sévi aux Etats-Unis provoquant notamment la mort d'une dizaine de personnes. Notre photo a été prise dans une petite ville de l'Etat du Texas où voitures et caravanes ont été littéralement fauchées par la tornade.

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT MILITAIRE

Mise au concours

Un poste de

commis au département Militaire

est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation.
Traitement : légal, classe XI ou X.
Entrée en fonctions : 1er janvier 1959.
La préférence sera donnée à un jeune officier.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1958.

IMMEUBLES

Chalet de
week-end
à vendre, 5000 fr. Tél. 7 10 40.

GARAGE
moderne de 600 m2, transports, 3 distributeurs, piste, terrain attenant. autoroute, à vendre 250,000 fr. avec immeuble. Agence DESPONT, Ruchonnet 41, Lausanne.

A vendre à Corcelles
immeuble de 3 logements
Adresser offres écrites à V. C. 4365 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre au Landeron
TERRAIN
de 1271 m2, à proximité d'une rue principale. Adresser offres écrites à Ch.-Ed. Girard, notaire, le Landeron.

A LOUER

2 chambres meublées modernes, avec cuisine, 110 fr., tout de suite. S'adresser : Moulins 27, au magasin.

CHAMBRES

A louer aux Poudrières
jolie chambre
au sud, chauffage, eau courante. Tél. 5 77 96.

A louer belle
chambre indépendante
dans quartier tranquille. 80 fr. par mois. Téléphone 5 64 52.

A louer jolie petite mansarde à monsieur tranquille et travaillant dehors. Tél. 5 58 52.

A louer
chambre
meublée, indépendante. Tél. 5 54 76.

A louer
chambre à 2 lits
avec confort (éventuellement part à la cuisine), de mi-décembre à fin février, à proximité de la gare. Adresser offres sous chiffres V. R. 4702 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Jolie grande chambre, au sud, à louer au centre à 1 ou 2 personnes sérieuses ; cuisine sur désir. Demander l'adresse du No 4773 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à Neuchâtel
chambre
avec bonne pension à demoiselle ou jeune fille. Tél. 5 66 32.

2 chambres indépendantes avec bonne pension. On prend des pensionnaires. Rue Fleury 14.

A louer chambre à 1 ou 2 lits, avec bonne
PENSION
au centre. Tél. 5 61 91.

PENSION
bonne cuisine bourgeoise, rue Louis-Favre 13, 1er étage, à droite.

DEM. A LOUER

Jeune fille
cherche jolie petite chambre indépendante pour le 1er décembre, si possible au centre. — Adresser offres écrites à Y. W. 4776 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande jeune
sommelière
présentant bien, connaissant les deux services. Buffet C.F.F., les Hauts-Geneveys.

On engagerait pour le printemps jeune fille comme apprentie
vendeuse
dans bon commerce d'alimentation. Adresser offres écrites à A. B. 4778 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche
PERSONNE
pour heures de ménage régulières. Tél. 5 38 91, de 10 à 12 heures.

On demande jeune
cuisinier
Demander l'adresse du No 4774 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour l'hiver
jeune homme
dans exploitation agricole du Vignoble, pour soigner deux chevaux et aider aux différents travaux. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à X. V. 4775 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons
soudeur
qualifié, peinture au pistolet. Faire offres à Etablissements Tabo S. A. Bôle.

Je cherche pour tout de suite
mécanicien sur auto
Se présenter au garage Henri Gerber, Boudry.

Nous cherchons
chauffeur de maître

CONDITIONS REQUISES : sobriété, expérience, bonne présentation, âge maximum 45 ans. De préférence célibataire ; marié pas exclu.

Faire offres détaillées avec photo, références, prétentions de salaire (en tenant compte de la nourriture, du logement et du blanchissage assurés).

Entrée immédiate ou à convenir.

Offres sous chiffres P 6719 N à Publicitas, Neuchâtel.

FEMMES HABILES

célibataires, habitant la Béroche ou dans les environs, qui désirent un travail en fabrique, propre, agréable et facile, sont demandées. En cas de satisfaction réciproque, possibilités intéressantes pour l'avenir. — Faire offre sous chiffres Y. U. 4726 au bureau de la Feuille d'avis.

Par un entraînement systématique,
ils se maintiennent chacun au zénith de leur forme
Chacun affirme aussi une supériorité indiscutable. Ensemble,
ils mettent à leur actif des performances exceptionnelles...
tout comme Supershell avec I.C.A. et Shell X-100
Multigrade le font dans le moteur de votre voiture.
Tous deux sont de brillantes réussites des centres
de recherche Shell et, conjugués,
ont un effet inégalé.

Shell X-100 Multigrade et Supershell avec I.C.A.

SHELL

I.C.A., l'additif régulateur de l'allumage est une exclusivité des carburants Shell (brevet ✠ 294341)

X-100 Multigrade, l'huile super protection SAE 10 W/30 et SAE 20 W/40 dans la boîte blanche

Nous cherchons, pour entrée immédiate :

2 monteurs de câbles

âgés de 25 à 30 ans, mécaniciens, serruriers ou électriciens de profession, connaissance du français et de l'allemand indispensable ;

1 mécanicien-tourneur

avec bonnes connaissances professionnelles ;

1 laveur-graisseur

pour l'entretien de nos véhicules à moteur.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire à Câbles électriques, à Cortaillod.

Entreprise industrielle de la place cherche
employée
habile et de confiance, pour travaux de bureau variés. Bonne sténodactylographe, de langue française, connaissant l'anglais et si possible l'allemand. — Offres sous chiffres K. I. 4762 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie CHERCHE

UNE SECRÉTAIRE

pouvant correspondre en français, allemand, anglais. Place stable, bien rétribuée. Semaine de 40 heures. — Offres brèves sans curriculum vitae, sous chiffres F. 11774 Gr. à Publicitas S. A., Granges (SO).

On demande
ouvrier serrurier
pour travaux soignés. Faire offres à P. Pierrehumbert, atelier de construction, Saint-Blaise. Tél. 7 55 08.

Jeune homme sérieux serait engagé comme
MANŒUVRE
pour travaux de cave et divers. Place intéressante et à l'année. — Faire offre manuscrite à la Distillerie Sydler, Auvernier/NE.

PERDUS - TROUVÉS

La personne qui a été vue ramassant sur la route un
SAC DE SPORT
rouge contenant des patins de hockey et divers accessoires, est priée de le rapporter à la gendarmerie.

Perdu le 19 novembre,
gourmette or
Souvenir de famille, en rue ou dans un magasin. La rapporter au poste de police contre récompense.

Véhicules à moteur

« VW » 1954
belle occasion, à vendre. Tél. 8 11 45.

Occasion exceptionnelle
« tricar Heinkel »
comme neuf, bas prix, crédit, taxe 97 fr. 50 et assurance R.C. 115 fr. par an. Tél. 5 50 53.

A vendre, de particulier,
« Renault » 4 CV
moteur neuf.
Demander l'adresse du No 4712 au bureau de la Feuille d'avis.

« Peugeot 203 »
7 CV, 1956. Limousine noire, 4 portes. Peu roulé.

« Fourgon Renault »
1953, 11 CV, charge utile, 1400 kg.

« Renault » 4 CV
1952. Bas prix.
Demander la liste complète de nos voitures avec prix et conditions de paiement.
J.-L. SEGESSEMANN
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91

DEM. A ACHETER

On reprendrait magasin de
tabacs-journaux
éventuellement kiosque. Adresser offres écrites à R. P. 4772 au bureau de la Feuille d'avis.

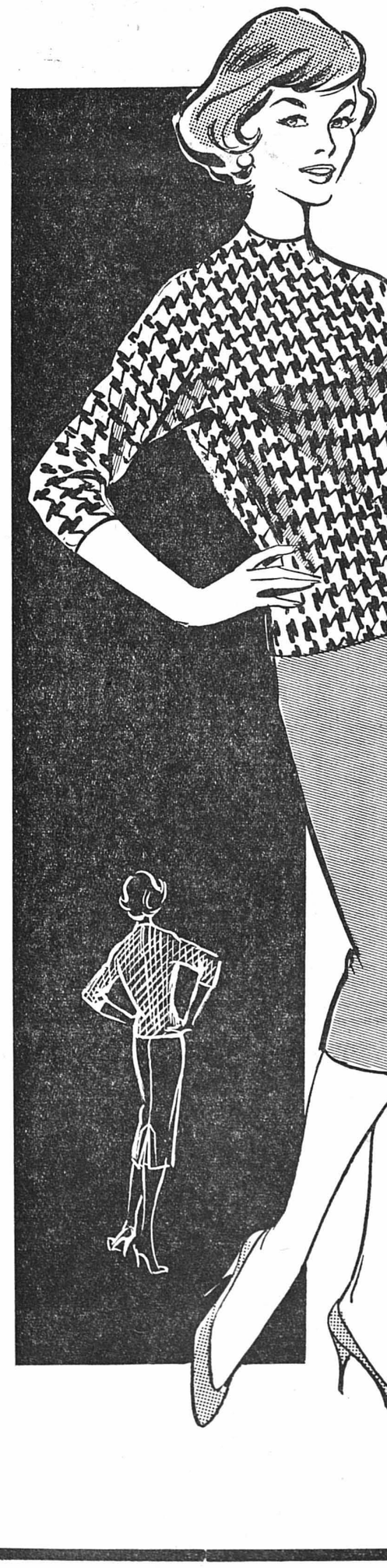

Aux Armourins habille bien bon marché !

Deux offres spécialement avantageuses

Casaque
en gros pied-de-coq, très belle laine, 2 tons
beige/blanc
marine/blanc
swissair/blanc
14.90

Jupe
en reps laine, plis éventail au dos, noir, marine ou marengo
16.90

AUX Armourins NEUCHÂTEL

La Cave Neuchâteloise cherche
fille de buffet
sachant parler et lire en français.
Se présenter.

Nous cherchons un REPRÉSENTANT
bien introduit auprès des commerçants, restaurateurs, grossistes, pour la vente de salami, mortadelle, etc., à la provision.
Candidats sérieux sont priés de faire offres sous chiffres C 11948 à Publicitas S. A., Lugano.

Entreprise de constructions cherche
magasinier
sachant conduire (éventuellement camion). Place stable. Faire offres sous chiffres L. J. 4763 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate
employée de bureau
habile sténodactylo.
Faire offres manuscrites sous chiffres C. Y. 4709 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune employé de bureau
qualifié cherche place à Neuchâtel ou aux environs, afin de perfectionner son français. Date d'entrée à convenir. — Ecrire sous chiffres P. 6717 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune fille, terminant l'école Duployé, cherche place de
sténodactylo
débutante. Entrée début de janvier ou date à convenir. Faire offres à Germaine Perrinjaquet, rue Saint-Georges 36, Yverdon.

Première COIFFEUSE
cherche place convenable dans la région du Val-de-Travers, pour tout de suite ou date à convenir. E. Schutz, Couvet, rue de l'Hôpital 19.

Cuisinier
qualifié cherche emploi pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à V. T. 4769 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune
SUISSESSE ALLEMANDE
de 18 ans cherche pour tout de suite place dans un magasin ou comme aide de bureau. Adresser offres à V. Schicker, Tires 7, Corcelles (NE).

Mécanicien-technicien
connaissant parfaitement la calculation et le chronométrage cherche emploi à Neuchâtel ou aux environs, pour tout de suite ou date à convenir. Ecrire à Z. V. 4727 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle au courant de tous les travaux de ménage, cherche
place de confiance
pour le 15 décembre dans une bonne famille. Adresser offres écrites à S. R. 4771 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant terminé son apprentissage de mécanicien et dessinateur de machines cherche, pour début 1959, place de
DESSINATEUR DE MACHINES
Faire offres sous chiffres AS 8545 J aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Bienne.

Magasinier-livreur
38 ans, très bien recommandé, cherche place stable pour date à convenir.
Permis pour voiture légère.
Ecrire sous chiffres K. H. 4735 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre
2 pneus « Michelin X »
165 x 400, neufs, n'ayant jamais roulé. S'adresser à case postale 644, à Neuchâtel 1.

Pour monsieur, magnifique costume
redingote
grande taille, état de neuf, 140 fr. Pour dame, très beau manteau noir, taille 40, 25 fr. — Tél. 5 33 85.

Dernière nouveauté
BLOUSON U.S.A.
Voir vitrine rue des Terreaux
STOCK U.S.A. Saars 50 Tél. 5 50 57

Contre les troubles de la circulation
le médicament aux plantes médicinales CIRCULAN a fait ses preuves car son **aide est efficace et son action multiple!**

d'automne

Il agit avec efficacité contre les troubles fonctionnels de la circulation et les maux divers provoqués par l'âge, **l'artériosclérose, la pression artérielle trop élevée, les vapeurs et sueurs, palpitations, varices et hémorroïdes.**

Circulan soulage votre cœur, régularise la circulation du sang, favorise l'afflux du sang dans les vaisseaux et combat ainsi les troubles circulatoires.

Prenez 2 cuillerées de Circulan par jour et vous vous sentirez beaucoup mieux !

Flacon original Fr. 4.95, ½ litre Fr. 11.20, CURE : 1 litre Fr. 20.55 (économie 4 Fr.) dans les pharmacies et drogueries.

Si vous préférez les dragées, prenez **VASTOL,** les dragées aux plantes médicinales contre les troubles circulatoires. Fr. 4.70, Fr. 12.50.

Boucherie-Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 65
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

Pour vos repas froids

Roastbeef froid la	100 g.	Fr. **2.40**
Veau rôti	100 g.	Fr. **1.60**
Porc rôti	100 g.	Fr. **1.80**
Côtelette cuite	100 g.	Fr. **1.40**
Filet de porc cuit	100 g.	Fr. **1.60**
Charcuterie fine	100 g.	Fr. **-.90**
Terrine de foie gras	100 g.	Fr. **1.10**

Poulardes hollandaises
PRÊTES A ROTIR
Marque « Bico »
le tout premier choix
Aspics variés —.50 —.60 —.80
1.50 la pièce - **Pâtés en croûte**
Petits pâtés - Salade russe
Mayonnaise
Pommes chips —.40 et 1.10
le paquet

ÇA VAUT LA PEINE D'EN PROFITER !

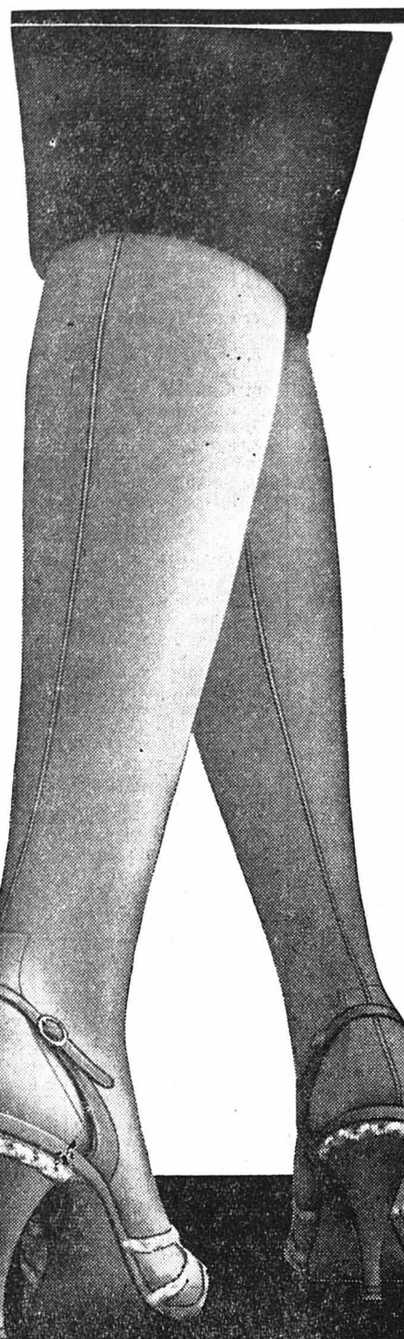

4 BAS

- Coloris de saison
- Diminués
- 15 deniers
- 100% nylon

avec couture **4.95** les 2 paires

Premier choix

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

Boulangerie - Pâtisserie
Mello

Quel délicieux petit déjeuner quand les vôtres voient sur la table une de nos belles **tresses au beurre** et une magnifique **taillaule neuchâteloise.**

Seyon 22 - Maladière 18
Neuchâtel

Hug & Cie, musique

présente un grand choix de
radios, radios - gramos, tourne - disques, électrophones
Télévision
Nouveaux modèles 1958 - 1959
dans ses locaux du 1er étage

hug

vis-à-vis de la poste, NEUCHATEL

Contre lumbagos, sciatique, rhumatismes, refroidissements

REINS au CHAUD
ceinture de laine tubulaire élastique du
DOCTEUR M. GIBAUD

En vente dans les pharmacies, drogueries et chez les bandagistes
Productions SPORFLEX S. A., GENÈVE - Tél. (022) 32 46 15

SALAMI

pour Noël, cartons de 25 à 50 kg. assortis, de 400 g. à 1 kg. 500, sur désir, emballage de fête. Prix de fabrique, franco, dédouané pour importation en Suisse. — Offres et échantillons : M. Porta Dano, salami, S. Maria Segreta 6, MILANO.

Une offre «Sans Rival»

DE NOTRE DÉPARTEMENT

MANTEAUX

3 prix à retenir

129.–

98.–

69.–

Nous mettons en vente environ 150 manteaux en beaux tissus pure laine, uni ou fantaisie, façons classiques ou mode, à des prix spécialement avantageux

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
Au Sans Rival

Pour cause de démolition d'immeuble

à vendre tout de suite, à des prix sensationnels

un lot très important de meubles usagés se composant de :

chambres à coucher complètes à un grand lit de milieu ou deux lits, avec literie crin animal, au choix, à **400 fr.**
buffets de service, divers modèles, depuis **50 fr.**
Plusieurs lavabos et commodes ; entourages de divans complets. Plusieurs tables avec et sans allonges.
5 studios avec divans-lits et fauteuils depuis **250 fr.**
20 fauteuils divers depuis **30 fr.**
15 divans turcs avec matelas, depuis **50 fr.**, plusieurs armoires.
Plusieurs lits d'enfants, poussettes, marche-bébés et divers articles pour bébés.
2 secrétaires.
1 bureau ministre.
1 grand store moderne à lamelles.
et un lot énorme de meubles et marchandises diverses, trop long à détailler.

Tous ces meubles sont vendus à très bon marché, mais seulement contre paiement comptant et pris sur place.

Place de la Gare, dans les anciens locaux de l'hôtel des Alpes, Neuchâtel

Ouverture de 9 heures à midi et de 13 h. 30 à 18 h. 30 ou sur rendez-vous.

Belle aubaine pour revendeurs.

Meyer, tél. 038-5 75 05.

MM

BOUCHERIE

RÔTI de bœuf au pot-au-feu, toujours bon et bon marché
BOUILLI . . . . . ½ kg depuis **2.20**
RAGOÛT de bœuf . . . ½ kg » **2.40**
TRIPES . . . . . ½ kg » **2.–**
TRANCHES de bœuf, les 100 g. depuis **–.90**

Samedi, vente spéciale
RÔTI DE BŒUF ½ kg depuis **2.70**

AU 1er ÉTAGE

Un grand choix de
beaux cadeaux
vous attend

Télévision - Radio - Pick-up
Articles de photo - Appareils ménagers
Lampes et cristal

MIGROS

Bien manger au **BAR MIGROS**

Menu de samedi

Consommé Julienne
Civet de chevreuil Saint Hubert
Nouilles au beurre
Salade de saison
Pain et service compris **2.–**

Ventes spéciales
VENDREDI *Gâteaux au chocolat,* la tranche **–.30**
SAMEDI *Poulets rôtis à divers prix*
Le chef vous attend !

Les Sports

HOCKEY SUR GLACE

Hier soir à Monruz

L'adversaire des Young Sprinters succombe sous une avalanche de buts

Young Sprinters - Diavoli H.-C. Milan 17-5

(5-1, 6-2, 6-2)

YOUNG SPRINTERS : Perrottet; Uebersax, Golaz; Adler; Blank, Martini, Spichty; Schopfer, Catti, Nussberger; Paroz. Entraîneur : Martini.

DIAVOLI H. C. MILAN : Bolla; Watson, Bedogni; Cuccione; Coletti, Crotti, Agazzi; Branduardi, Rabanser, Nardi. Entraîneur : Watson.

BUTS : Martini (8me, 8me et 12me), Crotti (13me), Catti (14me), Golaz (15me). Deuxième tiers-temps : Martini (4me, 11me et 16me), Uebersax (7me), Catti (8me), Golaz (12me), Crotti (14me), Coletti (17me). Troisième tiers-temps : Schopfer (3me et 16me), Blank (4me), Catti (13me), autogoal pour Diavoli (13me), Nussberger (16me), Coletti (17me), Martini (18me).

NOTES : temps frais; piste excellente. Bon arbitrage de MM. Hauser (Berne) et Breitenstein (Bâle). 3500 personnes. Young Sprinters est privé de Bazzi, qui soigne une blessure récoltée à Berne, de Grenacher, touché un peu plus sérieusement, et des mobilisés Renaud et Streun. Furent pénalisés : Adler, Golaz, Blank, Guccione et Coletti.

~ ~ ~

Neuchâtel, 20 novembre.

Young Sprinters nous a convié à un nouveau festival. Après avoir pris la mesure de son adversaire milanais dans la première partie du match, il a accumulé les buts au point de ridiculiser une équipe complètement désunie. Après cette nouvelle victoire, un fait est certain : Young Sprinters a trouvé la bonne cadence; les joueurs sont en forme; la cohésion s'améliore. Le seul danger que puissent engendrer des victoires aussi nettes, c'est que les joueurs en viennent à surestimer leurs moyens, à se montrer trop personnels. On en eut quelques exemples hier soir; mais avec un meneur d'hommes aussi lucide que Martini, il est vraisemblable que chaque chose sera mise à sa juste place.

Les « Diavoli » ne s'attendaient pas à une pareille correction. Nous non plus pour être sincère ! Les premières minutes du match furent très partagées et même à l'avantage des visiteurs. Mais à la huitième minute, Martini, en forme splendide, mit le feu aux poudres en battant deux fois, coup sur coup, Bolla. Les Neuchâtelois réussirent trois buts encore dans ce tiers-temps contre un à leurs adversaires. Les autres périodes de jeu furent la répétition de la première à la différence que l'aisance des Young Sprinters devenait plus grande au fil des minutes alors que les Milanais, qui monopolisaient pourtant le palet presque aussi souvent que les Neuchâtelois, avaient perdu toute notion de jeu collectif. Aussi ne fallait-il pas s'étonner si leurs actions solitaires — spectaculaires, nous l'admettrons, dans la partie centrale de la piste — échouaient sur une défense vigilante où Perrottet faisait une excellente rentrée et où Golaz et Uebersax affichaient une fois de plus une autorité souveraine. Mais il serait injuste de vanter les mérites d'un Neuchâtelois plutôt que d'un autre. A l'instar de leur entraîneur, ils luttèrent tous avec un élan magnifique. Le résultat est d'ailleurs là pour le démontrer éloquemment. Surtout lorsqu'on songe que Berne eut une peine considérable à battre cette même équipe milanaise, laquelle, le lendemain, infligeait plus de vingt buts à Grasshoppers !

V. B.

● L'équipe canadienne de hockey sur glace des Kelowna Packers a obtenu deux résultats nuls à Moscou, l'un (1-1) contre Krylia Sowetov et l'autre (2-2) contre Dynamo Moscou.

● Hier soir, à Bienne, pour l'inauguration de la patinoire, les hockeyeurs locaux ont battu Arosa (sans Trepp) par 4 à 2. Six mille personnes assistaient à ce match.

FOOTBALL

Le championnat de ligue B

Winterthour voudra rejoindre Cantonal

(FAN) Les matches de ce dernier week-end nous ont valu un nouveau leader en ligue B. Cantonal, bien que jouant sur son terrain, fut incapable de résister à la fougue des Biennois et perdit et la rencontre et la première place.

Les Neuchâtelois ont, d'autre part, laissé apparaître bien des lacunes dans leur instrument de combat, ce qui nous rend quelque peu songeur pour la suite des opérations. Car cette fin de premier tour ne comporte pas un programme de tout repos pour les hommes d'Artimovicz. Il leur faudra notamment rencontrer Winterthour et Berne qui sont avec Bienne leurs plus dangereux rivaux quant à la promotion, du moins actuellement. Ils se rendront dimanche déjà à Winterthour. Les « lions », vulnérables à l'extérieur puisque, à Saint-Léonard encore, ils s'inclinèrent devant Fribourg, le sont beaucoup moins chez eux. Ce match nous permettra de savoir si la mauvaise partie disputée contre Bienne ne fut pour les Neuchâtelois qu'un accident ou si le mal dont ils souffrent est plus profond. Bienne recevra, lui, le benjamin Vevey qui semble en baisse actuellement et qui ne devrait, par conséquent, pas constituer un bien dur obstacle. Un match fort intéressant se déroulera au Neufeld. Fribourg se heurtera à Berne. L'équipe des frères Casali, qui dispute un championnat honorable, bénéficie des faveurs de la cote, mais Fribourg se surpassera peut-être étant donné qu'une victoire lui permettrait de réapparaître dans le peloton de tête. Yverdon, bien malade, s'en ira à Soleure. Une nouvelle défaite le condamnerait à occuper seul l'avant-dernière place et même la dernière si, dans un sursaut d'énergie, Concordia triomphait à Thoune. Le programme est complété par Longeau - Schaffhouse et Sion - Aarau. Ces matches opposent des équipes qui, à en juger par leur classement, sont de force sensiblement égale et il ne serait guère étonnant d'enregistrer des résultats nuls.

Boxe ou danse ?

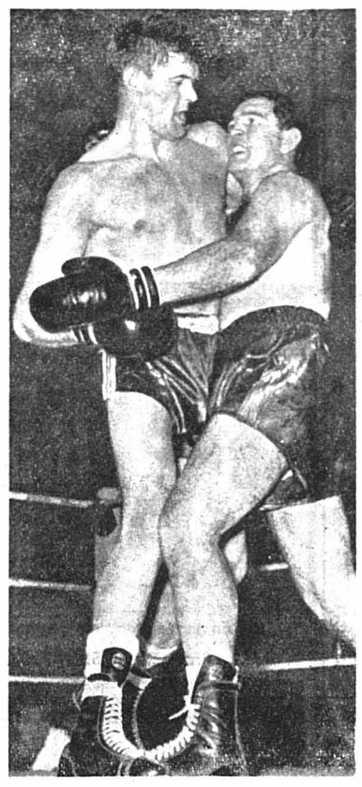

Ce curieux instantané nous montre en action le champion de France de boxe des poids lourds Duquesne (à gauche), et son challenger, Vidal, au cours du combat qu'ils disputèrent pour le titre toutes catégories de leur pays. Vidal ne tint pas cinq rounds et, comme il fut jadis rugbyman, il déclara à l'issue de ce match qu'il retournerait à son ancien sport. A le voir étreindre son adversaire dans un élan que dicte vraisemblablement la peur, ça se comprend !

EN QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● Le comité de l'Association régionale romande des clubs de ski, réuni à Lausanne, a décidé d'organiser les championnats romands (disciplines alpines) dans la région de Caux, les 31 janvier et 1er février prochains.

● Jack Kramer, organisateur des tournées de joueurs professionnels de tennis, vient d'annoncer depuis Sydney que l'Australien Mervyn Rose est passé professionnel et débutera dans sa nouvelle catégorie en janvier.

● C'est l'arbitre autrichien Grill qui dirigera le match retour Young Boys-M.T.K. Budapest du 26 novembre à Berne, comptant pour les huitièmes de finale de la coupe de football des champions européens.

● L'ouverture du championnat du monde 1959 de hockey sur glace, qui se disputera en Tchécoslovaquie, aura lieu le 5 mars simultanément à Bratislava, à Brno et à Ostrava. D'autre part, le comité d'organisation a décidé de créer trois poules éliminatoires avec le Canada, l'U.R.S.S. et la Suède comme têtes de série. Un tirage au sort fixera la répartition des autres pays engagés.

● Combat de boxe de poids moyens, à San Francisco : Spider Webb, Etats-Unis, bat Joey Giardello, Etats-Unis, par k.o. technique à la 7me reprise d'un match prévu en dix rounds.

● Six jours cyclistes de Münster; positions à la neutralisation de jeudi : 1. A. von Büren-O. von Büren, Suisse, 118 p.; 2. Roth-Pfenninger, Suisse, 94 p.; 3. Klamer-Lynge, Danemark, 48 p.; à un tour: 4. Scholl-Ziegler, Allemagne, 163 p.; 5. Junkermann - Reinecke, Allemagne, 108 p.

BASKETBALL

La brutale relégation de Genève Basket

Le championnat suisse de ligue A a eu un épilogue bien désagréable avec la relégation obtenue sur le tapis vert du Genève-Basket, en raison de la disqualification de son joueur Gojanovic.

Le règlement a encore joué un tour pendable aux Genevois. En effet, depuis cette année, les matches gagnés comptent pour deux points, les perdus pour un et les forfaits pour zéro. Et ce sont en définitive les matches perdus par G.O.U. et Cassarate qui permettent à ces deux équipes de passer au classement devant Genève !

Les faits qui sont reprochés au Genève-Basket et à son joueur yougoslave Gojanovic paraissent indiscutables : pour pouvoir jouer valablement avec son nouveau club, Gojanovic devait s'établir à Genève, ce qu'il n'a jamais fait. Or, le règlement est formel sur ce point, et les organes dirigeants de la fédération ont prononcé des sanctions parfaitement justifiées. Il nous paraît cependant que tout cela est infiniment regrettable et devrait pouvoir être évité à l'avenir par une modification du règlement. Puisqu'il faut protéger les clubs contre eux-mêmes, le règlement devrait désormais exiger qu'en cas de transfert en cours de saison, le club intéressé apporte la preuve que son nouveau joueur a effectivement régularisé sa situation, **avant que l'autorisation de jouer lui soit accordée.** Il n'y aurait ainsi plus de possibilité de fraude, et l'on n'assisterait plus en fin de saison à des incidents aussi déplorables, qui faussent évidemment le résultat de tout un championnat. Car enfin, cette saison, Genève avait toutes les chances de tirer son épingle du jeu, sans avoir recours aux services de Gojanovic.

× × ×

Mardi soir, à Genève, Urania a étrenné son titre de champion suisse en... s'inclinant devant Stade-Français par 62-54. Maigre consolation pour le vice-champion. En complément de programme, Genève a battu G.O.U. par 42-40, tandis que Jonction triomphait d'Olympic-Fribourg par 46-43.

Comme il n'y avait jamais eu de forfait jusqu'ici, nous avions toujours publié le classement selon l'ancienne formule (match gagné : 2 points, match perdu : 0 point). Etant donné le cas de Genève, il nous faut aujourd'hui publier un classement répondant aux exigences de la formule officielle :

Premier et champion suisse 1958 : Urania, 18 matches, 32 points; 2. Stade-Français, 18, 31; 3. Federale, 18, 29; 4. ex-aequo, Jonction et Olympic-Fribourg, 18, 27; 6. Sécheron, 17, 26; 7. Sanas, 18, 26; 8. Cassarate, 18, 23; 9. G.O.U., 17, 22; 10. Genève, 18, 19 (relégué en ligue B).

Il reste un seul match à disputer, qui n'aura plus aucune importance, entre Sécheron et G.O.U. Art.

● Après un séjour d'une semaine à Sao Paulo, où une grève partielle des transports ne leur permit pas de connaître un bien grand succès, les gymnastes de la T.V. Berna ont continué leur tournée sud-américaine. Après s'être produits à Campinas devant quatre mille spectateurs, ils ont reçu un accueil chaleureux à Joinville, ville située à 145 km. de Curitiba.

● La sélection genevoise qui devait participer au tournoi d'inauguration de la patinoire des Vernets, à Genève (28-29 novembre), sera remplacée par une sélection de Canadiens évoluant en Suisse et qui comprendra notamment les entraîneurs genevois Winder, Girard et Zamick.

● Six jours cyclistes de Gand; positions à la neutralisation de jeudi : 1. van Looy-Arnold, Belgique-Australie, 215 points; 2. Terruzzi-Schulte, Italie-Hollande, 144 p.; à un tour : 3. Decorte-de Baers, Belgique, 163 p.; 4. van Steenbergen - Severeyns, Belgique, 112 p.; à deux tours : 5. Brankart-van Aerde, Belgique, 96 p.

NOTRE CHRONIQUE DE GYMNASTIQUE

L'expédition neuchâteloise en Franche-Comté

Des contacts étroits ont été établis entre les dirigeants de Franche-Comté et ceux de l'Association cantonale des gymnastes à l'artistique, et une solide amitié lie depuis plusieurs années les gymnastes des deux régions. Chaque année un match à l'artistique est organisé alternativement de chaque côté du Jura, obtenant chaque fois un franc succès.

La rencontre de cette année, on le sait, s'est déroulée à Poligny samedi dernier. L'équipe neuchâteloise, accompagnée par le président de l'A.C.N.G.A., A. Marthe et le chef technique, A. Carminatti, et l'équipe franc-comtoise, furent accueillies par MM. Tanière et Mariaux, président et secrétaire général de la « Séquanaise » et conduites à l'hôtel de ville où elles furent l'objet d'une aimable réception de la part des autorités.

Le match se déroula dans la grande salle omni-sports de Poligny (à quand une salle semblable à Neuchâtel ?). A la tribune, on notait la présence des autorités de la ville et des notabilités sportives de la région. Salle comble et enthousiaste. L'équipe française comprenait de jeunes espoirs solidement épaulés par l'international Clerc et l'ex-champion de France Mathiot dans une forme remarquable. L'équipe neuchâteloise était formée de Deruns (la Chaux-de-Fonds), Waldvogel, Staubli, Simonet, Hobi (Neuchâtel) et Straumann (le Locle). Son chef de file, l'international P. Landry, était retenu à Macolin pour un entraînement de l'équipe suisse qui va prochainement rencontrer l'Allemagne.

★ ★ ★

Le match fut serré et les Neuchâtelois ne l'emportèrent que grâce à une homogénéité plus grande. Cinq résultats par épreuve comptaient pour le classement final.

Aux barres parallèles, les Neuchâtelois obtinrent 45 points contre 44.55 à leurs adversaires, Mathiot réalisant la meilleure note, 9,60 (Deruns 9,55). Au cheval-arçons, Neuchâtel totalisa 44,75 comme aussi l'équipe française (meilleure note, Mathiot : 9,85). Les anneaux donnèrent 45,75 aux Suisses et 44,25 aux Français (meilleure note : Deruns : 9,75). Les Français se montrèrent plus forts aux exercices au sol où ils totalisèrent 45,80 points contre 44,65 (meilleure note, Mathiot : 9,55). La barre fixe consolida la victoire de l'équipe neuchâteloise: 44,95 contre 44,30 (meilleure note, 9,90 à Mathiot pour le plus beau travail de la rencontre).

Résultat final : Neuchâtel, 225,65 pts, Franche-Comté, 223,65.

Au classement individuel, le sélectionné olympique Mathiot s'imposa nettement et prit la première place avec 48,75 pts. Deruns (N) se classa deuxième avec 47,30, suivi de Clerc (F-C.) 47,05, Waldvogel (N) 45,70, Staubli (N) 45, Conche (F.-C.) 44,35, Hobi (N) 44,30, Simonet (N) 43,35, Theurot (F.-C.) 42,75, Muller (F.-C.) 41,35, Belzung (F.-C.) 40,50 et Straumann (N) 39,15.

Les épreuves furent jugées selon le barème international. Les notes étaient attribuées par quatre juges: deux Français et deux Suisses : MM. A. Baumann et P. Perrinjaquet.

En résumé, excellente sortie de l'équipe neuchâteloise. B. G.

PLAISIR DE LIRE

Extraits d'un journal intime

AU BORD DU TEMPS

par ÉMILE HENRIOT, de l'Académie française

Entraîné par le rythme de la vie moderne, l'écrivain, le journaliste un instant s'arrête, et il rêve. Il rêve à ce que pouvaient être autrefois les voyages, quand on avait le temps et que l'on prenait la malle-poste : « On baignait dans les choses vues, au trot des chevaux, goûtant le loisir d'en examiner le détail, d'en prendre une idée et de mêler ses rêveries et ses pensées, selon cette cadence, à ces décors complètement assimilés. Le voyageur porté avait pendant des heures devant lui, sous ses yeux, le clocher, la tour, le château, la ville, le tournant du fleuve vers lesquels sa route le menait. Dans ces conditions, l'image entrait profondément dans l'esprit; le don de voir en était accru, et la capacité de réfléchir, de plonger en soi... »

Une plongée en soi, délibérée, hardie, dangereuse aussi, mais féconde et passionnante, voilà à quoi Emile Henriot nous convie dans ces extraits d'un journal intime, si heureusement intitulés par lui *Au bord du temps* 1). A quoi vise-t-il ? A être vrai, ce qui n'est pas toujours facile. Cela coûte, cela fait mal, mais combien n'est-ce pas salutaire ! La vérité abandonnée, plus rien ne tient, plus rien ne vaut; l'homme a perdu toute vertu. Emile Henriot le souligne à propos de l'affaire Dreyfus : « On ne discute pas la vérité, tout ce qui est fait contre elle est mauvais; la vérité doit l'emporter, on ne fonde rien sur le mensonge, et il n'y a pas d'intérêt au monde qui puisse contrecarrer cet absolu; et surtout pas le plus sacré des intérêts qui ne peut être servi qu'avec des moyens purs : le bien de la patrie. »

Ayant posé la nécessité d'être vrai, une fois pour toutes, il semble que l'on soit au but. Non, car c'est ici justement que les difficultés commencent. Emile Henriot est un moderne, un agnostique, et, pour lui comme pour Jean Rostand, comme pour Léon Savary, les problèmes se présentent toujours par le côté le plus épineux, le plus paradoxal; l'homme, dans sa recherche du bien et du beau, devrait atteindre à l'harmonie, et toujours il se découvre plus divisé, plus menacé, plus incapable de comprendre : « Vous ne pouvez savoir ce que c'est, sous un air de sourire et de hocher la tête, que le tourment de la vérité, pour un homme qui ne croit à rien si ce n'est à la recherche de la vérité. » En fin de compte, une seule issue : l'héroïsme — un héroïsme discret, qui renonce à faire parade de soi.

La religion ? Non. Ce Dieu qui enferme tous les hommes dans le péché pour faire grâce ensuite à quelques privilégiés, c'est une abomination. Au surplus, la religion engendre l'intolérance qui est un vice répugnant. L'amour ? Un philtre magique que l'on boit avec délices, mais combien le fond de la coupe est amer ! Aimer, c'est construire un édifice d'illusions, avec une dépense énorme de foi et de bonne volonté, puis lentement, douloureusement, être acculé à le démanteler, à le démolir, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien.

La démocratie est-elle un régime de progrès, de liberté ? « Quand le plancton se met à penser et s'organise, ce n'est pas pour penser, c'est pour avoir la majorité. » Ainsi, sur un plan comme sur un autre, partout il en va de même; en se manifestant, le vrai s'adultère, il se change en mensonge. « Je n'aime pas voir mon meilleur ami dans le monde. Il y est différent de lui-même, et moi aussi, au point que dans le monde, je me déteste. » La vraie vie exigerait un absolu de pudeur impossible en ce monde : « Aucune femme n'est à l'abri d'être imaginée. Si j'étais femme, j'aurais honte. »

Un académicien rêve...

Curieux paradoxe ! Emile Henriot, athée, épicurien, amoureux d'esprit gaulois, admirateur de Voltaire et de Renan, tout au fond se révèle un janséniste, comme ce Pascal qu'il redoute, qu'il hait presque. L'idée qu'il va mourir, et qu'avec la mort tout ce qu'il a pensé, vécu, aimé, sombrera dans le néant, le révolte. Son intelligence est limitée; heureusement, à tout instant, elle fait sauter ces limites, et c'est une âme qui apparaît, généreuse et belle.

Citons pour finir une des anecdotes qui agrémentent ce journal; elle est, paraît-il, de Mondor. « Le sadique et le masochiste. Celui-ci dit doucement à l'autre : — Fais-moi souffrir ! Et le sadique, férocement, doucement, répond : — Non. »

P.-L. BOREL.

1) Plon.

Souvenirs du paradis perdu

par PIERRE ANCENIS

Il semble à première vue que Pierre Ancenis, dans ces « Souvenirs du paradis perdu » (1), ait voulu composer une idylle, tant l'atmosphère y est d'abord fraîche, innocente et poétique. Le héros, un petit jeune homme futé et gentiment impertinent, surgit, chaperonné par une excellente tante, dont le physique prête à rire; imaginez en effet « un nez en pied de marmite, une bouche fendue jusqu'aux oreilles, un corps ratatiné, l'apparence d'une bonbonne... »

Mais déjà l'insatisfaction le guette, et il part, il s'en va chercher fortune en France, dans un château, « un gai château de la Renaissance, bleu, gris et rose, flanqué de quatre tourelles, et dont l'unique aile allait rejoindre la vieille tour en un caprice de gracieuses arcades ». Au cours d'une scène cocasse, il est reçu par la famille du comte, et le voilà promu au rang de précepteur.

C'est à peine si nous le verrons dans ses importantes fonctions, car d'emblée il est devenu la coqueluche de toutes les jeunes filles, depuis les filles de ferme jusqu'à l'héritière de céans. Gisèle, la fille du comte s'efforce de le circonvenir, puis de l'arracher à l'amour qui déjà le lie à Camille. A la fin du volume, cette dernière mourra brusquement, victime d'une atroce vengeance.

Pourquoi cette histoire, par endroits si charmante, nous laisse-t-elle cependant un sentiment de gêne et d'ambiguïté ? C'est que, racontée sur un ton badin, elle aboutit à un drame qui ne semble pas fait pour elle, qui en quelque sorte l'écrase, et dont les aigres prolongements nous étonnent. Semblables au début à de gracieuses marionnettes que l'auteur anime avec dextérité, ses personnages tout à coup se libèrent, ils vomissent leur venin, et avant que l'on ait compris ce qui se passe, le jeu a pris fin, ils ont tout cassé.

Dans ce dégrisement général, que va faire notre héros ? Revenir sur lui-même ? Non. Rentré chez sa bonne tante, il appliquera les conseils qu'elle lui donne : réagir contre son propre cœur, qui par sa faiblesse fait le jeu des méchants. Riposter. « Depuis lors s'agitent en mon cœur de curieux mouvements de misanthropie et d'agressivité. Je me fortifie par ma violence même. Je rends haine pour haine, injure pour injure. Mon âme en est tout éclaboussée. Je souffre. Je suis seul... Qu'importe, puisque j'ai conquis la liberté... »

Curieuse fin, mais qui ne nous laissera pas tout à fait oublier ce que le roman contenait de bonne humeur, de vivacité et de grâce, exprimé dans un style léger, rapide, et par places étincelant.

P.-L. B.

1) Messeiller.

CARNET DU JOUR

Musée des beaux-arts : 20 h. 30, « Découverte de l'art roman ».

CINÉMAS

Arcades : 20 h. 30, En cas de malheur.
Rex : 20 h. 15, Les neiges du Kilimandjaro.
Studio : 20 h. 30, Le miroir à deux faces.
Cinéac : 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent) : Les enfants chéris.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le bal des maudits.
Palace : 20 h. 30, La chatte.

PHARMACIE D'OFFICE :
A. et Dr M.-A. Wildhaber, Orangerie

Où va Emile?

MOTS CROISÉS

Problème No 854

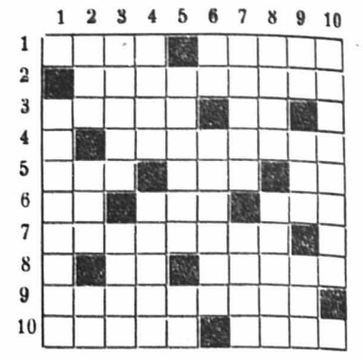

HORIZONTALEMENT

1. On ne peut les ouvrir sans bruit. — La galère du chef.
2. Piquées des vers.
3. Bois de feu. — Devant le nom d'un élu.
4. Elle donne un nom à quelque chose.
5. Trait de lumière. — Tête couronnée. — Pronom.
6. Adverbe. — Démonstratif. — Qui ne s'est pas mouillé.
7. Aspersion ou irrigation.
8. Préfixe. — Partis.
9. Partie de l'art militaire.
10. Bois dur. — Il protégeait les Gaulois au casse-pipe.

VERTICALEMENT

1. Allège à fond plat.
2. Petite pomme. — Plus vif quand il est grand. — Appréciation flatteuse en marge du cahier.
3. Belle-mère de Ruth. — Clairsemé.
4. Sert dans l'auxiliaire. — Recueil de dogmes et de préceptes moraux.
5. Domaines ruraux. — Pour faire des barres parallèles.
6. Note. — Ornement d'architecture.
7. Titre sans prétention d'un ouvrage fort sérieux. — Parie.
8. Vin effervescent. — Terrain ensemencé.
9. Article. — Patriarche. — Petite quantité.
10. Espèces d'arbres.

Solution du problème No 853

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	I	D	■	C	L	I	C	H	E
2	E	N	A	M	O	U	R	E	E	■
3	F	A	D	A	■	M	I	■	R	A
4	■	P	A	R	T	I	S	A	N	S
5	U	T	■	S	U	E	■	H	I	E
6	P	I	E	■	E	R	E	■	A	S
7	A	T	T	I	R	E	R	A	I	■
8	S	U	■	R	I	■	R	I	R	E
9	■	D	E	M	E	N	A	G	E	R
10	P	E	T	A	S	E	■	U	S	E

RADIO

Vendredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., réveil avec Haydn. 7.15, informations. 7.20, propos du matin. 7.25, kaléidoscope matinal. 11 h., émission d'ensemble (voir Beromunster). 12 h., au carillon de midi, avec à 12.15, le mémento sportif. 12.45, informations. 12.55, Alain Barcq propose. 13.30, divertissement symphonique.

16 h., « Le Rouge et le Noir », feuilleton de Stendhal. 16.20, grandes voix d'opéra. 16.40, piano. 17 h., causerie. 17.20, musique symphonique. 18 h., musique russe. 18.10, tous responsables ! 18.30, micro-partout. 19.15, informations. 19.25, la situation internationale. 19.35, le miroir du monde. 19.55, une chanson de Kosma. 20 h., la situation du théâtre en Europe. 20.20, connaissez-vous les chefs-d'œuvre de la littérature française? 20.40, jazz à la carte. 21 h., « La vie et la mort du lieutenant Kijé », pièce de Fr. et M. Soriano. 22.30, informations. 22.35, musique contemporaine. 23.12, chœur.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, orchestre récréatif. 7 h., informations. Les trois minutes de l'agriculture. 7.10, musique populaire. 7.25, Worte auf den Weg. 11 h., émission d'ensemble : suite pour orchestre. 12 h., musique populaire. 12.10, communiqués touristiques. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, « Der Barbier von Seldwyla ». 12.45, pages d'opéras. 13.30, sonate de G. Ropartz. 14 h., pour Madame. 14.30, reprise d'une émission radioscolaire.

16 h., souvenirs musicaux. 16.45, lorsque le siècle était jeune. 17 h., mélodies populaires allemandes. 17.30, pour les enfants. 18 h., chansons de la Ville Lumière. 18.30, actualités. 18.45, nouveaux disques. 19.05, chronique mondiale. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., les plus belles mélodies de J. Kern. 20.30, « Der Witz als Waffe », pièce de M. Dor et R. Federmann. 21.10, sextuor de Mozart. 21.30, « Faust », tragédie de Gœthe, causerie-audition. 22.15, informations. 22.20, souvenirs d'Italie. 22.50, Vienne reste Vienne.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, Paris reçoit Paris. 20.55, l'Otan vu d'un œil neutre. 21.20, concert du vendredi. 22.05, informations.

Emetteur de Zurich

20.15, téléjournal. 20.30, nous allons discuter. 21.10, l'œuvre graphique de Georges Braque. 21.20, concert du vendredi soir. 22.05, téléjournal.

TRUAND et GENTILHOMME

RÉSUMÉ. — Nous sommes en août 1587. Un mystérieux cavalier masqué vient de se présenter au castel d'Egloses, sur la Marne, qui paraît désert, et demande aux deux soldats qui l'accueillent à parler à M. de Rastignac. Il apprend que ce sont les seuls survivants de la garde.

Le cavalier hausse les épaules. Il se moque du sergent. « Soit pour le sergent, dit-il. Ce maladroit ne sait pas se garer à temps. Mais les hommes? Vos compagnons? » — Hélas! mon gentilhomme. » Le cavalier frappe du pied. « Que signifie ce « hélas » ? Vous étiez une vingtaine, maraud! » — « Oui, reconnait l'autre, piteux... Mais nous ne sommes plus que deux. »

« Deux sur vingt? Dix-huit morts? Mais vous avez été surpris par une armée, par la Croix! » Les deux survivants se dévisagent, moue aux lèvres. Après un temps d'incertitude, ils baissent la tête et décident de conter la vérité. « Mon gentilhomme, il n'y avait qu'un homme. » — Comment, un seul? » — Oui, un seul. Mais un véritable démon! Un Italien, un orfèvre nommé Larchini. Je le connais pour l'avoir connu en la capitale. Il s'est précipité sur mes compagnons par surprise et... »

Le cavalier l'interrompt d'un geste. Sous son masque de velours, on peut voir ses lèvres réduites à un mince sillon blême. Il est livide de fureur. « M. de Rastignac? » demande-t-il enfin. « Mal en point, mon gentilhomme! Fort mal en point! Ce démon d'orfèvre l'a frappé d'un tel coup de poignard qu'on ne sait pas s'il ne va pas passer d'un instant à l'autre! »

Ils se veulent plus délicats l'un que l'autre

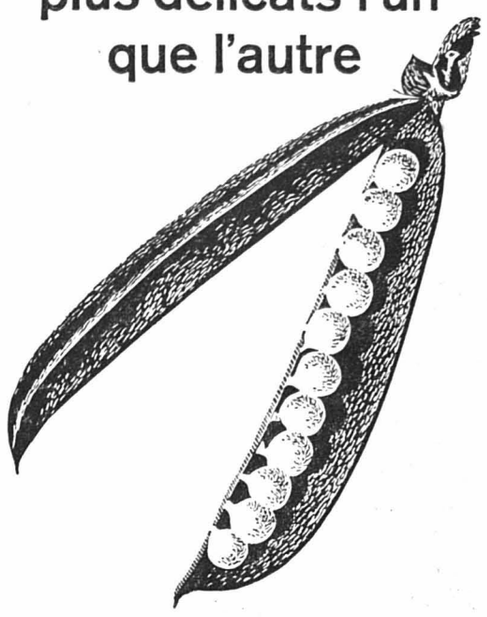

les

Petits Pois

des Gourmets

Boîte Hero à l'étiquette argentée.

Accordez-vous la meilleure qualité... demandez Hero!

76

Inouï

Une collection tellement riche, moderne et avantageuse!

Basées sur d'énormes achats d'étoffes, les réalisations de notre production moderne sont à votre disposition dans chacune de nos 24 succursales.

Vestons sport 59.– à 118.–
Complets peignés 139.– à 248.–
Manteaux mi-saison et d'hiver 128.– à 250.–

Fine confection sur mesure supplément modéré

VETEMENTS

Frey

Neuchâtel, 2, faubourg du Lac

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

pour la cuisine électrique

Beau choix chez le spécialiste

Gilbert Perrin à la Ménagère NEUCHATEL

Même tard le soir...

le café Hag est d'un précieux réconfort. Avec quelques tasses chaudes et parfumées vous passerez des veillées délicieuses sans crainte pour votre sommeil.

CAFE HAG

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le jour de son mariage

par 10

C.-N. WILLIAMSON

Traduit de l'anglais
par Eve-Paul Marguerite

— Mon cousin est un frère pour ma sœur et moi, dit-elle à Troy sans regarder Alastair. Il représente mon père qui ne quitte guère sa chambre. C'est lui qui vous fera les honneurs du château.

Elle savait qu'Alastair ne serait pas très content d'être traité en « frère ». Mais elle se souvenait de la façon dont l'Américain l'avait dévisagée, lorsqu'elle avait prononcé le nom de Mac Rimmon, et elle craignait qu'il ne l'eût vue rougir. Pour l'instant, au reste, les sentiments d'Alastair importaient peu ; de plus grands intérêts étaient en jeu.

Daura venait de constater que les deux hommes, sous leur apparente politesse, éprouvaient de l'antipathie l'un pour l'autre, lorsque le pasteur de Campford apparut avec sa fille Vane Erskine. Le regard que la jeune fille lança au nouveau venu en entrant dans le salon prouva à Daura que Troy pouvait paraître séduisant.

En ce qui concernait la séduction masculine, les yeux de Vane passaient pour des baromètres infaillibles. Du premier regard, elle déterminait si oui ou non tel personnage pouvait être un personnage de roman.

— Très bien, pensa Daura, Vane sera aimable pour notre hôte. Autant qu'il se plaise chez nous et qu'il s'amadoue.

Mais elle n'éprouvait, chose curieuse, aucune gratitude envers sa cousine.

« Vane de nom et vaine de nature, songeait-elle souvent, elle n'a rien de la fille d'un honorable pasteur. »

Plus que jamais, Daura éprouva cette impression en regardant la robe écarlate que Vane avait arborée dès l'aube en l'honneur du mariage d'Annira.

« Quel mauvais genre elle a, ne put-elle s'empêcher de remarquer, sûrement un garçon de chez nous ne pourrait l'admirer ; mais ce sauvage venu de Nome est bien capable de se laisser éblouir. »

Sur cette flèche finale, elle laissa le pasteur et Vane entretenir l'Américain et partit s'occuper de faire préparer la chambre du nouvel hôte.

Repensant à l'inconnu, Daura ne put s'empêcher de le comparer à un sauvage soudain transporté parmi les civilisés.

Le choix de la chambre embarrassait la jeune fille. Autrefois, le château de Dunulm aurait pu loger à l'aise quarante ou cinquante invités, mais ces temps glorieux étaient révolus. Appauvris de génération en génération, la famille ne pouvait plus guère compter que sur quatre ou cinq chambres dignes d'être offertes à des hôtes. Or toutes ces pièces se trouvaient actuellement occupées, et, à moins de délester le pauvre Alastair, Daura ne voyait vraiment pas où elle pourrait bien installer Troy. Cependant elle désirait qu'il se trouvât bien.

Elle eût volontiers cédé sa chambre pour camper dans une des pièces démunies de ses tentures et de son ameublement, malheureusement cette chambre était commandée par celle de Nira et on ne pouvait décemment l'offrir à l'étranger. Elle ne savait trop à qui demander conseil, car la femme de charge, Mrs Douglas, était morte depuis quelques années et on ne l'avait jamais remplacée. Comme Annira détestait le ménage, c'est toujours Daura qui prenait les responsabilités domestiques.

« Si je lui donnais la chambre bretonne », murmura-t-elle.

A peine cette pensée lui eut-elle traversé l'esprit qu'elle comprit que c'était la seule solution pratique. Elle se rendit dans un petit bureau où elle avait l'habitude de faire ses comptes et de donner ses ordres aux domestiques.

— Envoyez-moi Douglas, dit-elle au valet de chambre qui accourut à son appel d'un air effrayé.

L'accident survenu à Georges Conway et qui retardait si inopinément le mariage avait jeté le désarroi dans tout le personnel.

Lorsque le maître d'hôtel apparut, Daura lui déclara sans préambule son intention.

— Vous installerez M. Troy dans la chambre bretonne, dit-elle. C'est la seule pièce possible dans le château.

Elle parlait d'un ton uni comme si c'était là chose parfaitement naturelle.

— Je sais que des légendes absurdes courent sur cette chambre et qu'on la prétend hantée, aussi je vous serais obligée de prier les domestiques de s'abstenir de tout potin déplacé. Je suppose que M. Troy est assez intelligent pour ne pas se montrer superstitieux, mais je ne veux pas qu'on le trouble par des racontars ineptes. N'ayez pas l'air si horrifié, Douglas, M. Troy n'est pas au courant de la légende et sera très bien dans la chambre bretonne. C'est la plus vaste de la maison et la plus jolie. En une heure de travail, Margaret et Janet la rendront plus que présentable.

— Oh ! My lady, my lady ! fit le vieillard d'un ton de reproche. Comment pouvez-vous mettre un hôte dans cette pièce hantée ?

— Voyons, mon vieux Douglas, ne soyez pas ridicule à ce point. S'il y avait des revenants dans le château, chaque chambre a le sien. Il faut les ignorer. Le temps est passé de ces superstitions puériles.

— S'il arrivait malheur à M. Troy, cependant ?

Daura éprouva un sentiment trouble. S'il arrivait malheur à Troy ? Mon Dieu, ce serait son châtiment et le salut de Georges et de Nira. Mais elle chassa bien vite cette vilaine pensée.

— Il ne lui arrivera rien, dit-elle. Donnez les ordres, mon bon Douglas.

— J'obéirai à my lady. Mais je n'aime pas beaucoup ce genre de commission et les servantes répugneront à la besogne.

— Si Margaret et Janet sont aussi sottes, c'est moi-même qui préparerai la chambre bretonne. Dites-le-leur. Il n'y a pas de temps à perdre.

Malgré tout son esprit de bravade, Daura, lorsqu'elle mit le pied sur le seuil de la chambre bretonne, ressentit une impression de tristesse. Depuis plus de cinquante ans, personne n'y avait couché. Elle était cependant joliment tapissée de bleu et le mobilier ancien, recouvert d'un joli point de tapisserie, n'avait pas été enlevé. Les murs se couvraient à mi-hauteur de boiseries de vieux chêne sculpté. C'était la pièce que l'on faisait visiter aux étrangers qui venaient à Dunulm. On la nettoyait une fois par mois à fond; aussi Daura, en ouvrant la porte, constata qu'il n'y avait pas de poussière et aucun relent de moisi.

La jeune fille pénétra dans la pièce avec une impression de malaise qu'elle jugea ridicule. Jamais elle n'était entrée seule dans la chambre bretonne. Elle constata la puissance de la superstition.

Elle ouvrit toutes grandes les fenêtres. Un air vif et salin, délicieux à respirer, pénétra dans la pièce. En se penchant, on pouvait apercevoir, sur la droite, la mer qui venait battre au bas de la falaise.

On racontait que jadis cette chambre était celle des jeunes époux. Mais une nuit qu'un couple y avait élu domicile, le mari au matin s'était réveillé seul, bien que toutes les portes fussent fermées de l'intérieur. Toutes les recherches pour découvrir la jeune épouse étaient restées vaines.

Pendant un siècle, la chambre avait été abandonnée. Puis elle fut occupée à nouveau puis dévolue aux visiteurs honorifiques. Or, à la suite d'une réconciliation entre les Gorme et les Cameron, deux jeunes Cameron furent invités au château. On les fit coucher dans la chambre bretonne : l'heure du départ ayant sonné, on ne les vit point paraître. La porte fut enfoncée et l'on trouva la chambre vide. Jamais on ne put retrouver les deux jeunes frères. Les Gorme furent accusés de meurtre et de trahison par la rumeur publique. Mais on ne peut rien prouver contre eux. La haine entre les deux familles fut plus forte que jamais.

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

La Suisse à l'âge de la fission nucléaire

Constitution d'une association pour l'énergie atomique

De notre correspondant de Berne :

Au début de l'année, répondant à une invitation de la Société suisse des ingénieurs et architectes et de la Fiduciaire générale S.A., des personnalités réunies en « assemblée d'information » nommaient un « comité d'étude pour la création d'une association suisse pour l'énergie atomique ». Travaux et pourparlers furent activement menés, sous la direction de M. Eric Choisy, ingénieur à Satigny, si bien que mercredi après-midi, près de 200 personnes représentant les principales sociétés savantes du pays, les grandes associations économiques, techniques, industrielles, ainsi que diverses entreprises importantes, ont pu se réunir en assemblée constitutive.

Avant de présenter, dans un bref mais frappant rapport, le travail du comité d'étude, M. Choisy excusa l'absence de MM. Petitpierre et Lepori, conseillers fédéraux, représentés toutefois par MM. Zipfel, délégué aux questions atomiques, Burckhardt, délégué adjoint, et Hummler, délégué aux possibilités de travail. M. Paul Scherrer, professeur, président de la commission suisse d'étude pour l'énergie atomique, assura l'assemblée de l'intérêt qu'il portait à ses travaux.

Le but de l'association

Le but de la nouvelle association ? M. Choisy le définit en quelques mots. Il s'agit d'aider notre pays à « prendre le tournant atomique », selon l'expression mise à la mode en France. L'Etat, les hautes écoles, l'industrie privée doivent faire un effort considérable qui sera d'autant plus efficace qu'il sera mieux coordonné. Il y a là une tâche à laquelle l'association pourra utilement collaborer. Elle se propose encore d'assumer un rôle nécessaire dans le domaine de l'information.

« Il règne dans le public, a déclaré M. Choisy, au sujet de l'énergie atomique, des idées contradictoires : pour les uns, cette nouvelle panacée marque le début de l'âge d'or ; pour d'autres, en revanche, elle constitue le type même du danger mortel pour l'espèce humaine. Or, chaque jour qui passe permet de préciser la situation. Mais encore faut-il, surtout dans un pays où toute décision grave est prise par le peuple, que le savant aille à l'homme de la rue pour lutter contre les idées inexactes et montrer ce que l'on peut objectivement espérer ou craindre. Pour cela, il faut un organisme qui fasse le pont entre les laboratoires et le public par le moyen de conférences, de publications, d'émissions radiophoniques. Cette action est d'autant plus indispensable que l'apparition de la nouvelle forme d'énergie, étape essentielle de la lutte permanente que l'homme mène contre la nature, entraînera non seulement des conséquences techniques et économiques, mais aussi juridiques et éthiques auxquelles il convient de préparer la population. Cette tâche éducative sera un de nos premiers objectifs. »

Il faudra aussi mettre en œuvre les moyens de tirer le meilleur parti d'une abondante documentation (l'Ecole polytechnique fédérale n'a-t-elle pas reçu, au cours de ces deux dernières années, quelque 50,000 rapports et microcartes concernant les questions atomiques), de la distribuer judicieusement aux intéressés, d'organiser les échanges nécessaires.

Le recrutement et la formation du personnel scientifique et technique occuperont également l'association qui fera comprendre aux jeunes l'attrait de la recherche dans ce domaine nouveau et les perspectives qu'elle ouvre.

Enfin, il importera d'établir une raison non seulement entre la science et le public, mais entre la science et l'Etat, obligé, pour des raisons maintes fois exposées ici, d'intervenir, de faire « l'appoint financier » et d'établir un indispensable contrôle.

Or, s'il est un domaine où les organes officiels doivent se garder de toute routine bureaucratique, c'est bien celui de l'activité intellectuelle. « C'est pourquoi, a dit M. Choisy, toutes les branches de l'économie privée intéressées au développement de l'énergie atomique ont-elles jugé opportun de conjuguer leurs efforts pour pouvoir fournir aux services officiels, sur une base aussi large que possible, les avis qui pourraient leur être utiles ou, le cas échéant, constituer un contrepoids efficace. »

Tâche d'information, de coordination, d'organisation, ainsi pourrait-on résumer le programme de l'Association suisse pour l'énergie atomique. Ce programme peut paraître ambitieux, mais ceux qui l'ont élaboré savent qu'ils peuvent compter, pour le réaliser, sur la bonne volonté et la compétence d'un imposant état-major économique et scientifique.

Election du comité

Sans débat, l'assemblée approuva les statuts, désigna le président en la personne de M. Choisy et nomma 25 autres membres du comité. Nous en détachons les représentants de la Suisse romande, soit Mme. J Juillard, ingénieur chimiste diplômée, à Genève, déléguée de l'Alliance des sociétés féminines suisses, MM. D. Bonnard, ingénieur et professeur à Lausanne, président de l'Energie nucléaire S.A. ; P. Marmier, professeur ordinaire de physique nucléaire à l'Ecole polytechnique fédérale ; Jean Möri, secrétaire de l'Union syndicale suisse, à Berne ; E. Primault, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, à Berne. Une place est réservée à une représentation de la Suisse italienne, qui n'a pu être désignée encore.

M. F. Dominicé, de Genève, secrétaire général de la Société générale pour l'industrie, sera l'un des deux vérificateurs des comptes.

Considérations générales

La partie administrative liquidée, l'assemblée entendit trois exposés. M. Staub, professeur et directeur de l'institut de physique de l'Université de Zurich, traça les « perspectives de l'énergie atomique pour la science et l'économie. Il rappela qu'il s'agissait avant tout de mettre la nouvelle source d'énergie au service des œuvres de paix. Il ne dissimula ni les dangers que comporte même l'application pacifique — d'où la nécessité de sévères mesures de contrôle — ni les difficultés qu'il faut encore surmonter pour passer de la fission à la fusion nucléaire.

M. Gérard Bauer, président de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (FH) parla de la coopération européenne dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, insista sur la nécessité d'assouplir, de diversifier nos méthodes de traiter les problèmes, selon la nature de chacun d'eux — mise en œuvres de dispositions légales ou conventionnelles régissant le régime de la responsabilité ou protégeant la santé publique ; ou recherche de solutions à des problèmes concrets, techniques, relevant de l'application industrielle. Cet assouplissement devra permettre à l'économie privée de relayer l'Etat, pour une part tout au moins, ou alors d'associer plus étroitement cette économie aux pouvoirs publics ou aux organismes européens de coopération scientifique ces derniers ayant en définitive pour tâche « de créer en Europe les conditions les plus favorables au développement maximum des initiatives émanant de l'économie privée de pays membres ou associés ».

Enfin, M. Kägi, professeur de droit public et de droit ecclésiastique à l'Université de Zurich, montra l'homme, dans sa grandeur et sa misère, en pleine époque atomique, menacé bien moins par les puissances physiques qu'il libère que par les tendances totalitaires qui entendent user de ces forces à des fins de domination. Cet homme n'échappera au danger que si, dans son ardeur à maîtriser la nature, il ne perd pourtant pas le respect de cette même nature, ni surtout le respect de son prochain. Car l'amour du prochain, dans notre civilisation qui se veut chrétienne, doit rester la vocation, la destination suprême de l'homme.

On le voit, l'assemblée, convoquée d'abord pour des affaires administratives, sut s'élever aux plus hautes considérations.

G. P.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	19 nov.	20 nov.
3 ½ % Féd. 1945 déc.	103.85 d	103.85 d
3 ¼ % Féd. 1946 avril	102.85	102.85
3 % Féd. 1949	100.10 d	100.— d
2 ¾ % Féd. 1954 mars	96.60	96.50
3 % Féd. 1955 juin	99.75	99.75
3 % C.F.F. 1938	100.05 d	100.15
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	815.— d	810.— d
Union Bques Suisses	1690.—	1675.—
Société Banque Suisse	1360.—	1362.—
Crédit Suisse	1407.—	1412.—
Electro-Watt	1276.—	1285.—
Interhandel	2090.—	2075.—
Motor-Columbus	1200.—	1203.—
S.A.E.G., série 1	91.50 d	91.50
Indelec	750.—	748.— d
Italo-Suisse	456.—	453.—
Réassurances Zurich	2220.—	2225.—
Winterthour Accid.	835.—	835.—
Zurich Assurance	4300.—	4300.—
Aar et Tessin	1170.—	1190.—
Saurer	1110.—	1100.—
Aluminium	3490.—	3470.—
Bally	1115.—	1115.—
Brown Boveri	2095.—	2095.—
Fischer	1385.—	1370.—
Lonza	1005.—	990.—
Nestlé Alimentana	3130.—	3135.—
Sulzer	2245.—	2250.—
Baltimore	183.—	185.—
Canadian Pacific	130.—	131.—
Pennsylvania	67.50	70.—
Aluminium Montréal	137.50	137.—
Italo-Argentina	39.50	40.—
Philips	453.—	466.—
Royal Dutch Cy	223.—	225.—
Sodec	62.—	61.— d
Stand. Oil New-Jersey	255.50	256.—
Union Carbide	515.—	515.—
American Tel. & Tl.	862.—	856.—
Du Pont de Nemours	879.— ex	877.—
Eastman Kodak	579.—	583.—
General Electric	300.—	301.50
General Foods	325.—	332.—
General Motors	211.—	211.—
International Nickel	379.—	378.—
Internation. Paper Co	504.—	503.—
Kennecott	430.—	436.—
Montgomery Ward	178.—	179.50
National Distillers	127.50	132.—
Allumettes B	80.50 d	80.—
U. States Steel	379.—	384.—
F.W. Woolworth Co	217.— d	217.50

BALE

ACTIONS		
Ciba	5140.—	5145.—
Schappe	760.— d	760.— d
Sandoz	4470.—	4450.—
Geigy nom.	4450.—	4425.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	13790.—	13800.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	810.—	810.— d
Crédit F. Vaudois	772.—	772.—
Romande d'électricité	505.—	505.—
Ateliers const. Vevey	560.—	555.— d
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	4900.— d	4900.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	187.—	187.50
Aramayo	49.50	49.75
Chartered	43.75	43.75 d
Charmilles (Atel. de)	935.—	925.—
Physique porteur	825.—	835.—
Sécheron porteur	530.—	530.—
S.K.F.	200.—	198.— d
Tranche canadienne $ can.		104.50
Télévision Electronic		14.17

BRÉSIL

Mesures d'urgence pour stabiliser les prix

Le président Kubitschek a annoncé mardi des mesures d'urgence pour freiner l'augmentation catastrophique des prix en attendant que le congrès brésilien vote au gouvernement des pouvoirs pour réaliser le plan de stabilisation de la monnaie. Il n'y aura pas de nouveaux travaux publics, ce qui réduira la hausse des matériaux de construction. Jusqu'à janvier prochain, aucun ministre, ni aucune organisation gouvernementale, ne pourra acheter de biens de consommation, excepté des aliments, médicaments, matériaux pour la santé publique, carburants et lubrifiants. Toutes les entreprises industrielles gouvernementales ont reçu l'ordre de réduire leurs stocks au minimum.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	19 nov.	20 nov.
Banque Nationale	665.— d	665.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	650.— d	650.— d
La Neuchâteloise as.g.	1440.— o	1400.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	230.—	225.— d
Câbl. élec. Cortaillod	16000.—	15500.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4325.—	4300.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2350.— d	2400.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1730.— d	1730.— d
Ciment Portland	5250.—	5250.—
Etablissem. Perrenoud	480.— d	480.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	415.— d	415.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2100.— d	2125.—
Tramways Neuchâtel	525.— d	530.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	75.— d	75.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	99.75	99.75
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.75 d	102.—
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.— d	101.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	98.— d	98.— d
Com. Neuch. 3% 1951	96.— d	97.—
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	98.50 d	98.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	96.25 d	96.25 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	97.— d	97.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	99.— d	99.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.— d	100.— d
Suchard Hold 3¼ 1953	95.50 d	95.50 d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	98.— d	98.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 ½ %

Billets de banque étrangers

du 20 novembre 1958

	Achat	Vente
France	—.90	—.95
U.S.A.	4.27	4.31
Angleterre	11.80	12.15
Belgique	8.45	8.70
Hollande	111.50	114.50
Italie	—.67	—.70
Allemagne	101.—	103.50
Autriche	16.30	16.70
Espagne	7.15	7.65

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.25/32.25
françaises	31.25/33.25
anglaises	39.50/41.50
américaines	7.75/8.25
lingots	4825.—/4875.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 20 novembre 1958

	Demande	Offre
Londres	12.22	12.27
Paris	1.03⅛	1.04⅛
New-York	4.28⅛	4.29⅛
Montréal	4.42½	4.43¾
Bruxelles	8.76	8.79½
Milan	0.70	0.7040
Berlin	104.45	104.85
Amsterdam	115.45	115.90
Copenhague	63.20	63.45
Stockholm	84.45	84.80
Oslo	61.10	61.35

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

9

L'ouvrier
ou le financier

Pour le juger
sont unanimes:

Ce fromage
est un mets princier

Digne de la plus
grande estime!

Tilsit

Ah! quel fameux fromage,
A toute heure, à tout âge!

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nouveaux uniformes de la fanfare de Cortaillod

Dimanche, pour la première fois, la fanfare a défilé dans le village avec ses nouveaux uniformes, fraîchement étrennés.
(Press Photo Actualité)

LA LIBERTÉ DU CHRÉTIEN ET L'AMOUR DU MONDE

par l'abbé Maurice Zundel

Auteur d'ouvrages qui s'intitulent « L'Evangile intérieur », « L'homme passe l'homme », la « Pierre vivante », etc., M. Maurice Zundel a traité mardi soir, à l'Aula de l'université, le sujet suivant : « La liberté du chrétien et l'amour du monde ». Sujet immense, riche de promesses, captieux aussi ; en l'illuminant comme il l'a fait, l'abbé Zundel a fait preuve d'une extrême fermeté de pensée.

La conférence comprend deux parties qui vont se déployer devant nos yeux comme les deux volets d'un diptyque. En premier lieu un résumé de l'histoire de l'humanité vue sous un angle bien précis : la peur de la liberté. Avant d'avoir conscience d'elle-même, l'humanité était portée dans les langes de la nature ; elle dormait. Quand elle se vit, quand elle devina l'avenir qui l'attendait, elle fut prise d'une immense panique. L'homme pouvait se détraquer ou s'accomplir ; devant lui s'ouvrait le gouffre. Pour se sauver il recourut à l'autorité.

La tribu primitive s'organise très fortement ; elle établit des tabous. En Egypte, les pharaons exercent un pouvoir absolu ; on se prosterne sous la poussière de leurs pieds. A Athènes, que reproche-t-on à Socrate? De n'avoir pas honoré les dieux de la Cité. Marc-Aurèle, si humain, laisse sans scrupules massacrer les chrétiens. Pourquoi ? Parce qu'ils refusent le culte de l'empereur. Du christianisme, Constantin fait un instrument de gouvernement.

Ainsi, le christianisme en apparence a triomphé, mais en réalité rien n'a changé. Il s'agit de solidariser la religion avec les pouvoirs contre les entreprises d'une liberté anarchique. La monarchie absolue se réclame du droit divin. A la Révolution française, le droit divin passe au peuple mystique. Louis XVI est exécuté parce qu'il a commis un crime de lèse-majesté envers le peuple. Le marxisme établit le dogme de l'homme-dieu qui se fait à travers une entité mystique. Plus que jamais, l'épopée humaine reste fascinée par la grande peur de la liberté.

Passons au second volet du diptyque qui nous racontera l'histoire de la liberté. Mais est-ce encore une histoire ? Car la liberté est création. C'est par elle que l'homme fera échec au péché originel qui pourrait se définir comme un refus de créer. Comme un refus de s'ouvrir aussi. Pour comprendre cela, il faut élever sa pensée vers le plus grand apôtre de la liberté que l'humanité ait connu, vers saint François d'Assise.

Après avoir voulu satisfaire de grandes ambitions mondaines, saint François se déprend de lui-même et ouvre son cœur à la joie de Dieu. Rencontrant un lépreux, il baise sa main purulente et y dépose une riche aumône. Par son mariage avec la Pauvreté, c'est-à-dire avec la joie de tout donner, il découvre le vrai sens de la Trinité. Toute famille se compose de trois personnes, le père, la mère et l'enfant. Chacun d'eux ne s'accomplit qu'en se donnant aux deux autres. Il en va de même avec les biens de l'esprit ; en cherchant à se les approprier, on les perd. C'est par une désappropriation totale qu'on les reçoit totalement. Dieu est Dieu parce qu'il n'a rien.

Qu'est-ce que Dieu ? Une générosité illimitée. Il est don, communion et amour. Mais c'est aussi une immense fragilité. Dieu est tout sourire. Mais quoi de plus fragile qu'un sourire ? Pour répondre au rayonnement permanent de l'amour de Dieu, faisons le monde à son image : un monde ouvert, aimant, rayonnant, musical, translucide. Chantons avec saint François le Cantique des créatures, et que chaque réalité soit l'origine d'une extase. Sachons comme Claudel reconnaître l'éternelle enfance de Dieu. Dès lors il n'y aura plus d'entrave à la liberté, plus de limite ni de sanction si ce n'est celle des blessures que l'amour endure lorsque nous cessons de l'aimer.

Le cheminement intellectuel de l'abbé Zundel est celui d'un homme qui a longuement réfléchi sur le mystère de l'amour et de l'incarnation ; c'est celui d'un philosophe et d'un mystique, qui résout les problèmes en les projetant dans l'absolu, où la solution s'inscrit en termes brûlants et lumineux.

P. L. B.

FRIBOURG

Au Grand Conseil

Les recherches pétrolières

FRIBOURG. — M. Claude Genoud, conseiller d'Etat, directeur des travaux publics, a répondu à une interpellation relative aux recherches de pétrole, dans le canton. C'est en 1929 que la première concession a été donnée. Les recherches n'ont pas été déterminantes.

La seconde étape date de 1950. L'autorisation avait été donnée à une société anglaise. En 1952, le Conseil fédéral envoyait aux cantons une circulaire les priant de veiller à la sûreté du pays et de ne pas accorder de concession à des sociétés étrangères. Les travaux entrepris par la société anglaise furent arrêtés. Plus tard, une société fribourgeoise, comprenant la banque de l'Etat, les entreprises électriques, plus un groupement fribourgeois et une personnalité zurichoise, s'est constituée. Tous les actionnaires sont de nationalité suisse.

Le Conseil d'Etat a accordé à cette société le droit d'explorer des gîtes d'hydrocarbure, sur un périmètre d'environ 1200 km².

La société anglaise qui avait obtenu une autorisation en 1950 s'est engagée à exécuter des recherches sous la responsabilité de la société fribourgeoise, au cours des neuf prochaines années, et d'y investir quelques 22 millions. Il s'agit de la société d'Arcy, de la British petroleum.

L'orateur, M. Genoud, déclare en terminant que si l'on pouvait extraire du pétrole du sol fribourgeois, les avantages qui en résulteraient pour l'économie cantonale seraient considérables.

Pour la désinfection de la bouche et du pharynx: Bradoral! C'est efficace, cela protège, cela soulage.

BRADORAL

Gargarisme et dragées à base de Bradosol de CIBA

BINACA S.A., Bâle

La journée de M'ame Muche

— Personne ne s'intéresse à ce que tu mangeais à Paris pendant la guerre !

VAL-DE-TRAVERS

Vers la construction de la piscine ?

(c) La patinoire artificielle de Fleurier a relégué au second plan, l'été passé et cet automne, la question de la piscine dont le projet de construction avait été présenté il y a un an.

Les capitaux nécessaires au financement n'ayant pas pu être intégralement recueillis, le comité d'initiative chargea l'ingénieur d'établir un nouveau projet moins coûteux.

Le résultat de ces travaux fut soumis mardi soir à une assemblée qui se tenait à l'hôtel des Six-Communes, à Môtiers, sous la présidece de M. Jean-Claude Landry.

La décision a été prise de s'en tenir au premier projet et de lancer une nouvelle campagne en vue d'obtenir la somme nécessaire au financement.

Toutefois, ce n'est qu'au début de l'an prochain que l'on se prononcera d'une façon définitive quant à la construction envisagée sur le terrain primitivement prévu et que le comité d'initiative a reçu mandat d'acheter.

Distinction

(c) Directeur du R.V.T. pendant les dix-huit premiers mois de l'électrification, puis engagé à l'Office fédéral des eaux à Berne, M. Maurice Baer, ingénieur, vient d'être nommé inspecteur général des transports suisses (chemins de fer privés, chemins de fer de montagne, téléphériques, télésièges, téléskis, etc.) à l'exclusion des C.F.F.

FLEURIER

Budget et vacances scolaires

(c) La commission scolaire a tenu séance, mardi soir, sous la présidence de M. André Sutter qui a adopté le budget pour 1959, lequel se présente, en résumé, de la manière suivante : enseignement primaire, recettes 77,250 fr. ; dépenses 269,966 fr. ; à charge de la caisse communale, 192,716 fr. Enseignement ménager, recettes 9100 fr., dépenses 18,202 fr. ; à charge de la caisse communale, 9102 fr.

Quant aux vacances, elles ont été fixées comme suit : hiver, du 22 décembre 1958 au 5 janvier 1959 ; printemps, du 6 au 20 avril 1959 ; été, du 13 juillet au 24 août 1959 ; automne, date non encore arrêtée.

Au tribunal de police de Boudry

(c) L'audience hebdomadaire du tribunal de police du district de Boudry, présidée par M. Roger Calame, assisté de M. Roger Richard, commis greffier, a débuté mercredi matin par la lecture de trois jugements.

Circulant en automobile sur la route cantonale entre Vaumarcus et Concise, W. S. aperçut une place de stationnement à une centaine de mètres de la frontière vaudoise et décida de s'y arrêter. Il mit son clignoteur et se déplaça au milieu de la route pour indiquer son intention. L'automobiliste M. W., qui suivait, comprit la manœuvre et ralentit ; mais le conducteur d'une troisième voiture, qui n'avait pas aperçu le clignoteur de S. voulut dépasser. Ce n'est qu'en arrivant à la hauteur de l'automobile de S. qu'il vit ce dernier obliquer à gauche. Il donna un brusque coup de volant à gauche pour éviter la collision et arriva sur la piste cyclable où il renversa une cycliste qui fut légèrement blessée.

Le tribunal estime que W. S. a commis une faute en faisant un déplacement à gauche sur une route à grande circulation sans prendre toutes les précautions nécessaires. W. S. devra donc payer 60 fr. d'amende et les frais de la cause par 116 fr. 60.

H. M., conducteur de la troisième voiture est libéré, car la vitesse de 80 à 90 km. à l'heure à laquelle il circulait, est, selon le tribunal, plutôt inférieure à celle tolérée sur une si belle route.

A. W., prévenu de violation d'une obligation d'entretien, est condamné à 20 jours d'emprisonnement sans sursis et au paiement des frais de la cause qui se montent à 65 fr. Le sursis qui lui a été accordé plusieurs fois pour la même cause lui est maintenant refusé, car il a une fois de plus fait preuve de mauvaise volonté.

J. B. descendait la rue de la Gare, à Bevaix, avec sa camionnette, s'arrêta au signal stop, puis s'engagea sur la route cantonale où il entra en collision avec le motocycliste A. N., venant de l'avenue de la Cure et qui avait eu un moment d'inattention. Le motocycliste fut légèrement blessé et il y eut des dégâts matériels.

Le tribunal estime que les deux conducteurs sont fautifs. Il inflige à chacun d'eux une amende de 20 fr. et met à leur charge par moitié les frais de la cause qui s'élèvent à 36 fr. 70.

~ ~ ~

A. B., ouvrier italien, est prévenu d'avoir donné un coup de fourche à son patron. Bien qu'il conteste ce geste, la preuve ayant été rapportée à la satisfaction du droit, A. B. est condamné à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans. Il payera en outre le montant des frais par 19 fr. 20.

Circulant de nuit en voiture sur la route cantonale en direction de Serrières, G. G. voulut dépasser deux voitures au moment où une troisième arrivait en sens inverse. Un accrochage s'ensuivit. La voiture de G. G. fut déportée contre le rocher situé au nord de la route et prit feu. Le tribunal condamne G. G. à 50 fr. d'amende, mais il ordonne que cette peine soit radiée du casier judiciaire dans un délai d'une année si le prévenu se comporte bien. G. G. paiera en outre les frais de la cause par 38 fr. 40.

R. F. est prévenu de recel. Il a vendu deux ou trois bicyclettes en sachant qu'elles avaient été volées. R. F., qui est un délinquant primaire, est condamné à 30 jours d'emprisonnement, moins 9 jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans. Les frais de la cause qui se montent à 140 fr. 80 sont mis à la charge du prévenu.

E. G., circulant en automobile sur la route du Crêt-d'Areuse, a coupé la route à un automobiliste venant de Colombier, auquel il devait la priorité de passage. Il déboursera 20 fr. d'amende et 7 fr. de frais.

LA VIE HORLOGÈRE

Les exportations horlogères en octobre

Ainsi que nous l'avons annoncé, les exportations horlogères, en octobre 1958, se sont élevées à 119,1 millions de francs, contre 130,7 millions de francs durant le mois correspondant de l'année dernière. Ainsi, le déficit survenu en octobre dernier a été de 8,9 % par rapport à octobre 1957. Ce résultat est moins défavorable que celui enregistré en septembre, mois pendant lequel la régression avait été de 14,3 %.

Si l'on considère les dix premiers mois de l'année, au cours desquels les livraisons de produits horlogers suisses à l'étranger ont atteint 902,1 millions de francs, on constate une baisse de 137,9 millions de francs, soit de 13,3 % par rapport aux résultats de la période correspondante de 1957.

Tandis que les exportations de montres (663,8 millions de francs) ont accusé une diminution de 10,6 en valeur et de 16,5 % en quantité, celles de mouvements (162,1 millions de francs) ont baissé de 22,6 en valeur et de 17,5 % en nombre de pièces. Il résulte de ces chiffres que le prix moyen des montres exportées augmenta, alors que l'évolution inverse s'est produite dans le secteur des mouvements.

Quant aux livraisons de pièces détachées hors des frontières nationales, elles se sont montées à 60,1 millions de francs durant cette période, d'où une régression de 13,8 % par rapport au chiffre de janvier à octobre 1957. En revanche, les exportations de boîtes sont demeurées stables et se sont élevées, comme l'année dernière, à 3,5 millions de francs.

Enfin, les exportations de grosse horlogerie ont accusé un fléchissement de 17,1 % et n'ont été que de 12,6 millions de francs pendant les dix premiers mois de 1958.

Les livraisons faites sur le marché américain

En octobre 1958, les exportations horlogères suisses vers les Etats-Unis se sont élevées à 31,8 millions de francs, contre 37,9 millions de francs en octobre 1957, d'où une baisse de 16,3 %. En septembre dernier, la régression avait été de 21,1 % par rapport à septembre 1957.

Durant les dix premiers mois de l'année, les livraisons faites sur le marché américain ont été au total de 208,5 millions de francs, chiffre inférieur de 25,4 % à celui de la période correspondante de 1957.

La baisse a été de 12,5 % dans le secteur des montres (82,3 millions de francs contre 94,1 millions de francs de janvier à octobre 1957) et de 31,5 % dans celui des mouvements (112,2 millions de francs contre 163,7 millions de francs).

Dans le domaine des pièces détachées, la régression a été plus forte encore, soit de 39,4 %. Les livraisons de tels articles aux Etats-Unis n'ont en effet atteint que 9,4 millions de francs durant les dix premiers mois de 1958, contre 15,4 millions de francs pendant la période correspondante de l'année dernière.

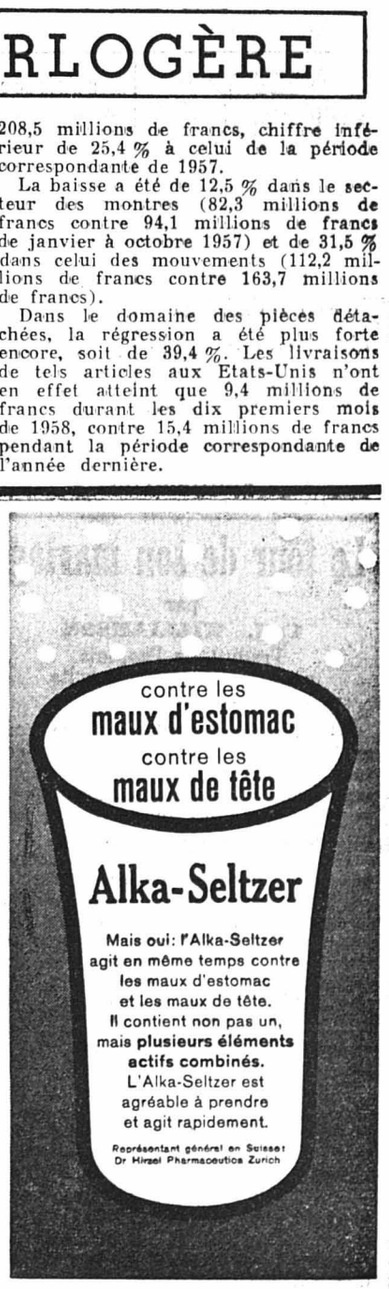

Action spéciale avec lot pour le bras mobile

Elle est dédiée à celles d'entre vous,
Mesdames, qui ne connaissent pas encore
le bras mobile. Ce serait dommage
de choisir votre machine à coudre
sans avoir essayé cet avantage unique.
Donc, sans obligation d'achat,
vous irez vous faire démontrer la Keller
et recevrez en remerciement un billet
de loterie. Si la chance vous sourit,
le tirage du 3 décembre vous apportera
gratuitement une Keller battante neuve.

Oui, ce bras libre, vous devez le voir.
Car une machine à coudre vous
est surtout précieuse pour repriser.
Or en tournant le bras libre,
vous avez une véritable machine à repriser,
sans tambour ni tendeur.
Ce bras est si étroit que vous y enfilez
aisément les socquettes des enfants.

A votre tour, vous choisirez la Keller
pour son bras mobile. Mais elle vous
réjouira aussi par ses points d'ornement
automatiques et tous les raffinements
d'une machine à coudre moderne.
Sa solidité est la providence des familles
nombreuses. — Vous voyez bien que
la Keller vaut le déplacement!

Vous l'aurez chez vous déjà à partir
de Fr. 29.– par mois!
Représentant général: Diethelm & Cie S.A.,
Zurich 1, Talstr. 15, Tél. (051) 25 55 50

KELLER avec bras mobile

Déjà à partir de **Fr. 715.–** net au comptant
Ch. Jotterand, 39, faubourg Ph.-Suchard, Boudry

Régalez-vous des délicieux
MONT-D'OR
des Charbonnières
depuis **2 fr. 50** la boite
Encore du
FROMAGE ACTION
55 ct. les 100 g. - Profitez
Toujours bel assortiment en fromages de dessert
Beaux gros œufs frais étrangers
au plus bas prix
Crème fraiche à battre
Prix de gros pour revendeurs
STOTZER
Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

POUR SAMEDI
1er choix de bouilli
COMPOTE AUX RAVES
CHOUCROUTE
Porc salé et fumé
Saucissons - Saucisses du Jura
Wienerlis - Lard salé et fumé
Ggnagis
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
LEUENBERGER
Rue du Trésor Tél. 5 21 20

A vendre un
enregistreur
en parfait état, « Perfectone ». Tél. 5 14 90. A la même adresse, on céderait, au plus offrant, une SCIE circulaire électrique (courant lumière) pour bricoleur, ainsi que 4 portes, dont 2 vitrées.

STUDIO
neuf, magnifique ensemble composé de 1 divan-couch, avec coffre à literie et deux fauteuils modernes, tissu grenat, à enlever pour 390 fr., port et emballage payés. W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

A vendre
chambre à coucher
moderne, complète avec literie, prix avantageux. Adresser offres écrites à U. S. 4770 au bureau de la Feuille d'avis.

Occasion unique
A vendre
PIANO à queue écourtée
comme neuf. Pièce de salon rare, seulement 1 m. 20 de long et 1 m. 42 de large, très bonne sonorité. 7 octaves et quart, excellente marque (avec garantie), prix avantageux, facilités de paiement. Tél. (031) 4 10 47.

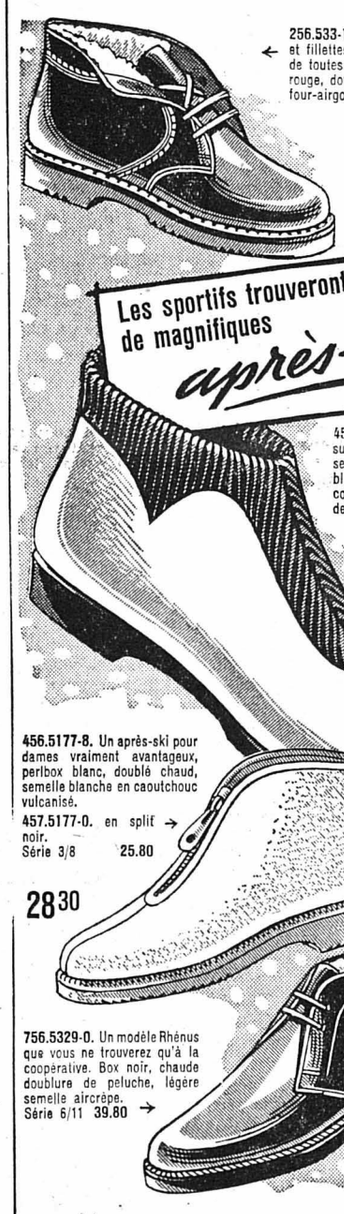

256.533-1. Après-ski pour garçons et fillettes très apprécié et à portée de toutes les bourses. Elk brun ou rouge, doublé chaud, semelle „Dufour-airgom".
Série 22/26 17.80
256.533-1.
27/29 20.80
30/35 22.80

17.80

Les sportifs trouveront chez nous de magnifiques *après-ski*

456.5434-80. Une chaussure originale où vous vous sentirez à l'aise. Perlbox blanc, haut de la tige en tricot élastique noir, doublure de flanelle, semelle aircrêpe. Disponible également en perlbox noir ou rouge. Série 3/8 41.80

41.80

456.5177-8. Un après-ski pour dames vraiment avantageux, perlbox blanc, doublé chaud, semelle blanche en caoutchouc vulcanisé.
457.5177-0. en split noir.
Série 3/8 25.80

28.30

756.5329-0. Un modèle Rhénus que vous ne trouverez qu'à la coopérative. Box noir, chaude doublure de peluche, légère semelle aircrêpe.
Série 6/11 39.80

39.80

CHAUSSURES CENDRILLON
Rue du Concert 2 - NEUCHATEL
Société coopérative de consommation
de CHÉZARD-SAINT-MARTIN
Sociétés de consommation de
CORCELLES - CORMONDRÈCHE ET PESEUX, DOMBRESSON et de FONTAINEMELON S. A.
Meilleur marché grâce à la ristourne

Aujourd'hui 14me jour de l'Opération «pinces à linge...»

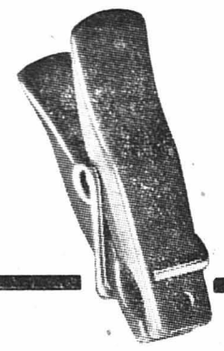

pinces à linge — en couleurs

Combien en avez-vous?

Wettstein
Seyon 16
Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24

offre chaque jour, jusqu'au 29 novembre, des pinces à linge de couleur: cadeau remis avec chaque paire de bas.

Dès Fr. **3.90**

BAS choix étendu, nuances mode, avec et sans couture.

BAS Wettstein : la 13me paire est gratuite!

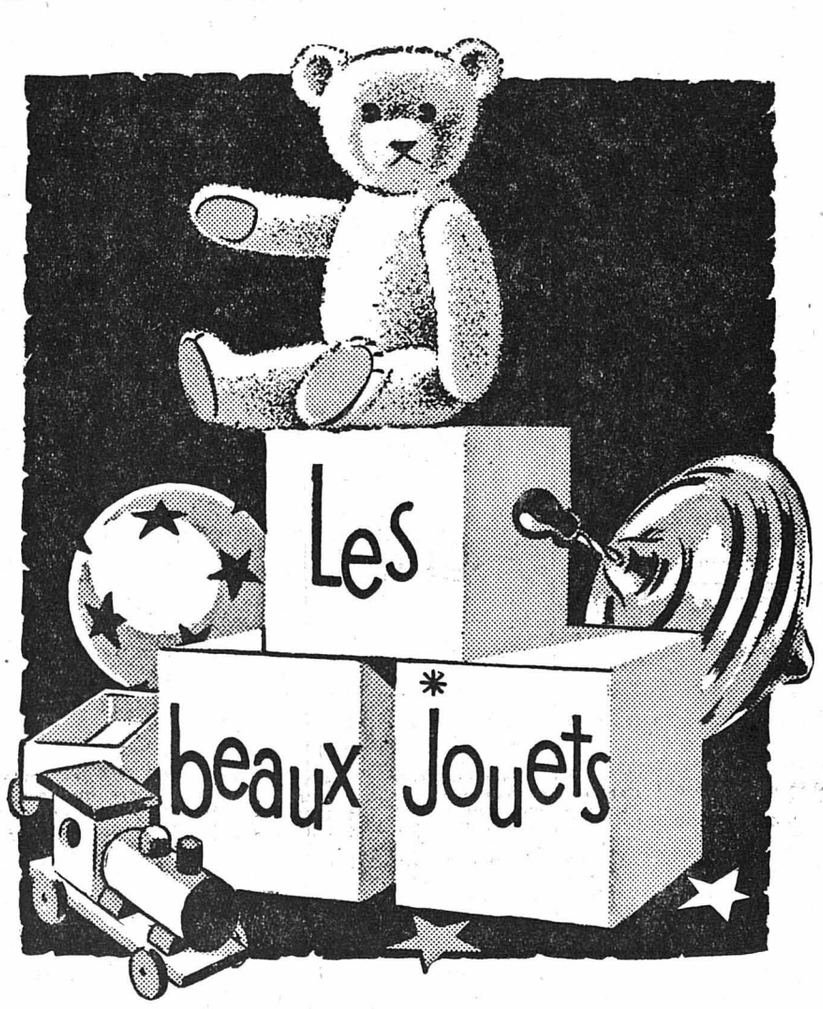

Exposition générale au 2me étage

Nous réservons pour les fêtes

En faisant votre choix maintenant,
vous bénéficiez d'un assortiment très complet,
tout en évitant la cohue des derniers jours!

Par tradition, nos Prix sont toujours avantageux

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
Au Sans Rival

SAMEDI PROCHAIN

VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

DIRECTEMENT A LA FABRIQUE-EXPOSITION DE PFISTER-AMEUBLEMENTS S.A.

Une promenade sans engagement à travers notre intéressante fabrique-exposition — Tous les avantages sous un seul «toit» — sera pour les fiancés et amateurs de meubles un événement marquant. Ils auront à leur disposition le plus grand et le plus beau choix de toute la Suisse, entre autres 200 ameublements complets et 150 magnifiques studios!

Départ du car: de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures
Réservez vos places pour le car, par écrit ou téléphone à
PFISTER - AMEUBLEMENTS S. A. - NEUCHATEL
Terreaux 7 - Tél. (038) 5 79 14

DEPUIS L'AN 1882
PFISTER - AMEUBLEMENTS S.A.
SATISFAIT SES CLIENTS!

Belles tripes du pays bien cuites

avantageuses

Beau mélange

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

La verrerie de Murano

Au Miroir

TERREAUX 7

Lits doubles

comprenant 2 divans métalliques superposés, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressort (garantis 10 ans), 90×190 cm. à enlever pour

Fr. 295.—

Expédition gratuite

Maison du Confort, rue Henri-Grandjean 7, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

Coutellerie

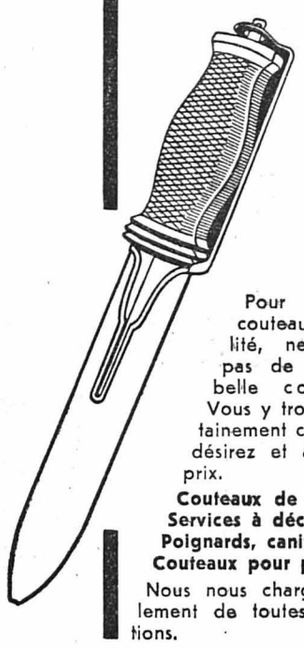

Pour choisir un couteau de qualité, ne manquez pas de voir notre belle collection. Vous y trouverez certainement ce que vous désirez et au meilleur prix.

Couteaux de chasse
Services à découper
Poignards, canifs
Couteaux pour plongées

Nous nous chargeons également de toutes les répations.

LUTHY

Terreaux 3 - Neuchâtel - Tél. (038) 5 29 91

Lampes au néon

à visser dans la douille de chaque lampe, 32 watts, 220 volts, 30 cm. de diamètre. Luminosité équivalant une lampe de 150 watts.

Prix Fr. 50.—

Plafonniers

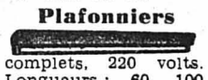

complets, 220 volts. Longueurs : 60, 100 et 120 cm.

Prix Fr. 28.—

L. GROGG & Cie, Lotzwil

Tél. (063) 2 15 71

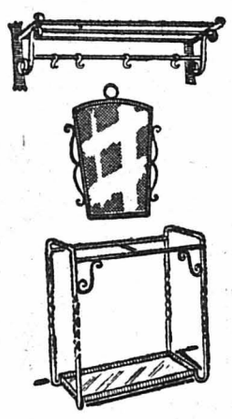

Vestiaires

nouvelles formes nouvelles teintes vraiment beau choix !

BAILLOD S.A.

NEUCHATEL

RÔTI DE BŒUF

avantageux

Fr. **3.50** le ½ kg. sans os

BOUCHERIE BALMELLI

Rue Fleury 14 Tél. 5 27 02

N'oubliez pas... que c'est à la

rue des Fausses-Brayes

(derrière la Cave neuchâteloise)

que se trouve le nouveau magasin de meubles dont tout le monde parle... Vous y trouverez un choix énorme, soit : combinés, entourages de divans, literies, tous les meubles modernes en bois clair pour chambres d'enfants et de jeunes gens, armoires à habits, bureaux-ministre, mobilier de cuisine, ainsi qu'une quantité de petits meubles... En un mot, le choix idéal pour compléter votre intérieur !

Sur désir, facilités de paiement
Livraison franco domicile

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL

2 MAGASINS - 12 ETAGES

Faubourg de l'Hôpital
et
rue des Fausses-Brayes
Tél. (038) 5 75 05

CUISINIÈRES D'OCCASION

à gaz ou électriques

toutes marques, complètement contrôlées par nos ateliers spécialisés, en parfait état de marche garanti.

Très bas prix

Reprise avantageuse de votre ancienne cuisinière en cas d'achat d'une neuve.

Aux Arts Ménagers

26, rue du Seyon
Neuchâtel, tél. 5 55 90

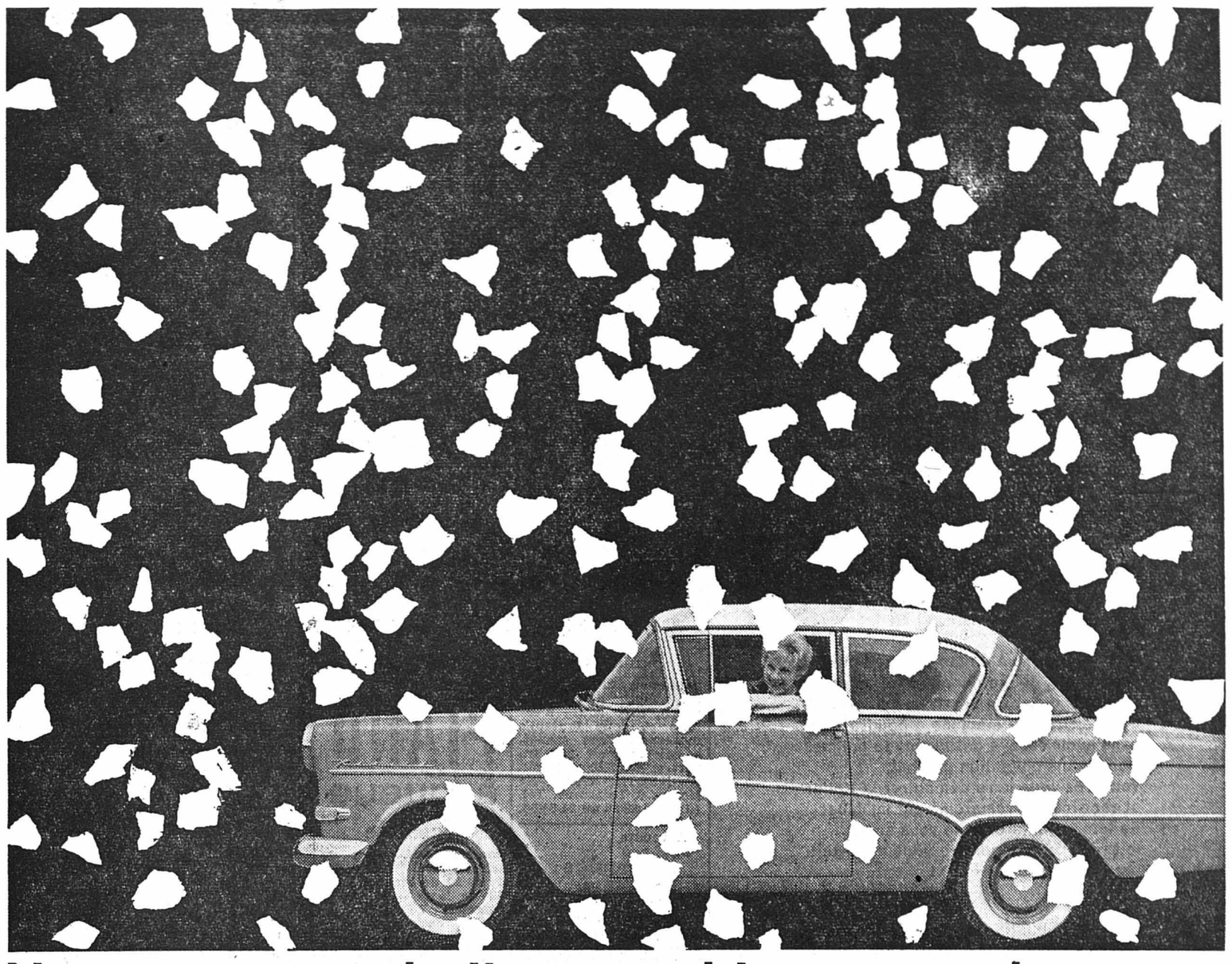

Nous vous souhaitons un hiver record...

C'est un hiver record que nous vous souhaitons: de la neige poudreuse en abondance, un ciel radieux, un soleil éclatant et... une Opel Record, pour jouir de toutes ces merveilles.

Sur les routes enneigées, vous pourrez juger des aptitudes routières incomparables de l'Opel Record: sa parfaite adhérence au sol, sa sûreté dans les virages, sa direction précise.

Le chauffage à air renouvelé tempère agréablement la voiture, même par les froids les plus rigoureux. Les immenses glaces panoramiques vous permettent d'admirer sans réserve la nature hivernale. Confortablement assis sur des sièges moelleux, vous jouissez d'une détente complète. A l'étape, vous ignorez toute fatigue, car l'Opel Record roule silencieusement et en douceur. Dans le vaste coffre à bagages, tout trouve place... même cette valise supplémentaire... et ce manteau, dont vous ne pourriez vous passer.

La nuit? Laissez votre Opel Record en plein air! Même si, le lendemain, vous devez déblayer un mètre de neige pour ouvrir les portes, vous démarrerez sans peine. L'Opel Record, chacun le sait, ne craint pas l'hiver — et les peintures employées par le Montage Suisse ne craignent ni la neige ni la glace.

En route pour un hiver record!
Le distributeur Opel vous attend pour un essai.

Opel, la voiture de confiance

Opel Olympia fr. 7250.—
Opel Record fr. 8150.—*
*peinture en 2 teintes, pneus à flancs blancs + fr. 150.—

...dans la solide Opel Record

OR 15 a/58 N

Etes-vous un épicurien?

		oui	non
1 Pour elle:	**Etes-vous bonne cuisinière?**	○	○
2 Pour lui:	**Comptez-vous la table au nombre des plaisirs de la vie?**	○	○
3 Pour elle et lui:	**Avez-vous déjà mangé une fondue cette semaine?**	○	○
4 Pour elle:	**Savez-vous que les enfants peuvent manger de la fondue sans inconvénient, car l'alcool s'évapore pendant la cuisson?**	○	○
5 Pour lui:	**Savez-vous faire la fondue?**	○	○

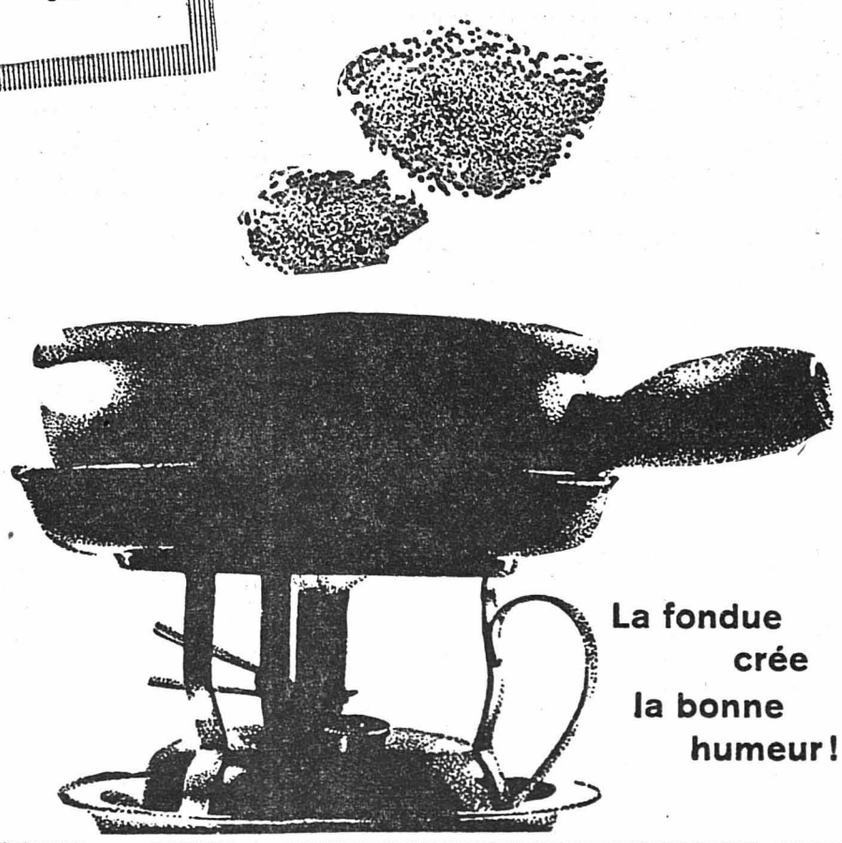

La fondue crée la bonne humeur!

Un oui à la question numéro 3 et vous êtes indiscutablement un épicurien, car celui qui apprécie les plaisirs de la vie ne saurait laisser s'écouler une semaine sans réunir quelques amis intimes autour d'un caquelon fumant et odorant, transformant ainsi un simple souper en une petite fête. La fondue se fait comme par enchantement, elle coûte peu et crée une si bonne ambiance qu'elle devrait trouver place sur chaque table, une fois par semaine au moins, à midi ou le soir.

P.S. (pour elle): Pensez à la fondue chaque fois que vous êtes à court d'idée pour un repas, chaque fois que vous voulez passer une vraiment bonne soirée.

UNION SUISSE DU COMMERCE DE FROMAGE S.A.

Une cigarette
d'homme qui enchante
les femmes

Mary-Long
LA PLUS DOUCE DES MARYLAND
ML/1/Fa

DES STUDIOS A L'ÉCRAN

Julien Duvivier, Henri Jeanson et Jacques Robert préparent

«MARIE-OCTOBRE»

Julien Duvivier a enfermé Henri Jeanson dans une maison basse, cachée derrière les lauriers-roses, quelque part du côté de Saint-Tropez. A l'abri des importuns, Jeanson travaille au film que Duvivier va commencer aux studios de Boulogne: « Marie-Octobre » et dont l'idée a été tirée d'un roman de Jacques Robert. Jacques Robert a travaillé lui-même à l'adaptation avec Duvivier et s'est, selon l'expression du metteur en scène, « trahi lui-même », puisque le film sera très éloigné du roman.

— Nous terminons maintenant, Jeanson et moi, le découpage et les dialogues, *précise Duvivier*. Ce n'est pas une petite affaire, car nous devons minuter très précisément notre action. Elle se déroule en une heure et demie, exactement le temps de la projection, et dans un seul décor, celui d'un salon où se réunissent douze personnes à l'occasion d'un anniversaire qui a trait à la Résistance. Ils viennent de milieux très divers. Ces douze personnages, les voici...

Et Duvivier dispose devant nous une série de petites silhouettes de carton découpé qui figurent ses personnages. La grande, c'est la vedette, Danielle Darrieux. Et puis voici Paul Meurisse, Serge Réggiani, Bernard Blier, Lino Ventura, etc.

— J'ai dû user de ce petit stratagème pour voir comment je pourrais faire évoluer ces douze personnages dans mon unique décor. Quand l'un d'eux entre, je le prends et ne le quitte plus avant la fin. C'est passionnant. Je vais m'enfermer avec eux durant cinq semaines dans un studio. Je veux prouver que l'on peut faire un grand film relativement vite...

Quant à Jacques Robert, il se montre fort satisfait de voir ainsi portée à l'écran cette histoire pour laquelle il se passionne et qu'il résume ainsi : « Marie-Octobre » est l'histoire d'une jeune femme (Danielle Darrieux) qui, quinze ans après avoir fait l'expérience de la Résistance, ressuscite son ancien réseau afin de démasquer l'homme qui a trahi plusieurs de ses compagnons. Parmi eux, le chef du réseau, ami de « Marie-Octobre », fusillé par les Allemands.

Pour confondre le traître, Marie-Octobre organise un dîner-anniversaire. Quand la soirée s'achève, elle aura trouvé le coupable. L'intérêt de cette histoire, précise Jacques Robert, c'est que durant une heure et demie, onze hommes et une femme se trouvent enfermés dans un terrible huis clos, face à leurs vérités. Drame psychologique, donc qui se double, selon un terme à la mode, d'un « suspense » atroce : le coupable démasqué, que va-t-on en faire ? Ajoutez à cela que ces hommes qui se retrouvent après quinze ans de séparation, devenus presque des étrangers alors qu'ils étaient des frères, vont découvrir tantôt avec étonnement, tantôt avec émotion, tantôt avec commisération ce que la vie a fait d'eux.

Jacques Robert avait songé que son roman pourrait devenir un film à sketches : Marie-Octobre serait partie à la recherche de chacun des anciens membres du réseau et les aurait retrouvés dans leurs milieux sociaux respectifs.

Cette technique n'eût pas manqué de rappeler « Carnet de bal ». Et comme dit Jacques Robert, autrefois les femmes partaient à la recherche des hommes dans les bras desquels elles avaient dansé. Aujourd'hui, elles vont retrouver ceux avec qui elles ont fait sauter des trains !

Mais la technique de « Carnet de bal », un de ses films les plus fameux, ne séduit plus Duvivier. C'est pourquoi il a choisi de tourner son film dans un seul décor et d'y réunir tous ses personnages.

Onze hommes et une femme vont donc être bouclés à double tour dans un studio de cinéma. « Mais, comme dit Jeanson, dans quel état vont-ils sortir de là ! »

U. F.

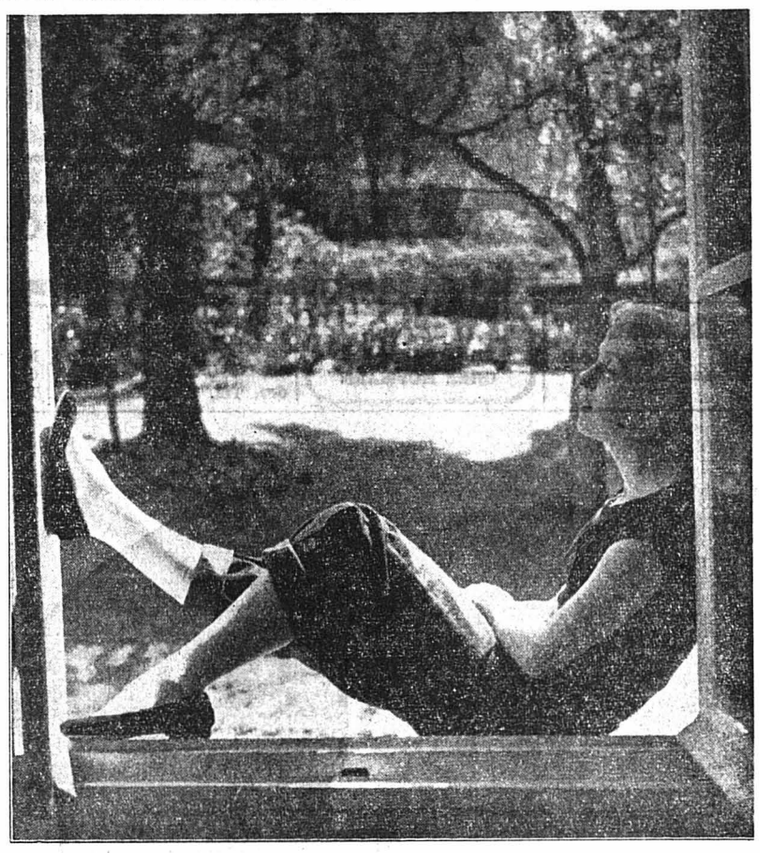

Danielle Darrieux, telle qu'en elle-même...

DANS NOS CINÉMAS

AUX ARCADES :
« EN CAS DE MALHEUR »

Un roman assez scabreux de Georges Simenon a fourni à Claude Autant-Lara, réalisateur de tant de films appréciés, le sujet de son film. Une interprétation sensationnelle, puisqu'elle réunit pour la première fois, à la même affiche, ces vedettes aimées du public que sont Jean Gabin, Brigitte Bardot et Edwige Feuillère, lui permet de traiter cette histoire avec tout le talent qu'on lui connaît. Rien d'étonnant que ce film ait représenté la France au festival de Venise et ait remporté un extraordinaire succès.

Un célèbre avocat a défendu d'office une adolescente qui jouait les gangsters et en a fait sa maîtresse. Une passion toute charnelle l'attache à cette créature amorale, passion que n'ignore pas une épouse distinguée et lucide. Cela finira mal, très mal.

En 5 à 7, samedi et dimanche, reprise de « Heidi », tourné dans notre pays. Une touchante histoire réalisée dans le cadre splendide de nos Alpes.

AU REX :
«LES NEIGES DU KILIMANDJARO»

Cette œuvre d'Henri King en technicolor est réellement le film de « choc » que l'on attend.

Une grande histoire, un récit riche autant que coloré, de l'émotion, du charme et de la grande aventure également. Pas de déception à redouter, tout est là de ce que l'on attendait !

Ce sommet de l'art cinématographique, tiré du fameux roman d'Ernest Hemingway, soumet son héros à l'école itinérante. Gregory Peck, en l'occurrence, donne le meilleur de lui-même à ce personnage d'une belle venue ; Ava Gardner, brillante interprète d'une héroïne peu semblable à ce que le cinéma se contente de donner la plupart du temps, mérite mieux que les hommages rendus à sa beauté. Suzan Hayward et Hildegarde Neff font aussi des créations intéressantes. Nous assisterons, en marge du conflit de sentiments, à de passionnantes aventures, des chasses excellemment rendues. En un mot, les neiges... « accrochent » par l'interprétation, la richesse générale de la réalisation, et l'action elle-même.

AU STUDIO :
« LE MIROIR A DEUX FACES »

L'admirable film d'André Cayatte est prolongé dans notre ville mais change de salle. Ce drame de la chirurgie esthétique, magistralement interprété par une Michèle Morgan particulièrement en forme et qui trouve en Bourvil un partenaire digne d'elle a connu un grand succès. L'anecdote a le mérite d'être neuve, celle d'une femme littéralement métamorphosée par la chirurgie esthétique, et qui ne peut plus se réintégrer dans le cadre médiocre de ce qui était jusque-là sa vie. On apprécie le soin avec lequel cette histoire est racontée, l'intelligence de la réalisation et on passe par tous les états d'esprit de Michèle Morgan et de Bourvil, héros de ce drame hors série.

En 5 à 7, samedi et dimanche, en prélude à l'ouverture de la saison de sports d'hiver, l'admirable film en couleurs consacré aux Jeux olympiques d'hiver de Cortina d'Ampezzo en 1956. Du beau sport et... matière à observations intéressantes pour les sportifs.

PALACE : « LA CHATTE »

Paris 1943. Les services d'écoute de l'armée allemande découvrent un émetteur clandestin. Les Allemands font irruption chez l'opérateur qui se suicide pour éviter d'être arrêté. Sa femme, Cora (Françoise Arnoul) réussit à s'échapper. Elle remplace son mari dans le réseau « d'Assas » où elle prend le pseudonyme « La Chatte ».

Sa première mission est une réussite. Cora s'empare dans une usine des plans d'une nouvelle fusée que les Allemands expérimentent dans les Ardennes. Le soir même, elle fait la connaissance d'un journaliste suisse, Bernard (Bernard Wicki) avec qui elle sympathise.

En vérité, Bernard est un officier de la Wehrmacht pour quelques jours à Paris, qui, pour faciliter l'aventure qu'il cherche s'est mis en civil et se donne une identité fantaisiste.

Bernard reçoit l'ordre de revoir la jeune femme et d'obtenir ses confidences. Bernard obéit, ce qui lui permet de revoir Cora dont il est tombé amoureux.

APOLLO :
« LE BAL DES MAUDITS »

Le souffle de la vie et l'agonie de la réalité explosent dans « Le bal des maudits ». C'est vraiment un film extraordinaire. La production est splendide, les interprétations superbes, l'histoire puissante, baignée de drame, d'humour, de pathétique et de fulgurantes actions. C'est un formidable triomphe pour le producteur Al Lichtman.

Le récit se déroule à un rythme rapide et dynamique qui captive grandement l'intérêt. Marlon Brando, qui a déjà gagné beaucoup de distinctions pour son talent d'acteur, en ramassera de nouvelles pour son rôle du lieutenant nazi qui commence avec un idéal, continue dans le doute et finit dans le regret.

Montgomery Clift et Dean Martin personnifient les deux jeunes Américains qui se rencontrent pour la première fois dans les locaux de la conscription. Le premier est un innocent jeune garçon de la campagne, alors que le deuxième est un artiste de variétés à New-York, avec une moquerie sur les lèvres et une chanson dans le cœur.

Sous tous les aspects, c'est un grand film.

CINÉAC

Le programme de cette semaine comporte un court métrage en couleurs d'une excellente tenue, « L'amour des créatures ».

Les deux célèbres comiques américains Laurel et Hardy nous reviennent dans « Les enfants chéris ».

Les actualités sélectionnées par Pathé et Fox complètent ce beau programme.

A TRAVERS LE MONDE

ARGENTINE

La démission de M. Gomez vice-président conjuré a été acceptée

BUENOS-AIRES, 20 (A.F.P.). — La démission présentée le 18 novembre dernier par M. Alejandro Gomez de ses fonctions de vice-président de la République a été acceptée par l'assemblée législative.

Le sénateur José-Maria Guido, président provisoire du Sénat, sera probablement élu en remplacement de M. Gomez. Le nouveau vice-président remplira ses fonctions jusqu'aux prochaines élections qui doivent avoir lieu en 1960, en vue de renouveler un tiers des membres du Congrès. M. Guido, âgé de 48 ans, est l'un des plus jeunes sénateurs. Il est membre de l'Union civique radicale intransigeante.

ÉTATS-UNIS

La liberté ! pour quoi faire ?

CRANSTON (Rhode-Island), 20 (Reuter). — Martin Dalton, incarcéré en 1895, à l'âge de 26 ans, pour assassinat, célébrera son 90me anniversaire dans la prison de Cranston, la veille de Noël. Il y a trente ans, on lui proposa de le relâcher sur parole ; il refusa. Il n'avait plus ni famille, ni amis et craignait de se retrouver dehors !

BELGIQUE

Attention : route beurrée !

BRUXELLES, 20 (A.F.P.). — Un fraudeur, au volant d'une puissante voiture chargée de 800 kilos de beurre, franchit à la frontière hollandaise un barrage de la douane belge, sans s'arrêter. Pris en chasse par les douaniers, il sema d'abord quelques crève-pneus, puis une partie de son chargement. Après une poursuite spectaculaire, agrémentée par les dérapages des douaniers sur les mottes de beurre, le fuyard, à court d'essence, fut tout de même finalement rejoint.

Bien et avantageusement meublé par
Rossetti
le meuble qui meuble
Fabrique et exposition à
BOUDRY (Ntel)
Choix de plus de 100 mobiliers

... de notre grand choix pour messieurs...

cuir grainé noir, semelle de cuir
Fr. 29.80
CHAUSSURES
J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

Pour une bonne
VOLAILLE FRAÎCHE
LAPINS ou GIBIER
Au magasin
LEHNHERR
FRÈRES - Commerce de volailles
NEUCHATEL Place des Halles - Tél. 5 30 92 Gros et détail
Expédition à l'extérieur - Vente au comptant
On porte à domicile

Jeux de quilles automatiques
à
l'HOSTELLERIE DES PLATANES
Chez-le-Bart / St-Aubin
Tél. (038) 6 71 96

Plastonit colle les plastics, tels que :
le polyvinyle
les verres acryliques
le polystyrène
ainsi que
le cuir et les étoffes
Un essai vous le confirmera !

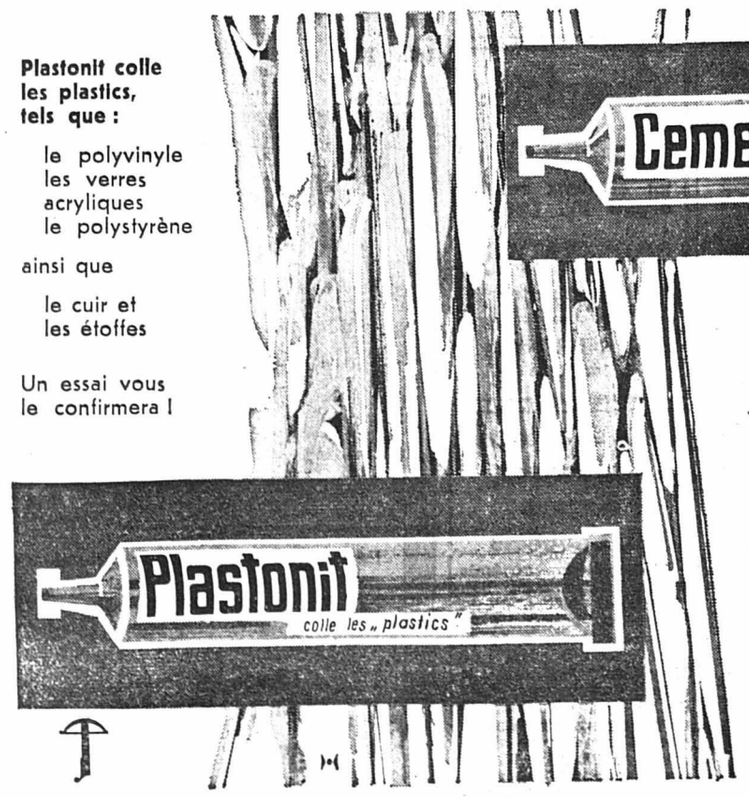

Faites confiance à Cementit, la colle avec adhésion maximale, éprouvée depuis de longues années et offrant une grande variété d'emplois.
Cementit colle aussi le verre et le métal... et résiste à l'eau !
Cementit et Plastonit — deux produits suisses — sont en vente dans les magasins spécialisés.
Merz + Benteli S. A., Berne 18

3 PLAQUES
1 FOUR
avec thermostat
à Fr.
358.-
395.-
440.-
470.-
etc.

AVEZ-VOUS VU

LE PRIX

DES

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES

CHEZ

Vuilliomenet & Cie S.A

INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL

ceintures TERMARIN

contre refroidissements
rhumatismes
lumbagos

La ceinture de laine la plus agréable à porter

VENTE EXCLUSIVE :

PHARMACIE DROGUERIE **F. TRIPET** NEUCHATEL

5 % S.E.N. et J. Envois par poste

Manteau
renard, 7/8mes, taille 40-42. Tél. 8 11 30.

LE JAMBON DE CAMPAGNE CHEZ HOFMANN

Pousse-pousse
en très bon état, à vendre. Tél. 5 50 21.

SKIS
longueur 153 cm., à vendre à prix avantageux. Tél. 5 48 78.

ANTIQUITÉS
1 armoire Louis XV, très bien travaillée, 1 table des Grisons, 1 table à jambes croisées, 1 vitrine Louis XV, dorée et peinte 2 chaises Louis XV, 1 salon Louis-Philippe, jolie exécution gracieuse, 1 secrétaire Biedermeier, 1 pupitre oblique Biedermeier, 1 commode Biedermeier. — G. Hauser-Portner, Rössli, Schwarzenburg, téléphone (031) 69 21 74.

Garcin
CHAPELIER
CHAPEAUX imperméables
depuis Fr. 21.-
Seyon 14

A vendre
SKIS
« Vampire », 215 cm., 80 fr., en bon état. 1 paire de skis, frêne, 180 cm., à l'état de neuf, 40 fr. Tél. 5 87 92.

A vendre
machine à laver
hydraulique, marque « Vulliger » à l'état de neuf. Tél. 5 27 36.

Souliers de ski
avec semelle en caoutchouc No 34 et 37, à vendre à 10 fr. et 20 fr. Téléphoner aux heures des repas au 5 82 26.

A vendre
MEUBLES D'OCCASION
provenant de reprise. Chambre à coucher avec lits jumeaux, literie, tables de nuit, armoire à glace, commode-lavabo, 1 divan et 4 fauteuils usagés, 1 table et 4 chaises, le tout 900 fr. AMEUBLEMENTS ODAC FANTI & CIE, COUVET, Grand-rue 34-36. — Tél. (038) 9 22 21.

Occasion
Mobilier, salle à manger Henri II, noyer, chambre à coucher avec lavabo, armoire à glace, guéridons, fourrures (manteau renard), etc. S'adresser samedi 22 courant, rue du Seyon 3, 3me étage, à gauche, de 9 à 16 heures.

Sapins de Noël
à vendre quelques centaines. toutes grandeurs, 1er choix. S'adresser à : A. Gavin, pépiniériste, Brenles sur Moudon. — Tél. (021) 9 53 52, dès 19 heures.

Poussette
de poupée
très bon état, à vendre. S'adresser : Concert 2, 3me étage.

A vendre deux ravissants petits
caniches
noirs. Tél. (032) 8 30 14.

A vendre
cuisinière à gaz
« Le Rêve », 3 feux, à l'état de neuf, prix de vente au magasin 415 fr., cédée à 280 fr. comptant. Tél. 7 55 19 entre 19 h. 30 et 20 h. 30 .

Complets confection
un et deux rangs depuis **Fr. 120.—**
COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT
GRAND-RUE 6
1er étage

Noble compagnie des Favres, Maçons et Chappuis
L'assemblée générale réglementaire aura lieu à l'hôtel de ville de Neuchâtel, le samedi 29 novembre 1958, à 14 h.
Les communiers de Neuchâtel habitant le ressort communal, âgés de 19 ans, qui désirent se faire recevoir dans la Compagnie doivent s'inscrire à l'Etude Wavre, notaires, hôtel Dupeyrou, jusqu'au mercredi 26 novembre, à 17 heures.

L'Imprimerie Centrale
1, TEMPLE-NEUF, A NEUCHATEL
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de
CARTES DE REMERCIEMENT
Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

surclasse tout !

Elle est non seulement une machine à coudre le point ordinaire et le zigzag mais aussi une machine qui reprise avec du nylon ou de la laine à tricoter. La même peut aussi broder automatiquement les plus beaux ornements et coudre une boutonnière parfaite en 10 secondes seulement !

BERNINA

L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel
Tél. 5 20 25 A 20 m. de la place Pury

Boucle...

La dernière création de tissu couture pour cet hiver

Voici un

MANTEAU

coupé dans un bouclé d'une façon très moderne. Existe dans les nouveaux coloris rouge, ficelle, vison et royal.

Tailles 36 à 46

Son prix Seulement **139.-**

Autres modèles de **98.-** à **259.-**

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ
AU SERVICE DE L'ÉLÉGANCE

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

LONGINES

Conquest

Montre étanche, équipée du nouveau mouvement automatique Longines, protégé contre les chocs. Spécialement étudiée, dotée d'un cadran riche au dessin exclusif orné de signes relief en or, Longines Conquest porte, incrusté dans le fond du boîtier, un médaillon émail champlevé et or, qui lui confère un cachet distinctif et sa garantie de qualité.

PRECISE
AUTOMATIQUE
SECONDE AU CENTRE
ÉTANCHE
ANTIMAGNÉTIQUE
PROTÉGÉE
CONTRE LES CHOCS

Réf. 9000 acier inoxydable	Fr. 310.–
Réf. 9001 18 carats	Fr. 835.–
Réf. 9002 acior	Fr. 425.–
Réf. 9003 DeLuxe	Fr. 1000.–

Sceau d'or de garantie de la Conquest en acier et acior

Sceau d'or de garantie de la Conquest 18 carats

En vente chez :

P. Matthey, rue du Seyon 5
E. Michaud, place Pury 1
J. Pfaff, place Pury 7

REX

DÈS CE SOIR
GREGORY
PECK
AVA
GARDNER
dans un technicolor d'aventures et d'amour passionnant

LES
NEIGES DU KILIMANDJARO
parlé français
d'après E. Hemingway

On cherche
8 000.— à 15 000 fr.
pour développement d'une petite industrie. Intérêt et participation aux bénéfices très intéressants. Documentation et garantie à disposition. Eventuellement avec participation aux travaux de bureau. — Adresser offres écrites à Z. X. 4777 au bureau de la Feuille d'avis.

Dimanche soir 23 novembre
20 heures
1er tour gratuit
LOTO des traîneurs
au
Cercle libéral

hôtel
le Home
pension sans alcool
RESTAURANT - MENUS
NOS ASSIETTES DU JOUR
de 2.20 à 2.80
Sur demande : repas végétariens
A toute heure : Thé - Café - Chocolat, etc.
Avenue de la Gare Tél. 5 18 34

Restaurant des Vieux-Prés
Samedi, dès 20 heures
SOUPER chevreuil
S'inscrire jusqu'au vendredi soir
Tél. 7 15 46

PRÊTS
Service de prêts S.A.
Lucinge 6, Lausanne
Tél. (021) 22 52 77

Ressemelages
Travail parfait toujours chez
REBETEZ
BOTTIER
Chavannes 13
Neuchâtel

HÔTEL DE LA CROIX-D'OR
CHÉZARD (Val-de-Ruz)
Ce soir, dès 20 h. 30
GRAND MATCH AU COCHON
Se recommande : René Dubois

Les HALLES ignorent la volaille congelée

JEUNE HOMME
aimerait s'occuper de petits enfants, pour les devoirs ; en compensation, cherche chambre meublée ou non, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à K. G. 4717 au bureau de la Feuille d'avis.

Le petit **BAR**
au 2me
au
Café du Théâtre
« UN ENDROIT A RETENIR »

CHAUMONT
LE PETIT HOTEL
Tél. 7 59 10

SAVEZ - VOUS QUE pour allonger et élargir toutes chaussures, la plus grande installation avec 21 appareils perfectionnés se trouve à la Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 94 et 96, Lausanne ? Résultat garanti. G. BOREL.

Orchestre
de 2 ou 3 musiciens est demandé pour la nuit de Sylvestre et Nouvel-An. Faire offres à Georges Ducommun, hôtel du Vaisseau, Cortaillod. Tél. 6 40 92.

LA TONNELLE
MONTMOLLIN
Tous les jours
Civet de chevreuil
Grand veneur
Prière de réserver
Tél. 8 16 85

Escargots d'Areuse
Dégustation tous les jours jusqu'à 22 heures

ELLES AUSSI PRÉFÈRENT NESCAFÉ !!

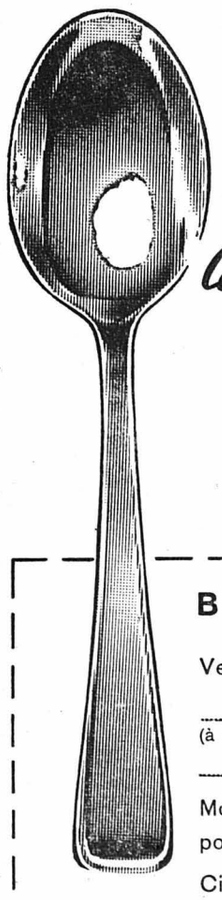

Car en matière de café le succès ne peut connaître qu'une seule raison: la qualité. C'est la qualité de NESCAFÉ qui lui vaut la préférence des connaisseurs. Faites comme eux. Humez avant de boire avec délice une tasse de NESCAFÉ. Vous conviendrez alors que NESCAFÉ fait à la perfection tout le travail qu'il vous épargne, car NESCAFÉ a sélectionné les meilleurs cafés pour que votre café soit toujours meilleur.

Cette offre vous intéresse

NESCAFÉ vous offre cette **jolie cuiller** argentée garantie 90 g au **prix de faveur de Fr. 2.—** plus remise d'étiquettes NESCAFÉ représentant une valeur d'achat de Fr. 3.— par cuiller.
Envois seulement par 3, 6, 9 ou 12 cuillers à la fois. Vous pouvez aussi obtenir un bel écrin pour 6 cuillers au prix de Fr. 4.50.

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer:

..... cuillers argentées à Fr. 2.— pièce Fr. .....
(à commander seulement par groupes de 3 pièces)
..... écrin(s) à Fr. 4.50 . . . . . Fr. .....

Montant versé le ..... au compte de chèques postaux II b 3000 (Mentionner au dos du coupon : " Cuiller Nescafé ").

Ci-joint, je vous envoie des étiquettes Nescafé représentant une valeur d'achat de Fr. .....

Nom: ..... Prénom: .....

Rue: ..... Localité: .....

Coupon à adresser à : SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S. A., VEVEY Service de Publicité

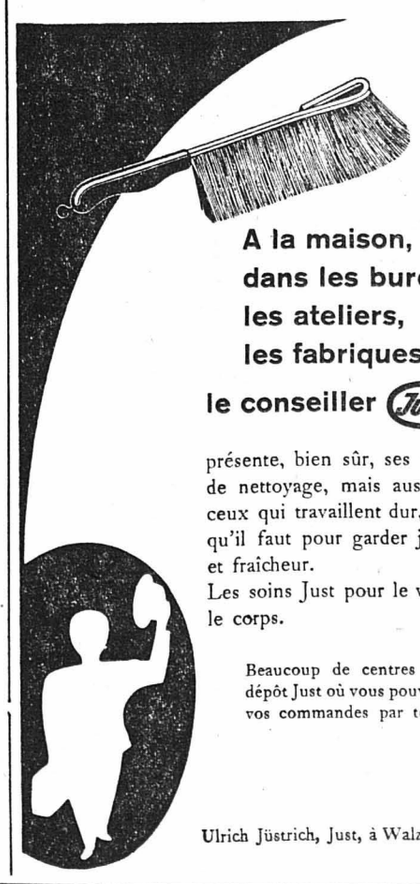

A la maison, dans les bureaux, les ateliers, les fabriques ...
le conseiller *Just*

présente, bien sûr, ses produits de nettoyage, mais aussi, pour ceux qui travaillent dur, tout ce qu'il faut pour garder jeunesse et fraîcheur.
Les soins Just pour le visage et le corps.

Beaucoup de centres ont leur dépôt Just où vous pouvez passer vos commandes par téléphone.

Ulrich Jüstrich, Just, à Walzenhausen
14

GRATUIT

UNE JUPE (simple)
ou **UN PULLOVER**
ou **3 CRAVATES**

nettoyés gratuitement
pour 10 fr. de travail confié.
(Dès 20 fr., avantages doublés ;
uniquement sur nettoyages vêtements.)

TEINTURERIES RÉUNIES MORAT & LYONNAISE S/A
NEUCHATEL Rue du Seyon 3a (Croix-du-Marché)
Tél. 53316

DEMAIN SAMEDI, A 20 HEURES, AU CERCLE LIBÉRAL
GRAND LOTO de la Forteresse
SUPERBES QUINES ■ ABONNEMENTS ■ PREMIER TOUR GRATUIT

Permanente à froid pour les hautes exigences
Clairol
Avec la nouvelle matière active SOLVIO
chez *François* Coiffeur de Paris
2, rue Saint-Maurice
Tél. 5 18 73

AU RESTAURANT DU PAQUIER
SAMEDI 22 NOVEMBRE
souper bouchoyade
Tél. 7 14 84
Prolongation d'ouverture autorisée

RADIO-TÉLÉVISION RÉPARATIONS J.-P. CARMINATI
Chavannes 4 Neuchâtel Téléphone 5 85 20

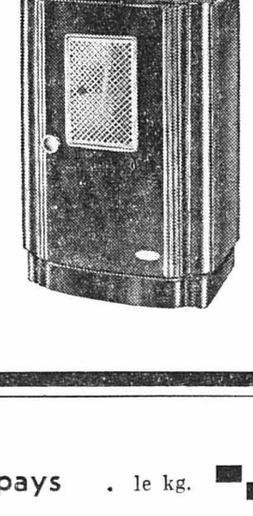

Un calorifère à mazout
élégant et économique
LA COUVINOISE
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
Quincaillerie du Seyon S.A. NEUCHATEL
Ø 5 13 34 Seyon 12

BEAUX Choux-fleurs d'Italie . . . . . le kg. **1.15**
Kaki doux et savoureux . . . . . le ½ kg. **-.60**
BELLES Salades pommées de France la pièce **-.55**
grosses têtes

Poireaux blancs du pays . le kg. **-.90**
Racines rouges cuites le kg. **-.50**

Scaroles - Poivrons - Artichauts - Chicorée rouge
et beaucoup d'autres spécialités

Comparez qualité et prix
MIGROS calcule ses prix au plus juste et cela pendant toute la semaine
MIGROS

LAVELLA

est économique, ménage votre linge, ...et le rend particulièrement propre!

C'est à ses multiples avantages

que, depuis des années, les milliers de machines à laver automatiques LAVELLA doivent le succès qu'elles remportent auprès des maîtresses de maison. Mais oui! Les taches les plus rebelles et les plus diverses disparaissent sans peine et sans produits additifs, car

LAVELLA permet d'adapter chaque programme de lessive au degré de saleté et à la nature du tissu.

LAVELLA est un placement sûr, car sa construction reflète la solidité du travail suisse et l'esprit progressiste de ses créateurs.

LAVELLA offre le maximum de confort, car chaque pièce de linge est lavée facilement et sans peine. Elle sort de la machine d'une propreté absolue dans le temps le plus réduit.

LAVELLA n'exige aucune fixation, car son ingénieux système de ressorts ammortisseurs permet de la placer partout — même sur le parquet — sans installation spéciale.

LAVELLA essore mieux car son mouvement giratoire est accéléré.

Ne craignez plus la lessive LAVELLA vous en délivre!

Magasins d'exposition et de démonstration:

Berne Neubrückstr. 81	Tél. 031 / 2 99 20
Bâle Sanitas SA, Kannenfeldstr. 22	Tél. 061 / 24 78 20
Bienne Sabag & Baumaterial SA Rue Centrale 89a	Tél. 032 / 2 24 21 Tél. 032 / 2 24 23
Genève Bornet SA, 8, rue de Rive	Tél. 022 / 25 02 50
Lausanne 6, Avenue Fraisse	Tél. 021 / 26 41 98
Gétaz Romang Ecoffey SA 21, rue Terreaux	Tél. 021 / 22 82 14
St Gall Speisergasse 21	Tél. 051 / 34 35 55
Zurich Hegibachstrasse 42	Tél. 051 / 34 35 55

ou chez votre plombier.

GEHRIG

Coupon Je désire l'envoi gratuit de vos prospectus*/ la visite de votre représentant, sans engagement*/ pour les machines automatiques à laver le linge LAVELLA 4 et 6 kg

Nom: _____

Rue: _____

Lieu: _____

*Biffer ce qui ne convient pas

F. Gehrig & Co. Ballwil (Lucerne)

Fabr. de machines et d'app. électriques – Tél. 041 / 89 14 03

Education

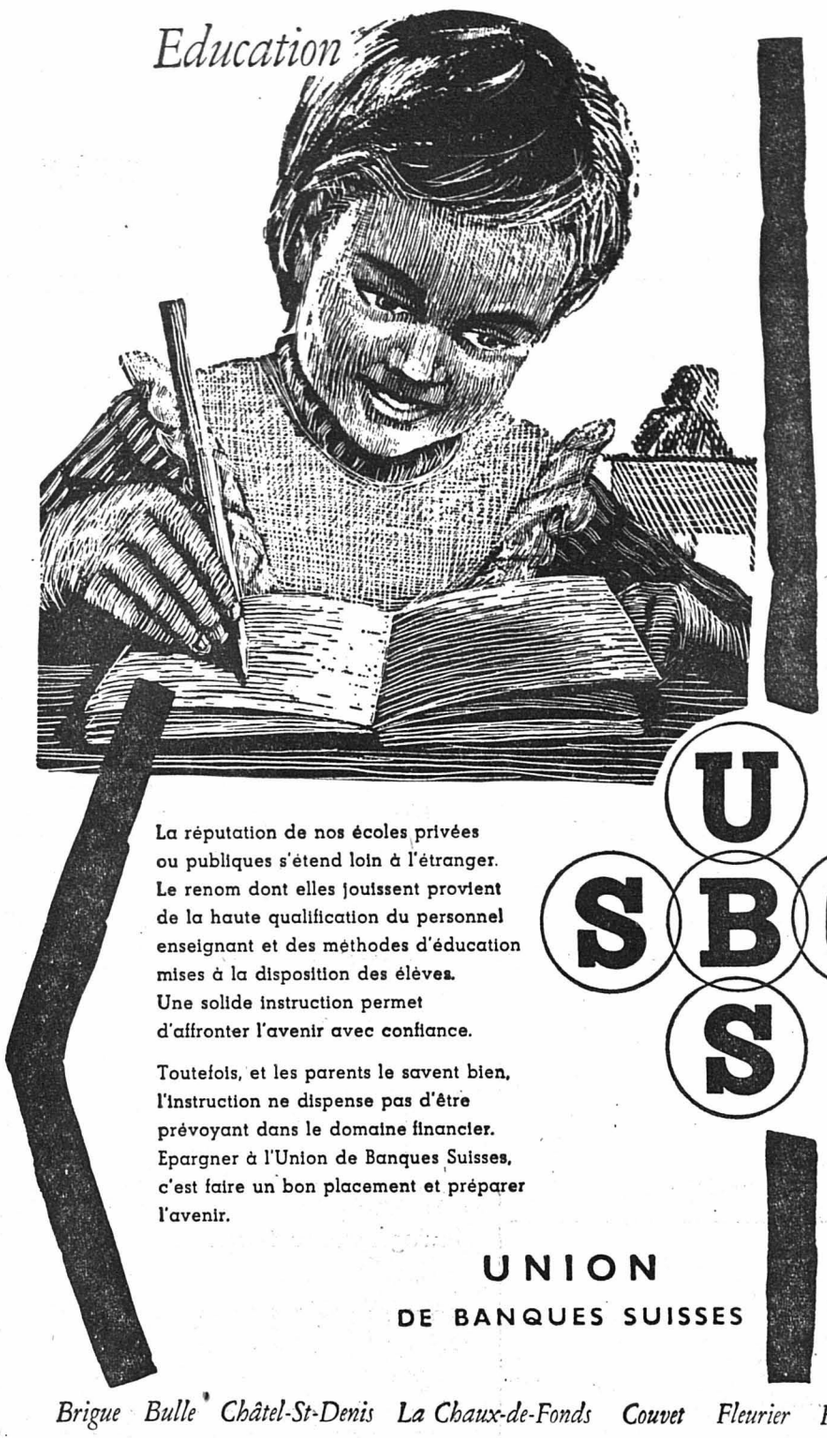

La réputation de nos écoles privées ou publiques s'étend loin à l'étranger. Le renom dont elles jouissent provient de la haute qualification du personnel enseignant et des méthodes d'éducation mises à la disposition des élèves. Une solide instruction permet d'affronter l'avenir avec confiance.

Toutefois, et les parents le savent bien, l'instruction ne dispense pas d'être prévoyant dans le domaine financier. Epargner à l'Union de Banques Suisses, c'est faire un bon placement et préparer l'avenir.

U S B S G

UNION DE BANQUES SUISSES

Brigue Bulle Châtel-St-Denis La Chaux-de-Fonds Couvet Fleurier Fribourg Genève Lausanne Martigny Montana Montreux Peseux Sierre Sion Vevey

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS!

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

GRANDES FACILITÉS — MEUBLES LOUP — LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4 NEUCHATEL Croix-du-Marché 3

La France à la veille des élections législatives

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les voix qu'elle totalisera sont d'avance perdues mais, là également, elles iront grossir le noyau des suffrages antigaullistes lors de l'épreuve du second tour.

Fondée il y a quelques mois à peine, l'U.G.S. ne saurait conserver la moindre illusion sur le sort qui lui est réservé et, à moins d'un de ces miracles comme il s'en produit quelquefois en politique, elle ne devrait avoir aucun représentant dans la future Assemblée nationale.

Le cas de l'U.F.D. est un peu différent. Associée électoralement à l'U.G.S., l'Union des forces démocratiques réunit, sous la même étiquette de « progrès républicain », les radicaux socialistes fidèles à M. Mendès-France et les partisans de la tendance gauchiste de l'U.D.S.R. dont le leader est M. François Mitterand.

A part ces deux vedettes, dont l'élection sera peut-être plus difficile qu'en 1956, mais qui devaient finalement passer au deuxième tour, on ne pense pas que l'U.F.D. puisse envoyer à l'Assemblée nationale plus d'une quinzaine de députés. Encore sur ce chiffre convient-il de distinguer entre les mendésistes ou mitterandistes à 100 % et ceux qui, tout en conservant cette étiquette théorique n'en accepteront pas moins les voix situées au centre gauche. L'aide communiste — promise et proclamée — pourra dans certaines circonscriptions favoriser les candidats de l'U.F.D. ou de l'U.G.S. mais, de toute façon, cette coalition immorale (n'oublions pas que M. Mitterand et Mendès-France sont l'un et l'autre antimarxistes) ne saurait aller très loin.

Socialistes autonomes minoritaires

Il s'agit là de la minorité F.S.I.O. qui, ayant opté pour le « non » constitutionnel s'est séparée du parti socialiste de M. Guy Mollet.

Constituée en parti socialiste autonome, cette fraction gauchiste a fait des efforts désespérés pour présenter 75 candidats, ce qui lui permet d'être cataloguée parmi les grands partis autorisés à se servir de la radio et de la télévision. Dirigé par MM. Depreux, député sortant de la Seine, et Daniel Meyer, ancien secrétaire général de la S.F.I.O., le parti socialiste autonome est encore trop jeune pour pouvoir prétendre menacer sérieusement la S.F.I.O. de M. Guy Mollet et à plus forte raison rassembler assez d'électeurs pour avoir demain sa propre représentation à l'Assemblée nationale. Il reste cependant que par le jeu des désistements et à l'image des Forces démocratiques elle peut parfaitement dans quelques circonscriptions obtenir quelques succès particuliers grâce à l'appoint des voix communistes et au regroupement des suffrages « non ».

Aucun pronostic ne peut être avancé en ce qui concerne le parti socialiste autonome sauf, peut-être, pour M. Depreux qui dispose d'un solide noyau de fidèles dans sa circonscription de Bourg-la-Reine.

S.F.I.O.

C'est un des grands concurrents des élections. Tout comme le parti communiste, elle présente partout des candidats et sous l'impulsion personnelle de M. Guy Mollet veut s'affirmer comme le plus grand parti républicain de la Vme République.

L'espoir de la S.F.I.O. est de recueillir les voix défaillantes du parti communiste et, lors du second tour, de canaliser en sa faveur les bulletins nationaux.

Le gaullisme de bon aloi pratiqué par M. Guy Mollet ne peut, évidemment, que favoriser de tels desseins. Il n'empêche, malgré tout, que l'électeur aura le dernier mot et que l'obstacle le plus difficile à surmonter sera l'hostilité du Centre national des indépendants à toute alliance, même locale avec le parti socialiste.

Elus à 104 en 1951, revenus à 92 en 1956, les élus S.F.I.O. devraient, selon certaines informations que nous rapportons sous toutes réserves, être au moins 100 à 120 dans la prochaine législature. Si cette hypothèse se réalise la S.F.I.O. sera de toute évidence un des plus grands partis politiques français et bien placée pour accéder à la présidence du gouvernement si, comme tout le laisse supposer, le général de Gaulle se voit appelé à succéder à M. René Coty à la présidence de la République.

Si les grands leaders socialistes tels MM. Guy Mollet, Augustin Laurent et Gaston Deferre peuvent être certains de retrouver leurs sièges, il en va tout différemment de la « piétaille socialiste » dont les positions sont partout vigoureusement attaquées aussi bien sur leur gauche que sur leur droite. Les prévisions sont cependant, malgré tout, optimistes et au secrétariat général du parti, l'impression qui prévaut est que le parti a « le vent en poupe ».

Radicaux socialistes

La vieille garde de la République n'est plus ce qu'elle était autrefois. Le mendésisme lui a causé un mal irréparable et elle fait quelque peu figure de parent pauvre dans l'actuelle compétition électorale.

Privé de ses chefs les plus écoutés : Edouard Herriot est mort et Pierre Mendès-France est parti en dissidence gauchiste, le parti radical fait ce qu'il peut, c'est-à-dire peu de chose. Cependant, et justement parce qu'il dispose de cadres implantés depuis plus de cinquante ans en métropole, il espère sortir de l'épreuve sans trop y laisser de plumes. Le scrutin d'arrondissement avec ses petites combinaisons sert admirablement le parti radical dont les candidats — 250 environ pour la métropole — ont su parfaitement s'adapter au jeu subtil des étiquettes diversifiées, ce qui n'est d'ailleurs qu'une vieille habitude, le précédent de 1951 étant là pour rappeler que le radicalisme sait fort bien composer avec les courants concurrents pourvu qu'à l'intérieur de ceux-ci ou à leur côté, il puisse conserver sa place.

Soixante-dix en 1951 et 58 en janvier 1956, les radicaux orthodoxes s'étaient retrouvés 35 environ au moment du référendum à la suite de deux dissidences internes dues à l'« autoritarisme » de M. Mendès-France. Combien seront-ils le 30 novembre ? Nul ne saurait le prédire. En revanche, ce qu'on peut écrire sans crainte de démenti c'est que de nombreuses personnalités radicales feront surface sous couvert d'un gaullisme de circonstance. Quant aux hommes, certains ont leur place « réservée » tels par exemple M. Félix Gaillard, président du parti, mais ils sont extrêmement rares et nul ne sait si M. Daladier sera réélu et si M. Bourgès-Maunoury conservera son siège. Ces deux dernières personnalités ont été en effet à la tête du combat pour le « non », et elles se heurtent aujourd'hui à des adversaires extraordinairement coriaces.

Quant aux radicaux dissidents, ceux groupés derrière M. André Morice et ceux qui faisaient partie de la phalange animée par M. Edgar Faure, ils se sont pratiquement désintégrés et leur étiquette radicale a été seulement conservée parce qu'elle constituait un bon atout sur le plan local. Dans la pratique, le système des investitures multiples leur permet de se situer tantôt dans l'orbite gaulliste, tantôt dans le champ plus vaste encore des partis du centre-droit. De ce fait, et en bonne logique, les « gros bras » du radicalisme modéré devraient revenir au Palais-Bourbon. Précisons cependant que, si M. André Morice devra déployer toute son énergie pour conserver son siège à Nantes, M. Edgar Faure doit passer « comme une fleur » dans le Jura. Un des grands caciques du radicalisme va prendre ses invalides. M. Queuille, vingt fois ministre et trois ou quatre fois président du Conseil, ne se représente pas. La politique est désormais sans attrait pour lui. Il abandonne la partie. Place aux jeunes !...

M.-G. GÉLIS.

(A suivre).

Pour les repas de sociétés une excellente cuisine, un service parfait à l'HOSTELLERIE DES PLATANES Chez-le-Bart/St-Aubin Tél. (038) 6 71 96

La comédie électorale de l'Allemagne orientale

Comment furent organisées les «votations» de dimanche dernier

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Deux républiques populaires et... démocratiques, l'Allemagne de l'Est et la Hongrie, ont élu dimanche leur Chambre des députés. Si nous mentionnons le nom de la Hongrie dans cette chronique réservée aux élections allemandes, c'est que, pour renforcer le zèle des citoyens, les meneurs de jeu de Pankow avaient inventé le slogan : « Tâchons de faire mieux que les Hongrois ! » Si les premiers résultats que nous avons sous les yeux sont exacts, cet appel est demeuré vain... La liste unique a recueilli plus de 98 % des suffrages en Hongrie et le 97,6 % « seulement » en Allemagne orientale. Il faudra qu'Ulbricht, Pieck et Grotewohl, trouvent moyen de faire mieux la prochaine fois !

Ces « élections » se faisaient, bien entendu, sous le signe de la liste unique, comprenant à la fois les candidats du gouvernement et ceux de l'« opposition ». Figuraient parmi les premiers 100 représentants du parti socialiste unifié (communiste), 45 du syndicat unifié (cet adjectif est très à la mode en pays soviétique), 25 de l'organisation de la jeunesse allemande libre, 25 de l'alliance démocratique des femmes allemandes et 15 de l'alliance culturelle ; à l'« opposition » étaient généreusement laissés 45 sièges à chacun des partis libéral, démochrétien, national démocratique et paysan. Les candidats de ces partis avaient d'ailleurs été préalablement passés au crible par une commission gouvernementale communiste, qui avait impitoyablement éliminé tous ceux qui lui paraissaient susceptibles de faire preuve d'une certaine indépendance.

Les isoloirs symboliques

Il nous faut pourtant porter à l'actif des dirigeants communistes de 1958 une innovation que n'avaient jamais osée leurs prédécesseurs : les isoloirs ! Chaque bureau électoral « devait » avoir sa cabine, symbole suprême — aux yeux de l'étranger — de la liberté d'opinion et d'expression.

Or, depuis une semaine environ, les électeurs et électrices d'un bloc d'habitation ou d'une rue entière avaient été « invités », par les responsables du parti, à se rendre en cortège et en rang au bureau de vote le plus proche pour y accomplir leur devoir « joyeusement et ouvertement » (sic)... La radio et les émissaires du parti avaient en outre inlassablement répété, pour ceux qui ne pouvaient venir voter en groupes, que l'emploi des isoloirs « était incompatible avec l'esprit de loyale confiance qui doit caractériser les consultations populaires dans un Etat socialiste (re-sic) ».

Comme l'électeur savait d'autre part qu'un vote négatif n'aurait aucune influence sur l'avenir de la République, on comprend qu'il ait préféré suivre à la lettre les consignes officielles et ne pas s'exposer à des représailles. Et pourtant, à Berlin-Est, 1 l'électeur sur 50 a eu le courage de pénétrer dans la cabine symbolique...

Le vote collectif étant de plus en plus à la mode en République démocratique, l'on vit des équipes de football se rendre en bloc au bureau de vote, et tous les fidèles de certaines paroisses campagnardes à la sortie du culte. Pour récompenser ceux qui avaient accompli rapidement leur devoir, la radio leur accordait — entre deux appels — un disque de leurs choix. Les vingt-cinq organisations locales du parti des paysans du district de Leipzig, qui avaient voté à 9 heures du matin, demandèrent qu'on leurs passât... des airs populaires russes.

Précisons que la liste unique ne précisait pas la couleur politique des candidats, ni leurs états de service. Seuls les très hauts personnages avaient le droit à l'énumération de leurs titres et qualités. Ulbricht, par exemple, était présenté comme « ébéniste, premier secrétaire du comité central du parti socialiste unifié et premier remplaçant du président du conseil ».

Quant au courageux électeur qui voulait braver les consignes et manifester son opposition au régime, il n'avait d'autre possibilité que de le noter dans la marge du bulletin ou de remplacer le nom d'un candidat par un autre. Et encore, le bulletin ainsi modifié continuait-il à être attribué au bloc gouvernemental...

Léon LATOUR.

CERNIER — Halle de gymnastique

du 21 au 23 novembre 1958

EXPOSITION

DÉMONSTRATIONS

présentées par

S.A. J. Perrenoud & Cie - A. Rochat - G. Hostettler - P. Schneider - G. Rufener

Ameublements - Appareils ménagers - Radio - Télévision - Coiffures - Décoration florale

Présentation de mode par mannequins professionnels

Toiles du peintre R. Vuillem et du portraitiste Di Michelli

Buffet à l'entrée tenu par l'Hôtel de la Paix

HEURES D'OUVERTURE : Vendredi de 19 h. 30 à 23 h. — Samedi et dimanche : de 14 h. à 23 h.

Dans le cadre de l'Exposition à la halle de gymnastique à Cernier

Grande exposition radio et télévision

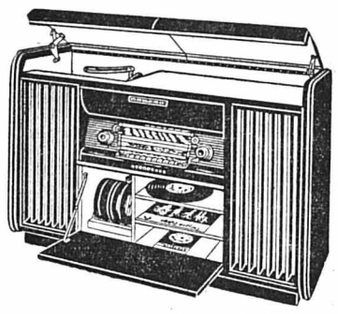

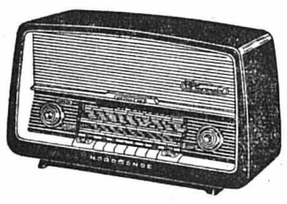

Présentation des modèles 1959 en radio

- radio portatif
- radio-gramo

meubles radio-gramo
- » radio-gramo-T.V.
- » haute-fidélité
- » stéréophonique

enregistreurs tourne-disques

DISQUES

Toute la gamme des appareils « Nord Mende » et quantité d'autres marques

Toute la gamme de Fr. 145.— à Fr. 2295.—

Faites confiance au spécialiste, concessionnaire en radio et télévision

G. Hostettler radio-télévision, Cernier Tél. 71618

Spécialement pour fondue
FROMAGES JURA ET GRUYÈRE VIEUX

A nouveau, les fameux
ESCARGOTS D'AREUSE garantis pur beurre

MONT-D'OR en boîte et au détail
et toujours toutes les grandes spécialités de fromages
Roquefort - Gorgonzola - Fromage Monsieur
Camembert - Brie - Coulommiers - Chabichoux
Boursault - Pont-l'Evêque
Fromage Gervais et Baer

L'ARMAILLI NEUCHATEL

HOPITAL 10 — Tél. 5 19 80
VAUSEYON 19 — Tél. 5 30 65

SERVICE A DOMICILE

SAUCISSON pur porc **Fr. 3.50** le ½ kg.
SAUCISSE AU FOIE **Fr. 3.—** le ½ kg.
Belles TRIPES cuites **Fr. 2.—** le ½ kg.

Boucherie BERGER Seyon 21

Pronto-phot

4 PHOTOS
RAPIDES
BIEN REUSSIES
AVANTAGEUSES

en 7 minutes seulement

Fr. 2.50

Photo - OPTIQUE - Ciné
Rabus
Opticien diplômé - Fbg Hôpital
NEUCHATEL
« sous les Arcades »

OFFRE A SAISIR

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm., 40 francs ; même qualité, 140 x 170 cm., 50 fr. Port et emballage payés. — M. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne. Telephone (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

ATTENTION !

Camion de Neuchâtel, dernière vente de l'année au marché, samedi :

Superbe raisin, 1.20 par 2 kg.
Belles bananes, 1.20 le kg.
Gros marrons, 0.70 par 5 kg.
Poires-coings, les prix valent le déplacement.
Superbes bolets secs du pays

Tél. 5 15 55

Se recommandent : M. et Mme Leuba.

En vitrine, pour quelques jours seulement, un magnifique

lit corbeille Louis XV

en noyer patiné sculpté. — Maison E. Notter, meubles de style, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

A vendre un
train électrique
« Wesa », occasion avantageuse. E. Béguin, Coffrane.

Rôti de veau roulé
très avantageux
BOUCHERIE GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

NOUVEAU
Une machine zigzag de la classe Turissa avec deux coutures super-élastiques Fr. **595.-**

TURISSA fortuna

Agence officielle : A. Grezet
rue du Seyon 24, tél. 5 50 31
NEUCHATEL

Réservez encore aujourd'hui votre machine

Plus de peau irritée, rugueuse ou sèche,

Madame, grâce à la

Crème Arpel

Cette crème hydratante redonnera à votre visage et à vos mains leur douceur, leur aspect relouté et jeune.

La boîte ne coûte que **Fr. 2.50** dans toutes les pharmacies, ou à défaut au dépôt principal :

Pharmacie Armand
Hôpital 2, Neuchâtel

Je lave mon linge chez moi dans une...

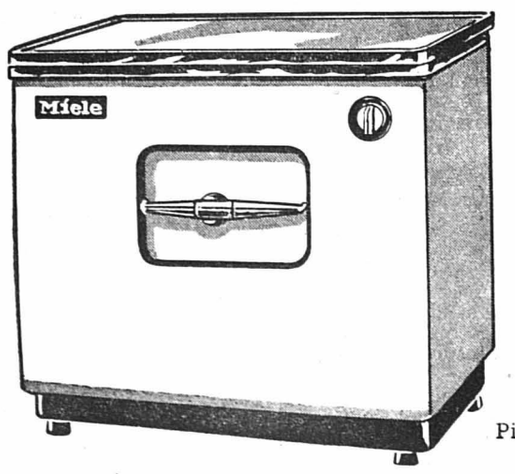

Miele
COMBINETTE

Tous renseignements et démonstrations

CH. WAAG
Pierre-à-Mazel 4 et 6 - NEUCHATEL
Tél. 5 29 14

SUN 36 A/I

Oh! l'éclatante blancheur!

C'est tout simplement merveilleux, ce linge blanc, d'un blanc qui littéralement vous éblouit ! SUNOL bleu élimine avec précaution tous les résidus de savon calcaire qui ternissent le linge. Il lui donne cet éclat intense ! Vos draps, vos nappes, vos chemises... tout est blanc et sent bon frais, tout a l'air ensoleillé. Il faut l'avoir vu, ce blanc totalement nouveau qui a l'éclat SUNOL !

Conçu spécialement pour la grande lessive

SUNOL ajoute l'éclat à la blancheur !

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Après la démission du vice-président argentin

Le conflit Frondizi-Gomez

Arrière-plan de l'affaire: les grèves

BUENOS-AIRES, 20 (A.F.P.). — La démission présentée le 18 novembre par M. Alejandro Gomez a été acceptée par l'assemblée législative de l'Argentine.

Le conflit entre le président Frondizi et le vice-président Gomez qui a abouti à la démission de ce dernier existait à l'état latent depuis quelques mois et portait sur des questions de doctrine et sur la réalisation effective des promesses électorales faites par le parti majoritaire, le parti radical-intransigeant.

Selon le correspondant de l'A.T.S. à Buenos-Aires, la vague de grèves déclenchée en accord avec les communistes et les péronistes et qui devait aboutir à une grève générale, forme l'arrière-plan de l'affaire. Lorsque les péronistes menacèrent de faire la grève du pétrole, le président Frondizi se raidit.

Un bizarre coup d'Etat

Brusquement, le vice-président Gomez dénonça un « coup d'Etat », un colonel l'ayant mis au courant d'un prétendu complot. Gomez en informa le ministère de l'intérieur qui publia un communiqué déclenchant ainsi toute l'affaire.

On reprocha à Gomez d'avoir dénoncé trop tard le complot. Il aurait même tenté d'en prendre la tête pour écarter Frondizi et il aurait voulu, en profitant de la « situation militaire confuse », former un gouvernement de coalition avec d'autres partis.

Gomez n'est pas un traître !

Gomez se défendit vivement contre cette manière de voir. Il déclara qu'il n'était pas homme de complot et qu'il n'avait jamais parlé d'une coalition. « Je ne démissionne pas », disait-il dans ses déclarations. Lorsque la menace de grève fut écartée, le « cas Gomez » fut presque oublié. Le président et le vice-président se réconcilièrent à moitié. Frondizi sauva quelque peu l'honneur de son adjoint en déclarant que « Gomez n'était pas un traître ». La démission du vice-président fut cependant inévitable.

Dernière minute

Gomez revient sur sa démission

M. Gomez a adressé jeudi au Congrès argentin un message déclarant que la décision du Congrès d'accepter sa démission de vice-président de la République était « nulle ». Les débats sur sa démission avaient été clos précipitamment lorsque la nouvelle fut connue que M. Gomez allait assister à la séance.

GRANDE-BRETAGNE

Un sous-secrétaire d'Etat au Foreign-Office devra démissionner

LONDRES, 20 (A.F.P.). — On considère dans les couloirs des Communes comme inévitable la démission de M. Ian Harvey, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, qui a comparu hier matin devant un tribunal de flagrant délit de Londres accusé d'outrage aux mœurs dans un parc en compagnie d'un grenadier. On croit également que M. Harvey devra démissionner de son siège de député, provoquant ainsi une élection partielle à Harrow, dans la banlieue de Londres.

Réduction du taux d'escompte

LONDRES, 20 (A.F.P.) — Pour la cinquième fois depuis septembre de l'année dernière, le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre a été baissé hier. Il passe de 4 ½ % à 4 %. Cette mesure fait partie de la politique générale de libéralisation du crédit destinée à favoriser une reprise de l'activité économique. En septembre 1957, le taux d'escompte avait pour la première fois depuis trente ans été porté au plafond de 7 % afin d'enrayer l'hémorragie de devises.

LA VIE NATIONALE

FRIBOURG

Le budget cantonal prévoit un déficit de 1,619,750 francs

FRIBOURG, 20. — Au cours de la séance de jeudi, le Grand Conseil a voté définitivement, sans opposition, le budget de l'Etat pour 1959, qui n'a subi, au cours des discussions, qu'une légère modification. Le déficit est arrêté à 1,619,750 fr., sur un total de dépenses de 57,762,700 fr.

Les députés ont approuvé le décret renouvelant les impôts pour 1959, selon les normes prévues pour la présente année.

Ils ont voté une modeste augmentation du prix du sel de 5 ct. par kilo. Le bénéfice des débitants est porté de 7 à 10 %. D'autre part, le gouvernement autorisera la vente de sel en boîte dans tous les magasins, sur la base d'une concession.

TESSIN

Plainte pour faux et escroquerie portant sur un million

LOCARNO, 20. — Sur plainte du baron von der Heydt, on vient d'arrêter à Ascona un citoyen suédois, âgé de 50 ans, accusé de falsification de documents et d'escroquerie. Le Suédois, propriétaire d'une maisonnette à Ascona, était en rapport avec le baron von der Heydt qui l'accuse maintenant de détournements pour une valeur d'un million de francs. On ne connaît pas encore les détails de l'affaire.

VAUD

Le discours du nouveau recteur était trop humoristique

(c) L'Université de Lausanne a procédé hier à l'installation de son nouveau recteur au cours d'une cérémonie solennelle qui prévoit traditionnellement un discours du recteur sortant (M. Edmond Grin), du nouveau recteur (M. Robert Matthey), du chef du département de l'instruction publique et des cultes (M. Oguey) et de différentes autres personnalités. M. Robert Matthey, dans un discours très spirituel et caustique, traitant des problèmes démographiques mondiaux, souleva des moues réprobatrices dans un auditoire par ailleurs aussi bien étonné que humoristiquement stupéfait. Certains professeurs crurent bon de se désolidariser d'une pensée sans doute aiguë mais peut-être trop empreinte d'humour, et quittèrent la salle discrètement. Ensuite les professeurs et les étudiants furent conviés à un vin d'honneur.

Victimes de l'« agression américaine »

Les Séminoles protestent à Washington

Aux termes de traités plus que centenaires, la France, l'Angleterre et l'Espagne doivent les aider

WASHINGTON (A.F.P.) — Une délégation de quatre chefs indiens séminoles de Floride, vêtus d'habits bariolés et coiffés de plumes, a fait sensation mardi à Washington, en venant demander, aux termes de traités plus que centenaires, l'appui des gouvernements espagnol, français et britannique contre « l'agression » dont ils sont l'objet de la part des Etats-Unis.

Ces Indiens portent des noms tels que « Buffalo Tiger » ou « Panther Nelson » et accusent les autorités des Etats-Unis de s'emparer depuis 1950 de certaines parties de leurs terres. Les terres en question sont de vastes étendues marécageuses dans le sud de la Floride sur lesquelles les quelques centaines de personnes qui composent leur tribu vivent de pêche et de chasse.

Ces quatre chefs indiens font valoir que les Etats-Unis se sont engagés, par accord passé avec la France et l'Espagne (au moment de la cession de la Louisiane, en 1803) à respecter les traités conclus sur ces deux pays avec les Séminoles, reconnaissant leur souveraineté sur la partie sud de la Floride.

Ces engagements n'ont jamais été tenus, pas plus que n'ont été respectées les clauses du traité de 1839, qui a mis fin à la guerre entre les Séminoles et les Etats-Unis et par lequel ceux-ci reconnaissaient la souveraineté des Séminoles sur la pointe de la Floride. Ce traité de 1839, il importe de le noter, n'a jamais été ratifié par le Sénat des Etats-Unis.

ALLIÉS DE L'ANGLETERRE

Dans leur pétition à la reine d'Angleterre, les chefs indiens rappellent que la nation séminole est venue en aide à la Grande-Bretagne lorsque « certains de ses sujets se sont révoltés en 1776 et ont constitué, au nord, ce qu'ils ont appelé les Etats-Unis... Il y a plus de cent ans que nous ne sommes pas aidés en tant qu'alliés... Aujourd'hui, nous sommes toujours, comme nous l'étions autrefois, une nation qui n'a pu être conquise ».

JORDANIE

La reine mère Zain est arrivée à Amman

AMMAN, 20 (A.F.P.). — La reine mère Zain de Jordanie, accompagnée du prince héritier Mohammed et des princesses royales, est arrivée jeudi matin à Amman, venant de Beyrouth à bord d'un avion jordanien. Le roi Hussein lui-même, à bord d'un chasseur à réaction du type « Vampire », avait escorté l'avion de transport à bord duquel se trouvait sa mère, depuis la frontière syro-jordanienne.

IRAK

Boycottage de la France sur le plan économique

BAGDAD, 20 (Reuter). — D'après une nouvelle parue dans le journal du parti de l'istiqlal, le gouvernement irakien a décidé jeudi de boycotter la France sur le plan économique. Les départements gouvernementaux ont été informés de ne traiter aucune affaire avec des maisons françaises et de n'importer aucune marchandise française.

L'Irak a rompu les relations diplomatiques avec la France pendant la crise de Suez en 1956. Depuis la révolution irakienne en juillet dernier, Air France n'avait plus l'autorisation d'atterrir en Irak.

YÉMEN

Le roi a-t-il été tué ?

ADEN, 21 (Reuter). — Selon des informations parvenues à Aden, le roi du Yémen (l'imam) aurait été victime d'un accident mercredi, alors qu'il parcourait les rues de la ville de Taïs, sa capitale. L'imam serait tombé de son cheval et aurait été transporté sans connaissance dans son palais. Selon d'autres bruits, le souverain aurait été victime de coups de feu. Des rumeurs, enfin, font état de blessures auxquelles l'imam aurait succombé.

Le problème de la zone de libre-échange

Vers un compromis entre les Six et les Onze

Intéressante proposition du Benelux

BRUXELLES (Reuter). — M. Pierre Wigny, ministre des affaires étrangères, a reçu mercredi après-midi les ambassadeurs de France, d'Allemagne et d'Italie pour leur soumettre, au nom des trois pays du Benelux, la proposition suivante tendant à sortir de l'impasse où se trouve la négociation sur la zone de libre-échange.

- La réduction de 10 % des droits de douane, appliquée à partir du 1er janvier entre les «Six» du Marché commun, serait étendue aux 53 pays du GATT.
- L'augmentation de 20 % des contingentements, appliquée à la même date entre les « Six » serait étendue aux onze pays de l'O.E.C.E.
- Les droits de douane et les contingentements pour les produits agricoles seraient bloqués aux niveaux actuels pendant les 12 prochains mois, laps de temps pendant lequel des négociations détermineraient leur position dans le cadre du Marché commun.

Ces propositions ne seront transmises au 11 autres pays de l'O.E.C.E. qu'après approbation par les « Six » du Marché commun.

Vif intérêt en Angleterre

LONDRES, 20. — *Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :*

Les propositions de compromis établies par les gouvernements des pays du Benelux ont rencontré un vif intérêt dans la capitale britannique. Pour le rédacteur financier du « Manchester Guardian », ces propositions de compromis, si elles étaient adoptées, auraient pour effet de construire un pont, puisqu'elles tendent à éliminer toute discrimination.

Conférence en Suisse ?

STOCKHOLM, 20 (T.T.). — Le ministre suédois du commerce a déclaré jeudi soir que des négociations étaient en cours pour organiser une conférence des représentants des Onze. Cette conférence devrait s'occuper du problème de la création d'une zone européenne de libre-échange. La Suède s'est informée des points de vue des autres gouvernements, mais n'a encore envoyé aucune invitation. Il n'est pas exclu que la conférence ait lieu en Suisse, où a été formulée en premier lieu cette proposition.

Le franc français menacé ?

PARIS, 20. — *Du correspondant de l'Agence télégaphique suisse:*

Les bruits les plus divers recommencent à circuler sur la tenue et les perspectives d'avenir du franc français. La baisse enregistrée ces jours derniers sur le marché des changes par la devise française serait attribuée à des ventes massives opérées en Suisse pour le compte allemand et aussi à l'épreuve de force qui oppose actuellement, sur le plan économique, la France et l'Angleterre au sujet de la zone de libre-échange. D'autres rumeurs se répandent aussi au sujet de l'éclatement éventuel de l'U.E.P.

En ce qui concerne la stabilité de la monnaie, les milieux officiels témoignent toujours de leur ferme volonté de défendre le franc contre toute nouvelle dépréciation.

Dissolution de l'Union européenne de paiements ?

En ce qui concerne la possibilité d'une dissolution de l'U.E.P., les milieux bancaires se montrent sceptiques. Ils estiment que les pays créanciers n'auraient aucun intérêt à susciter des difficultés supplémentaires à leurs débiteurs.

On sait que le conseiller fédéral Max Petitpierre a formulé l'hypothèse d'un retrait de la Confédération de cet organisme si la zone de libre-échange demeurait à l'état de projet. En bourse de Paris, on semble douter de la réalisation de cette menace et on attribue, au contraire, les efforts de conciliation qui se manifestent actuellement pour trouver une solution provisoire, à l'action modératrice de la Suisse.

FRANCE

M. Spaak : « Il faut répondre à l'offensive communiste par une action globale »

PARIS, 20 (A.F.P.) — « L'alliance atlantique a atteint à cent pour cent son principal objectif, celui qu'elle s'était assigné en 1949 : elle a réussi à stopper l'avance communiste en Europe », a déclaré jeudi matin M. Paul-Henri Spaak, secrétaire général de l'organisation du traité de l'Atlantique nord, en exposant, pour les parlementaires de l'O.T.A.N., les activités de l'organisation.

« Mais aujourd'hui, a poursuivi le secrétaire général, en 1958, la menace soviétique ne pèse plus uniquement sur l'Europe. Elle est globale et s'exerce en Afrique et en Asie. Elle est sociale et économique plus que militaire, et c'est par une action globale qu'il faut répondre à cette menace. » Selon M. Spaak, le bilan de la coopération économique au sein de l'O.T.A.N. est négatif. De même, il a estimé que la politique économique de l'Occident à l'égard des pays sous-développés, où la pression communiste est la plus forte, doit être revisée : elle doit être fondée sur les relations commerciales avec ces pays, plus que sur une aide. Dans ce domaine, a ajouté M. Spaak, les Soviétiques ont une supériorité sur l'Occident.

En GRANDE-BRETAGNE, les vingt-trois membres de l'équipage du bateau suisse « Nyon », qui s'est échoué il y a cinq jours près d'Edimbourg, ont été amenés à terre. Ils retourneront à bord de leur bateau dès que celui-ci aura été renfloué.

Autour du statut de Berlin

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Vers la remise du document promis par M. « K »

Dans les milieux diplomatiques de Bonn, on voit dans la visite de M. Smirnov un signe que le document que M. Khrouchtchev a promis sur la fin du statut quadriparti de Berlin serait remis sous peu aux intéressés. Le sentiment général est qu'il ne faut pas s'attendre à des démarches concrètes des Russes à Berlin avant que l'Occident n'ait répondu à ce document. On s'attend que ces réponses revêtent la forme d'un refus d'envisager la fin du statut quadriparti de la ville, même si les Soviétiques délèguent unilatéralement aux Allemands de l'Est leurs pouvoirs sur Berlin.

Prise de contact avec les Occidentaux

BERLIN, 20 (D.P.A.). — Après la visite faite par l'ambassadeur Smirnov au chancelier fédéral Adenauer, le gouvernement fédéral allemand est entré à Bonn en contact avec les représentants des trois puissances occidentales, pour consultations. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Christopher Steel, celui de France, M. Seydoux, et le chargé d'affaires des Etats-Unis, M. William-C. Twimble, ont été invités à se rendre auprès du ministre des affaires étrangères de l'Allemagne fédérale, M. Heinrich von Brentano. On affirme dans les milieux diplomatiques que les consultations qui ont jusqu'ici eu lieu sur la situation de Berlin ont tenu compte « de toutes les possibilités » quant à l'évolution de la situation de l'ancienne capitale allemande.

Une réunion à la chancellerie fédérale

Après avoir reçu les représentants diplomatiques des puissances occidentales, M. von Brentano s'est rendu à la chancellerie fédérale où, au cours d'une réunion présidée par M. Adenauer, la situation à Berlin et les répercussions possibles de la communication qui lui a été faite dans la matinée par M. Andrei Smirnov, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Bonn, ont été examinées.

Au cours de la réunion, apprend-on, il a été décidé que M. von Brentano, ministre des affaires étrangères, se rendra vendredi à Berlin où il s'entretiendra avec M. Willy Brandt, bourgmestre des secteurs occidentaux.

La situation ne s'est pas détendue

BONN, 20 (D.P.A.). — Le gouvernement fédéral allemand ne croit pas à une évolution militaire de la question berlinoise.

M. Félix von Eckhardt, chef de presse du gouvernement de Bonn, a souligné aux journalistes le sérieux de la situation de Berlin, mais à son avis il n'y a pour l'instant aucune raison de se faire d'excessifs soucis.

M. von Eckhardt se déroba à la plupart des questions que lui posaient les journalistes, dans un état de nervosité extrême, ou refusa carrément d'y répondre. Toutefois, comme on lui demandait s'il estimait que la conversation entre le chancelier Adenauer et l'ambassadeur des Soviets à Bonn, M. Smirnov, avait contribué à détendre la situation, le chef de presse répondit : « Je crois devoir dire qu'il n'en est rien. » A la question de savoir si l'U.R.S.S. entendait accorder à Berlin, comme nouveau statut, « celui d'une ville libre », il répondit que cette expression « n'avait encore frappé ni ses yeux ni ses oreilles ». Le point de vue du gouvernement de Bonn, qu'une agression contre la libre utilisation de l'aviation des puissances occidentales dans le trafic avec Berlin constituerait une menace pour la ville, serait partagé aussi, selon le porte-parole de Bonn, par les dites puissances occidentales.

Les propositions soviétiques vont être soumises à M. Grotewohl

BERLIN, 20 (Reuter). — On apprend à l'ambassade d'U.R.S.S. à Berlin que M. Pervoukhine, qui vient de regagner son poste à Berlin-Est après un séjour d'une semaine à Moscou, va sous peu mettre M. Grotewohl, président du conseil de la R.D.A., au courant des propositions soviétiques relatives au statut quadriparti de Berlin.

Déclarations de M. Brandt au parlement de Berlin-Ouest

BERLIN, 20 (D.P.A.). — M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, a déclaré jeudi au parlement de la ville que le prochain objectif visé par le groupe Ulbricht était de saper la confiance en la stabilité de l'économie de Berlin-Ouest et créer dans le peuple un sentiment d'insécurité. Mais les Berlinois de l'Ouest ne se laisseront ni émouvoir ni irriter, affirma M. Brandt. Il est essentiel à ce sujet de faire confiance aux Nations Unies.

M. Brandt précisa qu'il n'était pas possible de se dégager unilatéralement des traités internationaux et des accords juridiques sans violer le droit des gens et s'exposer soi-même à « de graves répercussions ». Or, il existe à propos de Berlin tout un faisceau d'accords internationaux, que Moscou et Berlin-Est prétendent à tort être fonction de l'accord de Potsdam.

M. Brandt rappela la déclaration de M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, qui annonça que quiconque attaquerait Berlin-Ouest assumerait la responsabilité du déclenchement d'une troisième guerre mondiale.

M. Brandt accuse

Le bourgmestre de Berlin-Ouest affirma ensuite que M. Walter Ulbricht, premier secrétaire du parti socialiste communiste unifié de la R.D.A., avait voulu délibérément l'aggravation de la situation de Berlin. Il en fait usage pour détourner l'attention des problèmes qui se posent dans la zone orientale, problèmes dont l'existence et la gravité sont démontrées par l'afflux constant de réfugiés à l'Ouest.

« Aucune puissance au monde ne pourra empêcher Berlin de faire tout ce qui est humainement possible pour maintenir le contact entre les hommes qui habitent dans les deux zones de ce pays, auquel on a imposé un partage contre nature », proclama M. Brandt, qui ajouta : « Nous ne pouvons que formuler un sérieux avertissement à l'égard de ceux qui méditeraient de nouvelles violations du droit. »

Nouvelle épreuve de force ?

Faisant allusion à la « déclaration Khrouchtchev », M. Brandt déclara que l'on avait peut-être voulu essayer de voir si Berlin « s'était ramolli ». « Berlin n'est pas un point de moindre résistance et il ne le deviendra pas non plus. Pour cela, trop de choses sont en jeu. »

Il est aussi possible que l'on se trouve au début « d'une gigantesque et nouvelle épreuve de force à propos du problème allemand et de la sécurité européenne », ajouta-t-il.

Galeazzi-Lisi

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Départ brusqué

Selon certaines informations, le professeur Galeazzi-Lisi est arrivé à l'aérodrome de Rome-Ciampino quelques minutes avant le départ de l'avion. Il portait avec lui une volumineuse serviette de cuir noir. Il n'était pas accompagné et son départ est passé tout à fait inaperçu. Selon ces mêmes informations, les raisons de ce brusque départ devraient être rattachées à l'enquête menée par l'ordre des médecins de Rome. L'ex-archiatre se serait donc rendu à Bruxelles afin d'y recueillir le témoignage d'un éminent praticien, de renommée internationale. Il constituerait un dossier, déjà volumineux, qu'il aurait l'intention de présenter à l'ordre des médecins.

Il serait malade

Interrogée à son tour sur ce départ, la secrétaire du professeur Galeazzi-Lisi a déclaré, contrairement à toute attente, que le professeur se trouvait à Rome, qu'il était alité et souffrait d'une forte fièvre. Comme on lui faisait valoir que le nom de l'ex-archiatre se trouve bien sur la liste des passagers de l'avion pour Bruxelles, la secrétaire s'est bornée à confirmer ses précédentes déclarations. Ainsi, il est encore impossible de savoir exactement où se trouve le professeur Galeazzi-Lisi.

Il est à Bruxelles !

Le professeur Riccardo Galeazzi-Lisi est arrivé jeudi soir par la voie des airs à Bruxelles, venant de Rome. Le départ de l'avion avait été retardé de douze heures par suite du mauvais temps.

ITALIE

Le gouvernement mis en minorité

ROME, 20 (Reuter). — Le gouvernement italien, qui est formé d'une coalition entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates, dispose normalement au parlement d'une faible majotiré. Jeudi, il a subi une défaite dite « technique » lorsque les députés refusèrent une nouvelle imposition des véhicules à moteur, mus au gaz de méthane. La Chambre des députés a, en effet, voté par 266 voix contre 247 une motion contre un projet soutenu par les communistes, les socialistes de gauche et les monarchistes de droite. Pour ce vote, le gouvernement n'avait pas posé la question de confiance, de sorte qu'il n'est pas contraint de démissionner.

ALLEMAGNE DE L'EST

Résultats définitifs des élections

BERLIN, 20 (Reuter). — L'agence d'information est-allemande A.D.N. a publié jeudi les résultats définitifs des élections à la Chambre du peuple de la R.D.A., qui se sont déroulées dimanche dernier. Il en ressort que 98,90 % des électeurs se sont rendus aux urnes. La proportion des bulletins non valables s'est élevée à 0,12 %. Il n'y avait qu'une liste unique, dont tous les candidats ont naturellement été élus sans la moindre difficulté.

Autour du monde en quelques lignes

A CHYPRE, le chef de l'E.O.K.A., Matsis, tué mercredi par les troupes anglaises, a été inhumé secrètement jeudi à la prison centrale de Nicosie.

En ALGÉRIE, une importante opération de nettoyage est en cours depuis trois jours dans la région montagneuse de Palestro. Cent quarante-huit rebelles ont été tués ou faits prisonniers.

En ISRAËL, l'armée annonce que des postes syriens dominant le lac Huleh ont ouvert le feu avec des fusils et des mitrailleuses en direction d'Israël.

Au MEXIQUE, 52.000 travailleurs de l'industrie des textiles se sont mis en grève mercredi après-midi. Ils réclament une augmentation de salaires de 30 %.

En BELGIQUE, la grève, d'une durée illimitée, que les ouvriers du gaz et de l'électricité ont déclenchée jeudi matin dans tout le pays risque d'avoir de graves conséquences économiques.

AVIS TARDIFS

Assemblée Evangélique des Frères
Réunions d'évangélisation
Salle : avenue Beauregard 14
Cormondrèche
Aujourd'hui et samedi, 14 h. 30 et 20 h.
dimanche 9 h. 30, 14 h. et 20 h.
avec chœur mixte
Chacun est très cordialement invité

CHAPELLE DES TERREAUX
Réunion à 20 h. 15,
beau film sonore en couleurs
Rames-trans-europ-express
Sujet : « L'homme peut-il faire échouer le plan de Dieu ? »
ENTRÉE LIBRE - Invitation cordiale
Mission évangélique

Musée des beaux-arts
Ce soir à 20 h. 30
Dom Claude Jean Nesmy
Découverte de l'art roman
Entrée libre

Corsaire

Les Halles
Nos assiettes du jour :
« Frankfurt » spécial, choucroute Fr. 1.80
Escalope panée, nouilles . Fr. 1.80
Merlans frits, mayonnaise . Fr. 2.20
Steak grillé, frites . . . Fr. 3.—

BEAU-RIVAGE et QUICK
jusqu'à nouvel avis
fermé le lundi

Perdu de l'Evole aux Armourins, par la place des Halles, une broche, écailles, incrustations argent et or, souvenir de famille. La rapporter au poste de police, contre récompense.

L'ami de l'hiver, le bon café de
Bagatelle
Ouvert de 7 h. 30 à minuit

Casino de la Rotonde
EXPOSITION
Albert Locca
22 NOVEMBRE - 7 DÉCEMBRE
Semaine : de 14 à 21 heures
Dimanche : de 10 à 21 heures

CLÉMENTINES
sans pépin
Demandez la marque « Clémentine »
ALRO
Les mandarines sont également là
Les oranges d'Espagne
sont actuellement les plus douces

GRANDE VENTE
de nos traditionnelles
petites langues de bœuf
fraîches, sans gorge, sans graisse, avantageuses
Boucherie-charcuterie MAX HOFMANN
Rue Fleury 20 - Tél. 5 10 50

COMPAGNIE DE SÉRAMOUCHE
BIENTOT LE TRADITIONNEL SPECTACLE DIVERTISSANT DES FÊTES DE L'AN :
La « cuisine des anges »
DES CARTES DE MEMBRE AMI SONT EN VENTE A L'AGENCE STRUBIN (LIBRAIRIE REYMOND) AU PRIX DE FR. 5.— ET 10.— ELLES DONNENT DROIT A 1 ET 2 PLACES A L'UNE DE NOS 4 REPRÉSENTATIONS

Ce soir à 20 h., au CERCLE NATIONAL
•L•O•T•O•
du Club de tennis de table et de la Société d'aviculture et de cuniculture de Neuchâtel
SUPERBES QUINES

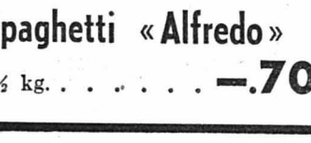

MATCH AU LOTO
Ce soir dès 20 heures
au Cercle libéral
Société des pêcheurs en rivière de Neuchâtel et environs

Société coopérative de Consommation
Oranges Navels
(nouvelle récolte)
Kg. **1.30**
Mandarines d'Espagne
Kg. **1.40**
BAISSE
Spaghetti « Alfredo »
½ kg. . . . . **—.70**

21 novembre

Aujourd'hui

SOLEIL lever 07.41 coucher 16.50

LUNE lever 14.33 coucher 02.34

AU JOUR LE JOUR

Un appel d'Estavayer

Quotidiennement, nous trouvons dans nos boites aux lettres des appels pressants en faveur de quelque bonne œuvre. Il en est une qui n'avait jamais recouru à ce moyen de faire connaitre ses besoins. Elle vient de le faire, après presque cinquante années d'existence. C'est le Foyer gardien d'Estavayer, la maison hospitalière évangélique pour enfants privés de soins maternels.

Voici un demi-siècle que ce Foyer exerce une utile mission et reçoit des enfants malheureux ou abandonnés. Cette mission, il doit la poursuivre et il serait temps qu'il puisse renouveler ses installations, pour mieux répondre aux exigences modernes.

Le Foyer est un petit peu une œuvre neuchâteloise. Il est en tout cas épaulé par un comité auxiliaire de dames recruté en majorité dans notre canton. Quelle somme de dévouement puisqu'il a fallu attendre jusqu'à aujourd'hui pour que le comité administratif adresse un appel public !

Les bénéficiaires de cette œuvre sont des gosses qui ont fait leur entrée dans la vie par la mauvaise porte. Grâce à notre obole, nous permettrons aux responsables du Foyer d'Estavayer d'entretenir longtemps encore un sourire heureux sur des visages d'enfants.

NEMO.

Etat civil de Neuchâtel

DÉCÈS. — 15 novembre. Montandon, Adrienne-Julia, née en 1874, ménagère à Neuchâtel, veuve de Montandon, Paul-Henri ; Ritter, Henriette-Adèle, née en 1875, gouvernante à Auvernier, célibataire. 17. Hämmerli née Imhof, Louise-Martha, née en 1894, ménagère à Neuchâtel, épouse de Hämmerli, Hans.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 20 novembre 1958

Pommes de terre	le kilo	—.30	—.35
Raves	»	—.—	—.40
Choux-raves	»	—.—	—.50
Epinards	»	1.10	1.20
Tomates	»	1.40	1.50
Carottes	»	—.—	—.60
Poireaux blancs	»	—.—	1.20
Poireaux verts	»	—.60	—.70
Choux blancs	»	—.—	—.50
Choux rouges	»	—.—	—.60
Choux marcelin	»	—.—	—.60
Choux-de-Bruxelles	»	—.—	1.40
Choux-fleurs	»	1.30	1.50
Endives	»	—.—	2.30
Ail	100 g.	—.40	—.45
Oignons	le kilo	—.75	—.80
Pommes	le kilo	—.35	—.65
Poires	»	—.50	—.75
Noix	»	1.50	3.50
Châtaignes	»	—.90	1.20
Oranges	»	1.30	1.50
Raisin	»	1.50	2.30
Œufs	la douz.	—.—	4.40
Beurre de table	le kilo	—.—	10.67
Beurre de cuisine	»	—.—	7.60
Fromage gras	»	—.—	6.20
Fromage demi-gras	»	—.—	4.—
Fromage maigre	»	—.—	3.—
Miel	»	—.—	9.—
Viande de bœuf	»	6.—	8.20
Vache	»	5.20	6.80
Veau	»	7.50	11.—
Mouton	»	5.50	9.—
Cheval	»	—.—	3.50
Porc	»	7.—	9.—
Lard fumé	»	—.—	8.50
Lard non fumé	»	—.—	7.50

Les prix de la viande s'entendent pour des morceaux courants avec la charge

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 novembre. Température : Moyenne : 1,8 ; min. : 1,0 ; max. : 3,2. Baromètre : Moyenne : 732,0. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : faible. Etat du ciel : couvert par brouillard élevé.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

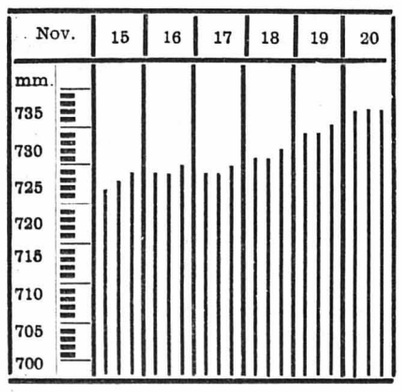

Niveau du lac du 19 nov. à 7 h. 30 : 429.20
Niveau du lac du 20 nov. à 7 h. 30 : 429.19

Prévisions du temps. — Plateau, pied nord du Jura : Brouillard ou brouillard élevé. Limite supérieure située entre 1000 et 800 m. Par places éclaircies dans l'après-midi. Froid, températures voisines de 5 degrés dans l'après-midi. Faible bise.

Jura, versant nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : En général beau temps. Par moments brouillard dans certaines vallées du versant nord des Alpes.

Sud des Alpes et Engadine : Beau temps par nébulosité variable. Relativement doux pendant la journée. En plaine températures supérieures à 10 degrés dans l'après-midi.

Naissances

Monsieur et Madame André BOURQUIN et Monique ont la joie d'annoncer la naissance de

Simone

le 19 novembre 1958
Maternité, Landeyeux
Les Geneveys-sur-Coffrane

CHRONIQUE RÉGIONALE

GRACE AU THÉATRE DE L'ONCLE SÉBASTIEN

Babar et ses amis déclenchent les rires et les cris de nos écoliers

Les rires d'un millier d'enfants ont fait trembler les murs de notre théâtre, une fois encore trop petit pour accueillir tous les écoliers neuchâtelois âgés de moins de douze ans. Et pourtant, il y eut deux représentations.

Mais les spectateurs d'« Une aventure de Babar » ne se soucient pas encore des problèmes théâtraux. Questionnés à l'entrée, nos écoliers nous déclaraient aller « voir Babar ». Ce n'est pas telle ou telle vedette qui les attirait, ni une pièce à laquelle une publicité monstre a donné vie : ils allaient au théâtre, tout simplement.

Disons d'emblée que leur comportement n'avait rien de comparable avec celui de leurs parents : quand ils avaient envie de rire, ils riaient à gorge déployée ; quand le gendarme cherchait un mauvais garçon, cinq cents voix lui criaient la cachette ; quand Lududu ou Babar était en danger, la salle entière hurlait : « Attention, on vient derrière ! »

Pour les rares adultes présents dans la salle — institutrices, directeur — le plaisir était tout aussi grand de regarder ou la scène ou la salle. Les écoliers vivaient littéralement la pièce, croulant de rire et battant des mains aux bonnes reparties, ne bougeant pas d'un centimètre et ouvrant tout grands des yeux anxieux aux passages passionnants.

Naturellement, les acteurs méritent un sérieux coup de chapeau. C'est d'une manière magistrale qu'ils présentent « Une aventure de Babar », divertissement poétique et burlesque en trois actes de Jean de Brunhoff et Léon Chancerel, ce dernier fondateur, avec la Compagnie des comédiens routiers, du Théâtre de l'Oncle Sébastien. Ce théâtre fait actuellement une tournée en Suisse romande, pour le bonheur de trente mille enfants environ. Pour beaucoup d'entre eux, ce sera le premier contact avec le monde théâtral, contact qui ne pourra que les pousser à aimer le théâtre. La pièce est d'une réelle valeur artistique ; le texte, les décors, la musique, la mise en scène sont l'œuvre de personnalités compétentes et ont été imaginés en fonction des méthodes d'éducation les plus modernes. Quant aux acteurs et actrices, ce sont des professionnels qui ont consacré leur vie à ce public de jeunes écoliers.

L'histoire de Babar ? Nous ne savons pas si nous pouvons dévoiler les secrets enfantins. Sachez simplement qu'il y avait un mignon éléphant nommé Babar, Lududu, un petit garçon qui s'ennuyait, une vieille dame, l'oncle Sébastien, un poète et savant au grand cœur, un dompteur sans emploi, accompagné de l'autruche Adrienne, volatile qui chante et danse, et le perroquet Coco qui devint le préféré de bien des spectateurs. Tous ces personnages se retrouvent dans une forêt vierge, suivis d'un imposant gendarme. Les aventures sont innombrables ; entrent en scène également une mignonne fillette vivant dans la brousse avec un centaure, puis un juge de paix qui réconcilient tout le monde.

Exception faite de Coco qui n'était qu'une marionnette, les autres rôles d'animaux, Babar, l'autruche et le centaure étaient tenus par des acteurs excellemment travestis... mais dont la position devait être pour le moins fatigante !

« Ah ! c'était bien... Ce que j'ai ri... C'est formidable, le théâtre... J'espère que l'on aura bientôt une nouvelle pièce... Ça, c'était un après-midi du tonnerre... »

Les réflexions de nos petits écoliers en quittant le théâtre hier matin ou hier après-midi suffisaient à prouver que l'expérience a été concluante.

RWS.

LA VILLE

DU COTÉ DE THÉMIS

Au tribunal de police

Le tribunal de police a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Bertrand Houriet. M. Serge Durig remplissait les fonctions de greffier.

F. G.-G.-P., né en 1917, de Neuchâtel, est prévenu d'avoir conduit son auto le 14 octobre alors que son permis lui avait été définitivement retiré en juin, pour épilepsie. Il y a récidive et ce, pour un cas grave. Aussi le procureur réclame-t-il 10 jours d'arrêt.

F. G.-G.-P. reconnait les faits qui lui sont reprochés, mais conteste le motif (une épilepsie qu'aucun médecin n'a pu prouver) qui lui a valu une interdiction de conduire.

Malheureusement pour le prévenu, le tribunal ne peut s'occuper du retrait du permis. C'est le département des travaux publics qui tranche la question. Le juge condamne F. G.-G.-P., qui a déjà un casier judiciaire, à 5 jours d'arrêts sans sursis et aux frais qui s'élèvent à 10 fr.

Ivresse au guidon

P. C., né en 1937, domicilié à Neuchâtel, qui circulait à moto au milieu de la chaussée de la Boine, est entré en collision avec un trolleybus qui montait. Transporté à l'hôpital, P. C. fut soumis à une prise de sang qui révéla un taux d'alcool de 1,15 ‰, deux heures après l'accident.

Pierre Cartlidge qui ne cherche aucune excuse et qui a déjà bénéficié du doute dans un cas semblable, est condamné, pour circulation à gauche, perte de maîtrise de son véhicule et ivresse au guidon, à 3 jours d'arrêts sans sursis, 25 fr. d'amende et 85 fr. de frais.

Beaucoup de témoignages, peu de concordance

Il a fallu trois heures au tribunal pour évaluer les responsabilités de Mme S. B., de Neuchâtel. Elle causa le 25 septembre un accident de la circulation qui fit deux blessées, Mlles R.-M. M. et M. S., cette dernière toujours en traitement.

Selon ses déclarations, Mme S. B. roulait en voiture à une allure de 40 km. à l'heure à la rue de l'Hôtel-de-Ville en direction de la rue des Terreaux. Arrivée peu au-dessus du passage de sécurité qui, des Arcades mène au début de la rue de l'Hôpital, elle ressentit un grand choc dans son volant. Elle bloqua instantanément et vit deux personnes gisant devant son auto.

Hier, les deux victimes se portaient partie civile. Plaignantes et prévenue étaient entourées de trois avocats et d'une dizaine de témoins.

Le tribunal dut éclaircir deux points : les piétons étaient-ils sur ou au-delà du passage qui leur était réservé ? Mme S. B. les avait-elle vues ou avait-elle été totalement surprise ?

Bien des témoignages, beaucoup de discordance. Aussi le juge décida-t-il de se rendre « officieusement » sur les lieux avant d'entendre les plaidoiries.

Finalement, le juge n'a retenu que la vitesse exagérée de Mme S. B. par rapport aux circonstances du moment et du lieu. Le doute profite à l'accusée en ce qui concerne la présence des victimes sur le passage pour piétons.

Mme S. B. est donc condamnée à 50 francs d'amende et 104 fr. 10 de frais. Elle devra, en outre, payer une somme de 80 fr. à chacune des deux jeunes filles. La peine sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an.

SUCCÈS

A l'Ecole supérieure de jeunes filles

Mlle Clary-Mona Prêtre, qui a dû, pour raison de santé, interrompre ses examens en juillet, vient de terminer ses épreuves, lors d'une session extraordinaire et obtient le baccalauréat ès lettres et la maturité fédérale, type B.

LES ACCIDENTS

Un hockeyeur blessé

Hier soir vers 21 heures, l'ambulance de la police a transporté à l'hôpital des Cadolles un hockeyeur des « Diavoli H.-C. » de Milan, qui avait reçu un coup de patin.

Le blessé, M. Agazzi, souffrait d'une coupure sous un œil. On lui fit quelques points de suture.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Le budget communal pour 1959

(c) Le budget du compte ordinaire de la ville de la Chaux-de-Fonds, pour l'exercice 1959, accuse un total de dépenses de 19,579,602 fr. sur un total de recettes de 18,753,503 fr., soit un excédent de dépenses de 826,099 fr.

Les travaux extraordinaires, objets de crédits spéciaux, entraineront au cours de l'année 1959, des dépenses évaluées à 266,100 fr.

Dans le rapport qui accompagne le budget, le Conseil communal fait part qu'en 1959, les rentrées d'impôts ne réserveront plus de surprises, mais se rapprocheront de très près des chiffres budgetés. Le ralentissement actuel des affaires, qui semble aujourd'hui heureusement stoppé, se traduira néanmoins pour 1959, par une diminution des contributions publiques, non seulement proportionnelle, mais, par le jeu des taux, beaucoup plus importante.

Un cycliste blessé

(c) Mercredi soir, un accident de la circulation s'est produit sur la route des Eplatures. Le conducteur d'un vélomoteur en voulant éviter un piéton, a heurté le bord du trottoir, puis s'est jeté contre un arbre.

Il a été transporté à l'hôpital souffrant notamment d'une jame cassée.

LE LOCLE

Epilogue d'un accident mortel devant le tribunal correctionnel de district

(c) Le tribunal correctionnel du Locle a siégé jeudi matin, dans une salle totalement rénovée, sous la présidence de M. J.-Ls Duvanel, président, assisté de MM. R. Sauser et Alfred Krebs, jurés. Le siège du ministère public était occupé par M. J. Colomb, procureur général, et le pupitre du greffier par M. William Fleuty, commis-greffier.

Le tribunal avait à juger Gabriel Ischer, de la Chaux-de-Fonds, 33 ans, prévenu d'avoir conduit en état d'ébriété, le 7 septembre aux Ponts-de-Martel, une machine dont les sculptures du pneu arrière étaient insuffisantes, à une vitesse excessive, d'avoir perdu la maîtrise de son véhicule et d'être l'auteur d'un homicide par négligence sur la personne de Daniel Maire, des Ponts-de-Martel

L'inculpé reconnait les faits à peu de chose près. Il est déjà titulaire de deux condamnations, dont une pour ivresse au guidon qui lui avait valu cinq jours de prison il y a trois ans.

G. I. est repentant et il a signé spontanément un engagement d'abstinence.

Dans son réquisitoire, le procureur relève que le cas est des plus simples, les fautes étant reconnues. Il requiert contre G. I. six mois d'emprisonnement ferme.

Quant au tribunal, il tient compte des bonnes intentions et du repentir de Gabriel Ischer ; aussi le condamne-t-il à quatre mois de prison ferme et au paiement de 350 fr. de frais.

Comme la peine dépasse trois mois, la gendarmerie a procédé à l'arrestation immédiate de G. I.

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police a siégé jeudi après-midi, sous la présidence de M. J.-Ls Duvanel. Il a infligé deux mois d'emprisonnement à un ancien Brenassier, parti à Genève et qui ne paie plus la pension de ses quatre gosses.

A. St. ne s'est même pas présenté à l'audience.

Un maitre de pension du Locle a été condamné, par défaut, à huit jours de prison ferme pour banqueroute simple, détournement d'objets mis sous la main de la justice (il s'agit de... cochons que l'inculpé a laissé à moitié crever de faim dès qu'il a su qu'ils seraient saisis !), d'où dépréciation de valeur.

La mort d'un médecin

(c) Hier, au début de l'après-midi, est décédé subitement le docteur Louis Zeltner, dans sa 53me année. Né au Locle, où feu son père était administrateur postal, il fit ses études à Fribourg, à la Chaux-de-Fonds où il a passé son bachot, puis à Berne et à Lausanne, où il obtint brillamment son diplôme de médecin en décembre 1932.

Il s'installa dans sa ville natale en 1933, se consacrant à ses malades et à sa famille. Il fut à plusieurs reprises médecin de l'hôpital. La paroisse catholique perd en Louis Zeltner un paroissien fidèle, dévoué et généreux. Philatéliste éminent, le docteur Zeltner consacrait à ses recherches bien des heures de loisir.

VIGNOBLE

HAUTERIVE

Des plombs dans une jambe

Lundi après-midi, deux garçons de l'école ont blessé une fillette à la jambe, au moyen de pistolets pneumatiques armés de petits plombs.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Deux accidents de la circulation

(c) Jeudi matin, à la sortie de l'école, la petite Françoise Droz attendait sur le trottoir de la Grand-Rue qu'un camion chargé de billes de bois ait libéré la chaussée. Elle ne vit pas un camion venant en sens inverse, se jeta contre la roue avant du lourd véhicule et tomba entre les roues. Grâce à la rapidité du chauffeur qui bloqua presque sur place, un grave accident fut évité ; le corps se trouvait à quelques centimètres des roues arrière. Une radiographie pratiquée à l'hôpital ne révéla aucune fracture malgré les fortes ecchymoses que l'enfant portait à la tête.

Jeudi également, vers quatre heures, une voiture vaudoise venant de Travers est venue se jeter, au carrefour du Cercle républicain, contre un camion se rendant de la rue du Grand Clos à la rue Ed.-Dubied. L'automobile vaudoise a eu l'aile droite avant fortement enfoncée et le phare brisé. Tout se borne heureusement à ces dégâts matériels.

SAINT-SULPICE

Mort subite dans la solitude

(c) Jeudi soir, le facteur du village s'étant rendu compte que depuis plusieurs jours Mme Augusta Graber, 69 ans, ouvrière de fabrique habitant un appartement du Buffet de la gare, ne levait plus son courrier, s'en alarma.

Le propriétaire du restaurant alerté fit demander la police, qui ouvrit la porte de l'appartement. L'on trouva Mme Graber décédée dans son lit, frappée sans doute d'une crise cardiaque.

Mme Augusta Graber, qui était veuve, travaillait en fabrique à Fleurier. Son décès subit dans la solitude a attristé chacun.

MONTAGNE DE DIESSE

NODS

Ecrasé par son char

Dans la nuit de mardi à mercredi, à 2 heures du matin, on a trouvé, près du cimetière de Nods, le corps inanimé de M. Ariste Sunier, âgé de 55 ans, agriculteur aux Combes, près de Nods. Rentrant à son domicile avec un char de paille lourdement chargé, il aura glissé sur la chaussée mouillée et sera tombé sous les roues du véhicule.

Il a eu la tête complètement écrasée. La mort semble avoir été instantanée. Quant aux deux chevaux, ils continuèrent leur route dans la nuit et dans le brouillard et ce n'est que jeudi matin qu'on les retrouva complètement épuisés.

LA VIE NATIONALE

GENÈVE

M. Ferhat Abbas est parti pour Madrid

GENÈVE, 20. — M. Ferhat Abbas, qui vient de faire en Suisse une visite à des membres de sa famille, a quitté l'aéroport de Genève-Cointrin jeudi à 16 h. 30, à bord d'un avion de la Swissair, pour Madrid, d'où il gagnera Rabat.

L'affaire du cinéma

Un directeur de la société immobilière inculpé

GENÈVE, 20. — Dans l'affaire du différend qui oppose la société immobilière propriétaire du cinéma de la rue des Alpes et le gérant de ce cinéma, le juge d'instruction vient d'inculper l'un des directeurs de la dite société, inculpation qui repose sur une violation de domicile, le propriétaire ne pouvant, selon la jurisprudence, porter atteinte à la possession d'un locataire, même si celui-ci se maintient dans les locaux après expiration de son bail.

Conférence nucléaire

Les Américains désirent aborder les questions de fond

GENÈVE, 20 (A.F.P.) — M. James Wadsworth, chef de la délégation américaine à la conférence sur l'arrêt des essais d'armes nucléaires, a proposé à la séance restreinte privée de jeudi après-midi que la conférence abandonne la discussion sur l'ordre du jour et aborde directement les questions de fond. Pendant près de deux heures et demie, la plus longue séance depuis le début des travaux, les trois délégations anglaise, américaine et soviétique ont poursuivi la discussion sur ce nouvel aspect de la négociation.

M. Tsarapkine (U.R.S.S.) a réservé sa réponse, mais il apparait que jeudi après-midi d'importants problèmes de fond ont déjà été discutés. Jusqu'ici les Russes disaient : « Nous accordons la priorité à la préparation d'un document concernant l'arrêt des essais, car l'importance du contrôle mis en place dépend essentiellement de la durée de l'interdiction qui doit être définie dans le traité mettant fin aux essais. » Les Américains leur renvoyaient la balle en affirmant qu'il était impossible de parler de durée sans savoir jusqu'où l'U.R.S.S. voulait aller dans le domaine du contrôle.

Pour sortir de cette impasse, la délégation américaine a donc proposé d'aborder le fond en mêlant les questions de contrôle à celles d'un engagement solennel. Cette proposition sera soumise officiellement à la séance plénière prévue pour aujourd'hui vendredi. De son côté M. Tsarapkine dira s'il consent à se prêter à cette procédure.

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Maître viendra.

Madame Ariste Sunier-Botteron, aux Combes ;
Madame et Monsieur Werner Fankhauser-Sunier, à Nods ;
Monsieur Frédy Sunier et sa fiancée, Mademoiselle Simone Christen, aux Combes et à Diesse ;
Monsieur Alphonse Sunier, aux Combes ;
Monsieur et Madame Alcide Sunier, à Diesse ;
Monsieur et Madame Arthur Sunier, à Suchy ;
Madame Hélène Sunier, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le pénible devoir de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Ariste SUNIER-BOTTERON

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, beau-père, oncle et parent qu'il a plu à Dieu d'enlever à leur tendre affection dans sa 55me année, à la suite d'un terrible accident.

Les Combes de Nods, le 19 novembre 1958.

L'Eternel est mon berger.
Au revoir cher papa.

L'enterrement aura lieu à Nods, samedi 22 novembre 1958, à 14 h. 30.

Départ du domicile mortuaire à 14 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Ernest Rosselet ;
Madame Pierre Rosselet et ses enfants ;
Madame André Henry-Rosselet et ses enfants, en Angola et à Lausanne ;
Le Docteur et Madame Paul Rosselet et leurs enfants, à Coppet ;
Monsieur et Madame André Rosselet et leurs enfants, à Auvernier ;
Monsieur et Madame Max Billeter et leurs enfants, à Morges ;
Monsieur et Madame Jacques Rosselet et leur fille, à Lausanne ;
les enfants et petits-enfants de feu Henri Perdrizat,
les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ernest ROSSELET

née Florence PERDRIZAT

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, le 20 novembre, dans sa 70me année, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et sérénité.

Neuchâtel, le 20 novembre 1958.
(Bel-Air 12)

Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique.

Luc 11 : 28.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 22 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux ceux qui procurent la paix.

Madame Albert Feuz, à Lignières ;
Madame et Monsieur Gustave Geiser et leurs enfants, aux Prés-sur-Lignières ;
Madame et Monsieur Edgar Girard et leurs enfants, au Landeron ;
Madame et Monsieur Reynold Bonjour et leur fils, à Genève ;
Madame et Monsieur Ami Stauffer et leurs enfants, à Nods ;
Monsieur Jean-Louis Auberson, à Lignières ;
Madame veuve Ida Eidam et ses enfants, à Grossaffoltern,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Albert FEUZ

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu après une courte et douloureuse maladie, dans sa 71me année.

L'ensevelissement aura lieu le 22 novembre, à 14 h. 30, à Lignières.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Max Flury-Brunner et leur fils Jean-Bernard, à Vésenaz ;
Madame Olga Rebufat-Wyss, à Aix-en-Provence ;
Madame Marthe Leybet-Wyss, à Aix-en-Provence ;
les familles Flury, Sturm, Wyss, Rebufat, Besson, Bertram,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve Ewald FLURY

née WYSS

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection le 17 novembre 1958, dans sa 75me année.

Domicile : Vésenaz/Genève.

L'ensevelissement a eu lieu à Vésenaz, jeudi 20 novembre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, le Maître dit : « Passons sur l'autre rive ».
Marc 4 : 35.

Monsieur et Madame René Vuilleumier et leurs enfants, à Fleurier et à Zurich ;
Les cousins et cousines, amis et connaissances de

Mademoiselle

Angèle VUILLEUMIER

ont le pénible devoir de faire part de son décès, survenu à l'âge de 75 ans, après quelques semaines de maladie.

Fleurier, le 20 novembre 1958.

Culte au domicile mortuaire, avenue de la Gare 14, le samedi 22 novembre, à 14 h. 45.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

GARE DE NEUCHATEL
Superbes fleurs et couronnes
R. Dürner **Tél. 5 17 94**

Madame Georges Gueissaz-Prysi ;
Monsieur et Madame Claude Gueissaz-Totino et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Pierre Gueissaz-Ballay et leurs enfants ;
Madame veuve Gueissaz, à Rolle ;
Monsieur et Madame Ami Gueissaz et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Emile Gueissaz-Larpin et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Rod-Gueissaz, à Genève ;
la famille R. Durand-Gueissaz, à Genève ;
Monsieur et Madame Paul Prysi-Gutknecht et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Emile Boillet-Prysi et leurs enfants, à Neuchâtel et à Genève ;
les familles Perret et Miorini, à Saint-Aubin et à Neuchâtel ;
les familles parentes et alliées à Genève, à Sainte-Croix, à Zurich, à Berne, en France et en Italie,
informent que le Seigneur a repris à Lui, le 20 novembre 1958, après de grandes souffrances,

Monsieur

Georges GUEISSAZ-PRYSI

leur bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, parent et ami, à l'âge de 54 ans.

Lausanne, rue Aloys-Fauquex 101.

Ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme.
C'est ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. I Cor. 2 : 9.
Jésus-Christ notre espérance.
I Tim. 1 : 1.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, samedi 22 novembre.

Culte en la salle de l'Armée du Salut, rue de la Louve 10, à 14 heures.

Départ et honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital cantonal.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.

Madame Georges Leuba-Bessire, à Peseux ;
Monsieur et Madame Henri Leuba-Reusser, à Serrières ;
Monsieur et Madame Fernand Leuba-Richoz et leur fils Francis, à Peseux ;
Monsieur et Madame Henri Ramseyer-Leuba et leurs filles Jacqueline-Françoise et Simone, à Cormondrèche ;
Monsieur et Madame Charles Leuba-Jordi et leurs enfants Bernard et Claude-Evelyne, à Peseux,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges LEUBA

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami que Dieu a repris à Lui subitement dans sa 71me année, le 20 novembre.

Peseux, le 20 novembre 1958.
(Carrels 7)

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 22 novembre, à 13 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Culte pour la famille dans la stricte intimité au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

Madame Edith Schenk-Chevalier ;
Monsieur Fredy Zwahlen et sa fiancée, Mademoiselle Emmy Bürgi ;
Madame veuve Olga Pommier-Schenk, à Paris ;
Madame et Monsieur Manfredo Mombelli-Schenk, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Louise Perret-Schenk ;
Monsieur et Madame André Schenk-Voegeli ;
Madame et Monsieur Gaston Desarzens-Schenk ;
Monsieur et Madame René Schenk-Nigrelli et leurs enfants ;
Mademoiselle Marguerite Schenk ;
Madame et Monsieur Jean-Louis Walther-Barrera et leurs enfants ;
Madame et Monsieur André Heywand-Barrera, au Venezuela ;
Madame veuve Elise Chevalier, à Cortaillod ;
Madame veuve André Ortlieb-Chevalier, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame André Ortlieb, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Willy SCHENK

chef contrôleur T.N.

leur cher et regretté époux, beau-père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle et parent, survenu le 20 novembre 1958, dans sa 60me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, 20 novembre 1958.
(Faubourg de la Gare 29).

L'incinération, sans suite, aura lieu samedi 22 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le Personnel de la Compagnie des tramways de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Willy SCHENK

chef contrôleur

Ils garderont de ce fidèle collaborateur et bon collègue un excellent souvenir.

Le comité de la **Section Neuchâtel-Traways, V.P.T.**, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Willy SCHENK

membre actif de la section.

Le comité du **Groupement des chefs et employés de bureau T.N.** a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Willy SCHENK

chef T.N.

Ils garderont de ce membre fidèle un souvenir ému et reconnaissant.